

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes indexes/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE

DE

MONTREAL.

NOTRE LANGUE

C'est à force de l'écrire qu'on apprend le mieux une langue. Que vous habitiez Paris, Rome, Madrid ou Montréal, si vous avez sous la main une bibliothèque française, et si vous étudiez pour écrire, votre langue sera pure comme celle de Chateaubriand, Bernardin de St-Pierre, de Maistre, Donoso Cortès, Humboldt, et d'autres qui ont produit leurs chefs-d'œuvre en dehors de la France. Dans ces conditions, la science du français écrit est de toutes les contrées.

En est-il de même de la langue parlée ? Pas tout à fait. La connaissance de la propriété des termes, l'étendue du vocabulaire, l'art d'agencer la phrase sont autant de richesses acquises par le travail, et dont l'emploi varie considérablement dans le discours, selon le centre où l'on opère. Il s'en suit que tel

Canadien qui écrit avec correction et élégance parle parfois d'une manière pitoyable, non pas qu'il fasse usage d'un patois, mais parce qu'il n'est pas habitué à s'entretenir avec des personnes dont la conversation polie, facile, savante, inviterait son esprit à exprimer tout haut ce qu'il sait si bien mettre sur le papier.

Jusqu'au commencement de ce siècle, me dit-on, les Canadiens se piquaient de bien parler. En ce cas, nous avons rétrogradé. L'instruction est aujourd'hui plus répandue qu'alors ; faut-il croire qu'elle a perdu en profondeur ce qu'elle a gagné en surface ? Avec une classe lettrée bien distincte de la masse du peuple, la culture de la parole recevait jadis plus d'attention ; dès que tout le monde a pu se croire instruit, une négligence assez sensible s'est manifestée dans le langage. Ce qui est plus singulier, c'est que cela coïncidait avec une sorte de réveil général de la littérature. Depuis vingt-cinq ans, l'art d'écrire a fait chez nous des progrès merveilleux ; le langage parlé a perdu de son importance. Pour remettre celui-ci en honneur, je ne vois que les femmes et les colléges. Si l'élève était repris, journellement, de sa mauvaise prononciation, des termes impropres qu'il emploie, de la précipitation de sa parole, du mauvais choix de ses mots, et des phrases incohérentes qui résultent de tout cela ; si on parlait avec plus de précaution devant une femme que devant un homme ; si le dé de la conversation était laissé de préférence à celle ou à celui qui articule le mieux et qui commet le moins de fautes ; si enfin nous formions des salons littéraires, la génération qui grandit tirerait d'immenses avantages de l'instruction répandue à présent dans tous les rangs de la société.

Nous avons pour points d'appui l'uniformité et la pureté du langage populaire. *L'habitant* parle comme l'artisan, avec cette différence, qu'il s'est tenu à l'écart des anglicismes.

Les jeunes gens de la campagne, dès qu'ils viennent en contact avec des personnes instruites, modifient leur langage, en mettant de côté les quelques locutions purement locales, ou autres, qui contrastent avec les exigences de la langue étudiée. Il en coûterait peu d'exploiter ces éléments ; ce ne sont pas tous les peuples qui peuvent recruter ainsi du haut en bas de l'échelle sociale. La moindre attention portée de ce côté produirait des résultats enviables.

Les deux mois qui viennent de s'écouler n'ont pas manqué d'intérêt. Notre langue, remise en question, a beaucoup fait parler d'elle. Un auteur américain bien connu a publié un livre dans lequel il dit " que les Canadiens-français ne parlent qu'un misérable patois et que, pour ce qui est de la littérature, leur ignorance est complète." Si la croyance populaire n'est pas fausse, les oreilles ont dû lui tinter, car il s'est élevé une véritable clameur contre lui. Il est bon de noter que, cette fois, c'est la presse anglaise qui a pris notre défense, et elle l'a fait spontanément, d'un bout à l'autre du pays. Tout aussitôt, une convention des écrivains canadiens-français s'est tenue à Ottawa, donnant, sans l'avoir prémédité, une réplique écrasante à l'assertion de cet étranger. Et la presse anglaise de recommencer la charge de plus belle.

Parmi les articles qui ont vu le jour en cette circonstance, il en est un fort remarquable dû à la plume du Rév. James Roy, que l'on trouvera dans le *Canadian Illustrated News* du 27 octobre. Je m'en servirai dans cet article. M. Roy a étudié de près, sur les lieux, les choses dont il parle, et il a une très grande connaissance de notre langue.

Voici comment il s'exprime :

" Au Canada, nous'avons une forme du langage français particulière à ce pays ; qu'on l'appelle dialecte, ou patois, ou ni l'un ni l'autre, c'est ce qu'il n'est pas facile de décider. On regarde ordinairement un dialecte comme une branche locale d'un langage, distinguée des autres branches de ce même langage principalement par des traits de prononciation, et possédant une littérature dans laquelle ces particularités son marquées par l'épellation. On prend pour patois un dialecte qui a perdu sa littérature, et qui n'est plus qu'un idiome parlé ... La langue que l'on parle au Canada possède une littérature, et une prononciation qui lui est propre ; mais cette dernière ne se fait sentir dans la littérature de ce pays par aucun signe d'épellation, de sorte qu'elle ne s'accorde pas avec la définition du mot dialecte. Cette prononciation est bien différente de celle que l'on trouve à Lyon ou à Orléans, mais la langue française d'ici a une littérature, et personne résidant loin du Canada et lisant cette littérature, ne soupçonnerait l'existence d'une pro-

nonciation différente de celle qui prévaut dans la meilleure société de France ...

“ Dans les États-Unis, l'anglais est parlé avec des singularités de prononciation, avec des expressions et des idiotismes dont quelques-uns ne sont que des réminiscences, des souvenirs des vieux comtés anglais d'où sont partis les ancêtres de beaucoup d'Américains ; pourtant, nul ne songe à qualifier de dialecte ou de patois l'anglais parlé au-delà de la ligne 45. Le français de la province de Québec est placé précisément dans les mêmes circonstances ; il n'est, à proprement parler, ni un dialecte ni un patois ; il ne se divise pas, non plus, en branches ou dialectes. Diverses localités se servent bien de termes que l'usage a sanctionnés, et qui souvent ne franchissent pas ces étroites limites territoriales ; tout le pays se sert aussi de termes que la France d'aujourd'hui trouve incorrects ; mais le français de Gaspé est, à tout prendre, le même que celui de Manitoba. ”

.

La lettre que nous prononçons le plus mal, pour l'oreille de ceux qui croient posséder le meilleur accent du monde, c'est la première de l'alphabet. Presque invariablement, nous lui prêtons l'accent circonflexe, ce qui n'est plus de mode ; en cela, cependant, nous ne faisons que reproduire le son normand, celui qui a été longtemps en vogue dans la société la plus raffinée de France.

Laissons continuer M. Roy :

“ Les premiers Canadiens sont venus des côtes nord-ouest de la France, principalement des environs du golfe de St-Malo... Connaissant ces sources, le caractère et la position sociale de ce peuple à l'époque de son immigration, nous pouvons rattacher le langage parlé par les colons du Canada à celui de leur pays natal, tant autrefois qu'aujourd'hui.

“ Après la conquête des Gaules par Jules César, la basse latinité de ses soldats, mêlée à un élément celtique presque imperceptible et à une plus grande somme de mots teutons, se développa au nord de la ligne qui va de la Rochelle à Grenoble, et forma la langue d'oïl. Celle-ci, à son tour, se subdivisa en quatre dialectes principaux : normand, picard, bourguignon, et français, ou de “ l'Île-de-France ” (avec Paris pour chef-lieu). Après 1200, le dialecte de l'Île-de-France prit le pas sur les

autres, d'abord dans les actes officiels, puis dans la littérature, tandis que le normand dégénérait en un simple patois. L'abandon définitif des restes du latin, dans le XIV^e siècle, marque la division entre le français ancien et le moderne. La langue française du XV^e siècle est complète; dans le XVI^e, vers le temps où le Canada fut fondé, le français devint le langage de la cour, du palais et de la littérature, de la Seine à la Loire. Pendant quatre siècles et plus, le normand avait été assujéti au français grandissant... Au temps de l'établissement du Canada, la langue parisienne était moins correcte que celle de la région d'où sortit la masse des premiers Canadiens... L'examen des classiques de l'âge le plus brillant de la littérature française démontre que ce que l'on regarde à présent, parmi les Français du Canada, comme ayant dégénéré en patois, était la prononciation adoptée immédiatement avant et pendant la période la plus célèbre du théâtre français.

“ Les trois sons qui distinguent le plus le langage franco-canadien sont ceux de la diphthongue *oi*, la syllabe *ais*, et la lettre *a*, qui sont prononcés respectivement *oué*, *a*, et *aw*... Les mots *oiseau*, *loi*, *foi*, *roi*, étaient prononcés par Molière, par Louis XIV, et, en ce qui regarde le mot *roi*, aussi récemment que 1830, par Lafayette, *ouézseau*, *foué*, *loué*, *roué*.

“ Les sons usités parmi les parisiens modernes étaient déjà signalés par Palsgrave, auteur de la première grammaire française, en 1530; et Molière, près d'un siècle et demi plus tard, s'en moquait comme d'une prononciation vulgaire et bouffonne. On voit dans le *Misanthrope* :

Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnaie.

“ Les derniers mots de chacun de ces deux vers étaient évidemment mis là pour rimer ensemble; mais, d'après la prononciation actuelle des parisiens, cette rime n'est plus possible: *joie* devait donc se prononcer *joué*. Un éditeur attache à ces deux lignes la note suivante: “ *joué* et *monnaie* ne rameraient plus aujourd'hui.”

La langage dominant dans la province de Québec, bien qu'ayant une teinte normande, est le français, autrement dit le produit de l'Île-de-France, et l'on peut s'en assurer en le comparant avec la littérature des îles de la Manche, ainsi qu'avec la

littérature ancienne de la Normandie ... Dans les *Feilles de la Fouarét* (les feuilles de la forêt), composées récemment, on lit :

V'là l'esprit, l'cueur, et la vouaix
D'yun qui rime au fond du bouais,

ce qu'il n'est pas possible de confondre avec la prononciation de Montréal, Québec, ou St-Hyacinthe.

Voici deux stances du poème intitulée *l'Étai*, expression bourguignonne pour *Été* :

Savoûs l'art de vivre bien,
Et d'être terjoûs content ?
C'hest de n'se gênaîr de rien
Et d'prendre tout taî qui vient :

Si fait calme, ou s'll 'ya du vent,
Si fait caud, ou si fait fred,
Priaîz l'bouan Guûu, r'merciaîz l'en
Et vous seraîz, ma sê, d'quê.

Les Canadiens ne s'y reconnaîtront pas.

“ La Bruyère écrivait en 1682 : “ L'air de cour est contagieux, il se prend à Versailles comme l'accent normand à Rouen, ou à Falaise.”

“ Ce n'est donc pas le français du Canada qui a changé ou dégénéré ; c'est le français de Paris qui, pressé par l'influence croissante de l'accent des basses classes, a abandonné sa vieille prononciation, pour en adopter une qui est encore plus éloignée que celle du Canada des sources du latin mérovingien et du latin des soldats de César. Les sons du vieux langage étaient devenus étrangers à Versailles, mais les habitants de Rouen et de Falaise les avaient conservés.

“ Au point de vue philologique, le français du Canada est donc plus pur que celui de Paris ... Tant par des expressions comparées que par la prononciation, on peut voir que le français du Canada n'est pas une corruption de celui de Paris ... Si l'idiome canadien n'est pas grammatical, c'est plutôt à cause d'un changement d'opinion survenu chez les grammairiens de France que par suite d'altérations produites au Canada.”

Un article sur notre accent, que j'ai imprimé dans le *Foyer domestique*, renferme l'appréciation des historiens et des voyageurs anciens à cet égard. J'y ajouterai la suivante :

La Potherie, qui nous visita en 1700, écrit : " On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les canadiennes."

Sans nous étendre davantage sur ce point, voyons un peu sous quelle face certains auteurs français modernes se sont efforcés de nous faire connaître à l'Europe. Nous ne leur devons pas rigoureusement de la reconnaissance.

M. Kowalski a entendu dire à une québecquoise : " Voilà ma flotte qui dévale." — Ce qui signifierait " ma famille passe."

M. Francisque Michel s'est imposé la tâche de parler du " patois canadien " devant l'Institut de France. Ce qu'il a inventé, entassé de faussetés et de ridicules pour nous peindre, est incroyable, mais le pauvre homme se dénonce lui-même bien naïvement en disant qu'il a conversé précisément avec les gens qui pouvaient le moins l'instruire : un cocher, un ouvrier, un homme du peuple, un épicier. Si nous allions juger de la langue française par celle des basses classes de Paris, on se moquerait de nous, et à bon droit. Le cocher de M. Michel " avait beau *écardir* son cheval, le *pouriou* n'était plus *véloce*..." Un Canadien lui a dit : " M'sieu, je n'entends pas l'*angloès*." Quel accent a donc M. Michel qu'on a pu le prendre pour un *angloès* ?

Hélas ! s'est écrié Oscar Dunn, faut-il que nous soyons peu observateurs pour n'avoir pas encore remarqué tout cela parmi nous !

Le *Figaro* dit que les députés flottants, que les Anglais nomment *loose fish*, sont connus au Canada sous le nom de " marioux ! "

Un voisin du Canada, mais un voisin qui a l'air de revenir de la lune, tant il ignore ce qui se passe ici, le *Courrier des États-Unis*, en un mot, nous décoche de temps à autre un compliment, comme celui-ci, par exemple : " La race française disparaît de l'Amérique. Elle est chaque jour rayée du livre de la propriété conquise par ses sueurs. Elle s'est conservée au Canada, parce

qu'elle n'a pas eu de concurrence (!), mais en quel état d'ignorance, de sujétion, de routine et de superstition !"

O ignorance, que vous savez prêter le dos pour recevoir la bastonnade !

Ce même journal donne une idée du "patois normand fort curieux" que parlent les Canadiens. C'est la citation d'une fable de La Fontaine interprétée par nous : un plat d'horreurs.

"Un jou qui dégribouillai d'liau comme pou l'amour dû bon Gieu, un laboureur abrié dans sa méson, les coutes accotés sus la table, racc'it à ses éfants qu'étaient tout à l'entour de li, la fâble suivante, pendant qué d'son côte la mère mettait d'lafaitement dans l'fricot qui cauffait sus l'cagnard, pou l'diné d'ses gens :

"Unne faie, un corbeau agrippait sur un baleux qu'était d'ho un fromage blanc au lait calbot et i s'en fut s'juguer sur un gros nouyé pour y fère sa boustifaille.

"Dans s'tentréfaite, un vieu r'nard qu'était un finot es qui n'avait rin mâqué d'pis une bonne écousse, rinbinait à va la brivière pou vaie si i n'allait point trouvé queuque chose à s'mettre dans l'gaviau i passait justement dans l's'environs d'larbe où qu'était jerqué l'oisiau, son froumage dans l'bec tout prêt à l'baffer.

"Le r'nard qu'était allouvi et quasiment faimvailler, sitôt qu'il eut sentut l'goût du froumage, i s' dit en tout par ti, faut qué j'tâche dé vin chippé s'naubainne et qu'j'refasse s'nérât-là. Ca n'manquit point, v'là qui s'appréchtit bin jentiment d'l'oisiau qu'était point trop découginé ni déluré n'tout et i vin dit comme ça d'un air de soupe-douce : Bonjou, moussieu du Corbiau, j'vous faisons bin notr'compliment, ma fe d'Gieu j'êtes tout d'meinme biau gâs et bin raquinqué itout, et si j'chantai aussi bin qu'j'avait une bonne façon, j'êtes ben sur l'roué d'ces bouais là.

"Quand l'corbiau s'entendit alosé d'la sorte, il fut bin héreux et bin èse, et pou montré sa belle voit, i s'met à ouvri un grandissime bec..... et v'là son froumage chu sus des blaites qui s'trouvaient à c't'endroit. Lé r'nard qui le r'luquait d'bicoïn n'fit point l'dégailleux et ramassit l'froumage, et i dit au corbiau : Mon bon moussieu, apprenatt qué c'ti-ci qu'écoute les flatteurs et toujou leux dupe et qué l'senjoleux vivent aux crochets d'ceux qui reçoivent leux alôs.

"Cté leçon l'à vaut bin un froumage, j'cré.

“ L’oïsiâu qu’étai restai ébouhi comme un grand bejêt, jurit, mais un brin trop tard, qui n’s’e less’rait pus emberlificoter pas l’clapot ni l’bagout d’ces r’narés-là.”

.

Il y a quelques années, les journaux ont publié une liste d’expressions en usage parmi nous et qui passent pour du patois. Ainsi : *rouler ensemble*, pour dire *aller de compagnie* ; être *alégradé*, pour *rester en arrière* ; tant *seulement*, pour *seulement cela* ; *chaque* et *chacun* employés indifféremment.

Depuis lors j’ai relevé les phrases suivantes, écrites aux XVI^e et XVII^e siècles : “ Les régiments du Maine et de l’Anjou roulèrent quelque temps ensemble. ” — “ Nous étions en péril d’être dégradés parmi des peuples qu’on ne connaît pas. ” — “ Il est demeuré en ce triste lieu, avec un bateau et une barque tant seulement. ” — Entre ses bras il prit chacun baron. ” — “ Il sera au choix de chacun curé. ”

Nous n’avons donc pas créé ces expressions.

Qu’il nous serait facile de dresser un vocabulaire des mots étranges, sans racine ni raison, forgés et lancés dans le public de Paris depuis cinquante ans ! Le lecteur en sait déjà là-dessus plus qu’il n’est nécessaire pour s’édifier. Des hommes de goût, alarmés de cet envahissement de l’argot, ont tenté, plus d’une fois, d’y opposer une digue, mais en vain. Béranger a signifié son protêt en ces termes :

Faut-il qu’ainsi l’on te maltraite,
O langue si chère au bon sens!...
Si tu subis la loi hautaine
De tous nos brillants novateurs,
Bientôt Racine et La Fontaine
Auront besoin de traducteurs.

Le préjugé qui fait admettre là-bas toutes ces incorrections et cet appauvrissement de la langue, vent absolument que nous ayons le même reproche à nous faire : que dis-je ? ne pouvant nous trouver en faute, on a imaginé toute une série d’incongruités et de locutions vicieuses au bas desquelles on nous invite à mettre notre signature ! De là à nier nos facultés littéraires, la distance n’est pas grande.

M. Chauveau écrivait, il y a vingt-cinq ans : “ Nous avons les rudiments d’une littérature, à laquelle on ne manquera pas de

nier toute originalité et toute couleur locale, parce qu'elle sera tout bonnement française au lieu d'être iroquoise ; parce qu'elle s'avisera de parler d'autre chose que des sauvages ; parce qu'enfin, elle ne sera pas un éternel pastiche comme ces fameuses traductions de poèmes qui n'ont jamais existé..."

La prédiction se réalise.

.

Outre les fautes de français relevées par M. Dunn dans l'article de M. Michel, qui se moque de notre langage, on peut citer les suivantes, tirées des premiers journaux de Paris.

On massacre la langue française ailleurs qu'au Canada.

C'est le *Journal de l'Instruction publique* qui nous fournit cette pièce curieuse :

" M. Gladstone a démenti le bruit que la reine et le prince de Galles aient envoyé leurs félicitations au Prince de Prusse," (*Le Journal de Paris* du 28 février 1871.)

Il fallait " eussent envoyé."

" Le gouvernement qui s'appliquera à transiger les questions irritantes." (*L'Opinion nationale* du 31 janvier 1871.)

Le verbe transiger requiert " sur " ou " avec " après lui ; il n'est point actif.

" Les efforts de la France devaient être dirigés autrement qu'ils l'ont été." (*La Gazette de France* du 2 février 1871.)

Avec la négation : " qu'ils ne l'ont été."

" Il est de cet idéal comme de tous les autres." (*Le Temps* du 7 février 1871.)

Écrivez : " il en est."

" Tout cela est bien élémentaire, bien naïf ; on est pardonnable de ne l'avoir pas inventé." (*L'Avenir national* du 18 février 1871.)

Dites : " excusable " au lieu de " pardonnable."

" Si les paysans votent, on les fera voter la liste prussienne." (*Le Garulois* du 20 février 1871.)

Mettez : " on leur fera voter," et non " on les fera voter."

" Coupable d'un crime, comme vous allez en lire les détails." (*La Patrie* du 22 février 1871.)

Il faut écrire : " comme celui dont vous allez lire les détails."

" L'interdit n'est pas encore levé, je défie quiconque d'expé-

«dier un télégramme dans aucune ville de France.» (*L'Éfigaro* du 24 février 1871.)

Écrivez « qui que ce soit, » à la place de « quiconque. »

.

En France on dit : *wagon*, *ébéniste* ; nous disons : *char*, *meublier*. Qui a raison ? Et puis, à la *brunante*, voudra-t-on l'accepter ? Si *char*, *meublier* et *brunante* passent au savant tribunal, nous soumettrons d'autres termes, justes, expressifs, et tout à fait de bon air.

Les termes impropres sont choses communes dans la bouche de tous les peuples du monde. M. Roy en relève chez nous quelques-uns, qu'il attribue aux habitants, aux marins et aux ouvriers, et que nous avouons de bonne grâce.

On dira *tombe* pour remblai ou terrassement. A la Rivière-du-Loup (en bas), l'action de creuser une tranchée s'exprime par le verbe *clairer* ; à Rimouski, par *caler* ; aux Trois-Pistoles, par *vider*. A Montréal on dit : *grenier à foin* ; à Québec, *fenil*, comme en France. Les *deux timons* d'une voiture sont appelés *travail* au lieu de *brancard*. Dans quelques endroits on dira *guides*, et dans d'autres *cordeaux*, pour désigner les *rènes*. *Bâtisse* est employé pour *bâtiment* ; *défont* pour *feu* ; et *je ne suis pas capable*, pour *je ne puis* ou *je ne peux pas*. On dit aussi *boucane* pour *fumée*. Des *meubles* deviennent *ménage*, en place de *mobilier*. Néanmoins, le langage est le même par toute la contrée, parmi le peuple comme dans la classe instruite.

.

Avant de finir ne cachons pas notre plus grand défaut, celui qui peut mettre sérieusement en péril la langue française au Canada : c'est la manie de parler anglais, ou même d'introduire des anglicismes dans le langage ordinaire. La plaie existe, elle s'agrandit, et deviendra incurable, si une salutaire réaction n'est pas produite avant longtemps par les gens jaloux de l'honneur de notre race et des souvenirs que la langue française porte avec elle dans ce pays fondé par nos ancêtres. A aucun titre un Canadien-français ne doit abandonner sa langue : elle a conquis assez de gloire pour qu'un pareil héritage ne soit pas laissé au bord du chemin. Ceux qui la méprisent sous le futile prétexte que pour la bien connaître il faut du travail, se dé

noncent par le fait même comme incapables de rien entreprendre. Si, après cela, on objecte, qu'il est plus facile de se rendre l'anglais familier, on commet une double erreur. Il est constant que presque personne ne s'est encore donné la peine d'étudier l'anglais, c'est-à-dire, qu'à l'heure qu'il est l'on n'acquiert proprement ni l'une ni l'autre langue. Quand l'ignorance et l'apathie nous font négliger les ressources qui nous sont propres, il est très-peu probable que nous irons exploiter celles des autres. En deuxième lieu, on croit généralement qu'il suffit d'échanger quelques propos banals dans la langue anglaise et que tout est bien. Or, il reste tout à apprendre. Les incorrections que l'on ne saurait tolérer en français ne peuvent devenir des qualités dans une autre langue, et on ne contestera pas que non-seulement nos compatriotes ont un accent anglais qui écorche l'oreille, mais qu'ils ne prennent pas le moindre souci de la grammaire et des règles de cette langue. Les étrangers les excusent, parce que ce sont des Canadiens. Disons tout de suite que l'indulgence est réciproque, car sur cent Anglais, Ecossais et Irlandais qui nous entourent, il ne s'en rencontre qu'un petit nombre qui parlent correctement. Ils ne sont pas plus parfaits que d'autres sous ce rapport, soit dit sans blesser personne, dans ce chapitre de vérités. Peu de races respectent moins leur langue que les Anglais, tout en voulant l'imposer à l'univers.

L'avantage que sa langue procure au Canadien-français est incontestable. Elle lui vaut parmi les siens tous les signes maçonniques. L'étude qu'il en fait orne son esprit et quadruple ses facultés. Grâce à cette étude, la langue anglaise ne lui offre que peu de difficultés : il s'en empare assez facilement, — et le voilà possédant les deux idiomes les plus répandus sur le globe, le voilà s'abreuvant aux sources de la littérature et de la science des deux plus fortes races des temps modernes. C'est un homme double. Les Anglais n'ont pas cela.

Et ne disons pas que, dans ces conditions, la langue française risque de se voir absorber par l'autre. Qu'on aborde l'anglais après avoir appris le français et l'on ne sera jamais tenté de se priver du secours de l'un ou de l'autre ! Les ignorants seuls nous font du tort en allant cacher leur ineptie sous le couvert d'une autre langue... qu'ils se donnent l'apparence d'avoir apprise !

BENJAMIN SULTE.

POÉSIE

Voici une jolie pièce de vers adressée à notre compatriote M. Louis-H. Fréchette par madame Elisa Frank, mère de M. Félix Frank, l'un des parnassiens du jour les plus en vogue à Paris, à qui notre poète avait adressé un exemplaire de son dernier ouvrage.

A MONSIEUR LOUIS-H. FRÉCHETTE

*Député au Parlement fédéral canadien, auteur de
PÈLE-MÊLE, Fantaisies et Souvenirs poétiques.*

Les pays sont lointains, — mais les cœurs sont tout proches,
Quand ils vibrent à l'unisson !
Je sais, poète, une chanson
Qu'on peut appeler sans reproches :

C'est la brave chanson que se disent si bien
Les âmes à travers l'espace ;
Pour l'entendre, l'oiseau qui passe
Suspend son vol aérien.

C'est le chant fraternel de ces amitiés fortes
Qu'un océan n'arrête pas ;
Les autres sont, hélas ! des mortes...
Les amis vont du même pas !

Cette chanson que j'ai tant de fois entendue,
Un fils me la redit souvent :
Il en jette la note au vent,
L'œil abimé dans l'étendue !

Aussi, comme un écho, lorsque vole aujourd'hui
Vers son logis — fière et légère —
Cette chanson qui nous est chère,
L'âme entière palpite en lui.

Merci donc à celui qu'un même sang fait vivre,
 Non le sang mortel de la chair,
 Mais celui — plus chaud et plus clair —
 Qui fait le poëte et l'enivre !

Merci, frère ! — Des bords du fleuve ensoleillé
 Ta jeune chanson nous arrive
 Avec un parfum de la rive
 Où ton rythme s'est éveillé !

Merci, d'avoir voulu que le sol des ancêtres
 Bût cette goutte de cristal,
 Et que de ton pays natal
 Nous vint ce qui sacre les êtres,

L'amour, — ce feu divin dont toute âme a besoin
 Pour résister aux jours de glace !
 Désormais, qui dira : — “ trop loin ! ” —
 Aux cœurs séparés par l'espace ?

Paris, 21 août 1877.

E. FRANK.

M. Fréchette a répondu par le sonnet suivant :

A MADAME ÉLISA FRANK

Quand la nuit tombe, — aux bords secrets des étangs clairs
 Dont le flot, balancé dans son urne trop pleine,
 Inonde vaguement de ses pâles éclairs
 Un fouillis d'ajoncs d'or qui tremble à chaque haleine,

Avez-vous entendu, — voix d'ange ou de sirène, —
 Animant tout à coup l'ombre des bois déserts,
 D'un rossignol ému la cantate sereine
 S'élever lentement dans le calme des airs ?

Tout fait silence alors — souffles, soupirs, murmures,
 Lyres des soirs que Dieu suspendit aux ramures,
 De la brise et des nids colloques enchantés...

Madame, vous avez de l'oiseau solitaire
 L'accent victorieux, et chacun doit se taire
 Dans le ravissement, sitôt que vous chantez !

Lévis, octobre 1877.

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

IMPRESSION

DES OUVRAGES ET DES JOURNAUX

CANADIENS

“Me serait-il permis de formuler un regret, presque une critique? Pourquoi l'impression des ouvrages canadiens n'est-elle pas, en général, mieux soignée? Évidemment, vos protes ne sont pas à la hauteur des littérateurs de leur pays Dieu merci, ils ont beau faire, le style reste français et très-français, ce qui est l'important (et vous appartient, à vous, écrivains canadiens); mais les fautes de genre et d'accord abondent dans le texte imprimé. Vous savez cela mieux que moi, puisque vous en gémissiez dans un de vos chapitres. Pour des ouvrages destinés à l'exportation, il y a là un sérieux inconvénient, et il faut que les auteurs se résignent à corriger eux-mêmes les épreuves typographiques. Je vous parle comme si j'étais du métier. Il n'en est rien cependant...”

(Extrait d'une lettre adressée à M. Benjamin Sulle par M. Charles de Bonnechose, et publiée dans l'Opinion Publique du 22 novembre dernier.)

Certes, il faut en convenir, voilà une leçon bien donnée. Sous une forme polie et presque gracieuse, en termes évidemment ménagés, mais avec toute la franchise qui convient à un ami sincère, M. de Bonnechose signale aux écrivains

canadiens un défaut qui dépare leurs ouvrages : la multitude des fautes typographiques.

En justice, nous pouvons bien dire qu'ils n'ont pas attendu les avertissements pour l'apercevoir et en gémir ; mais cela n'a pas suffi pour guérir le mal. Qu'y a-t-il eu de tenté, en effet, jusqu'ici, pour le faire disparaître ? — Presque rien. Il semble même que, dans certains quartiers, au lieu de s'amender sur ce point important, on aille fatalement de mal en pis. Les réclamations qui se sont élevées ça et là parmi nous n'ont suscité presque aucun effort, amené aucune amélioration sensible.

Voilà qu'aujourd'hui une voix étrangère vient à son tour constater le mal ; sera-t-elle mieux écoutée ? Espérons-le ; mais il est permis d'en douter.

Pourtant, nous ne saurions nous le dissimuler à nous-mêmes, les ouvrages imprimés au Canada, nos publications périodiques, nos journaux — oui, hélas ! n'oublions pas de mentionner nos journaux — sont remplis de fautes : fautes de genre et d'accord, comme le dit M. de Bonnechose, et, nous ajouterons, sans vouloir en donner l'énumération complète, fautes de ponctuation, fautes d'orthographe, barbarismes, solécismes, fautes de typographie proprement dites, fautes de toute espèce en un mot.

Ouvrez certains livres imprimés ici, jetez les yeux sur certains journaux, qu'y verrez-vous ? — Des fautes, toujours et partout des fautes, à chaque page, presque à chaque ligne.

— Il semble parfois que, négligeant de lire les épreuves, on a tout simplement mis en pages et livré à l'impression le premier travail du compositeur.

Il n'y a pas jusqu'à quelques ouvrages destinés aux écoles qui ne présentent, au point de vue de l'impression, le spectacle le plus déplorable, quand ces ouvrages pourtant devraient être sans tache et servir de modèle.

Nous ne disons pas assez : nos livres d'école sont, en général, sous le rapport typographique, les plus défectueux de tous ; cependant, ce sont à peu près les seuls qui récompensent leurs auteurs ; et, chose plus étonnante encore, la deuxième, la troisième édition d'un ouvrage d'une géographie, par exemple, que l'auteur a eu tout le temps de revoir, est aussi imparfaite que la première, si elle n'est pas encore plus négligée.

Voilà qui est vraiment impardonnable.

Personne ne s'offensera de ces aveux, puisque nous ne séparons pas notre sort de celui des autres, nous souvenant de cette sentence :

*Errata alterius quisquis correxerit, illum
Plus satis invidiæ, gloria nulla manet.*

Nous ne prétendons pas, non plus, confondre dans la foule des ouvrages négligemment imprimés les rares exceptions que l'on connaît. Du reste, la correction qui nous est donnée de loin, par un ami de notre littérature, si douce, si fraternelle qu'elle paraisse, contient réellement plus que nous n'avons dit et ne pourrions dire. Ce serait fol orgueil que de la prendre en mauvaise part, et naïveté pitoyable que de nous en dissimuler la portée.

Si M. de Bonnechose s'est donné la peine de critiquer les ouvrages canadiens sous le rapport typographique, il faut qu'il y ait vu un grand défaut et que ce défaut soit un grand inconvénient. Il nous le dit, du reste, en propres termes, comme on l'a vu plus haut. Oui, c'est un sérieux inconvénient, non-seulement pour des ouvrages destinés à l'exportation, suivant la remarque de M. de Bonnechose, mais pour ceux qui doivent rester entre nos mains, à plus forte raison pour ceux que l'on introduit dans les écoles. Quant à ces derniers, le moindre mal qui résultera d'une impression peu soignée sera de tromper, de distraire et les élèves et le maître, de les scandaliser peut-être, passez-nous l'expression ; car, en plusieurs cas, sinon presque toujours, on répétera de confiance, en écrivant et en parlant, les fautes contenues dans son livre de lecture, dans sa grammaire, sa géographie, etc.

A défaut de tout autre mérite, les livres qu'on veut mettre entre les mains des enfants devraient avoir au moins celui de la correction typographique ? Pourquoi n'en est-il pas ainsi ? *Chi lo sa* ? Les éditeurs s'en vont distribuant à tous les journaux des réclames accueillies par intérêt ou de confiance ; et qui s'occupe d'examiner ces éditions tant vantées ? qui proteste ? — Personne.

S'il s'agit d'ouvrages littéraires ou scientifiques, de revues, de journaux, qu'y a-t-il de plus maussade que d'y trouver partout des fautes ! Le plaisir de la lecture en est notablement diminué, presque tout à fait détruit, pour tous ceux dont les connaissances grammaticales ne sont pas complètement effacées.

Quant à l'auteur, on ne saurait dire le déplaisir qu'il éprouve en se voyant si mal imprimé. " Quel est celui d'entre nous, demandait, il y a déjà longtemps, M. Benjamin Sulte, qui n'a pas eu envie de se pendre à la lecture de l'un de ses articles massacrés de pareille façon ? "

On nous demandera : Mais si l'impression des livres et des journaux canadiens est si peu soignée, comme on le prétend, à qui la faute ? Est-ce l'auteur, est-ce le typographe, est-ce le correcteur d'épreuves qui est coupable ? — Voilà précisément ce que nous ne voulons pas dire : nous constatons un fait sans vouloir le mettre à la charge de personne.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas ailleurs comme au Canada.

Nous avons devant nous plusieurs revues françaises, italiennes, espagnoles, etc., imprimées à Paris, à Rome, à Naples, à Madrid, ou dans quelque autre grande ville d'Europe.

Nous en prenons un numéro au hasard, si bien au hasard, qu'en écrivant ces mots, nous mettons la main sur celui qui se trouve tout à fait accidentellement à notre portée. Nous en lisons de suite vingt pages.

Y avons-nous trouvé quelques fautes ? — Oui ; mais combien ? — Trois. Et encore, sont-elles très-pardonnables : c'est *exigéré* pour *exagéré* ; une virgule qui manque ici, une autre qu'il eût fallu omettre là. Voilà tout.

Si, au lieu de lire attentivement vingt pages d'une revue française, nous avons simplement jeté un rapide coup d'œil sur un égal nombre de pages imprimées au Canada, nous en aurions trouvé une cinquantaine bien conditionnées, et plusieurs tellement graves, que ce serait fausser l'expression que de les attribuer à la négligence. Pour être juste, c'est *ignorance* qu'il faudrait dire.

Ce mot n'est pas de trop, quand on sait que l'on se mêle de corriger les épreuves typographiques sans savoir les premiers éléments du métier, et que l'on fait fi de ces humbles détails au point de vouloir ignorer les plus simples éléments de la grammaire et de l'art typographique.

Puisqu'il faut dire toute la vérité, disons-la. Quelques-uns voudront peut-être y voir, comme en plusieurs autres circonstances, une indiscretion malheureuse, un parti pris de déprécier ce qui vient du pays, un défaut de patriotisme en un mot.

Il nous semble cependant qu'il y a des aveux profitables, et que la critique, fût-elle même sévère et quelque peu exagérée,

fait plus de bien que les éloges inconsidérés, même à ceux qui l'aiment le moins et qui la souffrent avec le plus d'impatience.

Si elle peut éveiller l'attention des uns, exciter l'ambition des autres, instruire, ne fût-ce qu'un seul de ceux qui surveillent l'impression des livres ou des journaux canadiens-français, elle aura plus fait à elle seule, pour le bien de notre littérature, que tous les ménagements, toutes les folles complaisances de ces prétendus protecteurs de notre honneur national.

On sait ce que nous sommes ; on nous l'a dit plusieurs fois ; on vient de nous le répéter ; nous le savons nous-mêmes : il ne nous reste plus qu'à faire une chose : l'humble aveu de nos fautes, accompagné de cette heureuse contrition qui contient le ferme propos de ne plus les commettre à l'avenir.

E ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.

1^o Le livre, ainsi que le journal, ne veut point de barbarismes.

Le barbarisme, dit la grammaire, est une faute de langue qui consiste à se servir de mots forgés ou altérés.

N'écrivons donc plus, n'imprimons plus surtout, comme on le fait dans des livres prétendus parfaits, dont les journaux ont fait tour à tour l'éloge :

Renchausser, pour rechausser ;

S'effronder, pour s'effondrer.

Estumescence, pour extumescence ;

Yacinthe, pour Hyacinthe ;

Enrégistrer, pour enregistrer ;

Régistre, pour registre ;

Astérique, pour astérisque ;

Aile, pour aile ;

Zône, pour zone.

Mais il est inutile de gonfler cette liste.

2^o Le barbarisme a, dans le solécisme, un parent, presque un frère, puisque tous les deux constituent une faute contre la pureté du langage. Ce qui distingue le dernier, c'est qu'il pèche en particulier contre la syntaxe.

La liste des solécismes qu'on voit tous les jours serait interminable, mais notre intention est uniquement de mentionner cette faute en passant, le seul moyen de l'éviter étant de recourir fréquemment à la grammaire.

C'est ainsi qu'on écrit, qu'on imprime et qu'on répète à chaque page :

Se rappeler de quelque chose, pour se rappeler quelque chose ;

Protège, pour protégé ;

Quoiqu'il en soit, pour quoi qu'il en soit ;

Règna, pour régna ;

Aussitôt qu'elle parût, pour aussitôt qu'elle parut ;

Le jeune homme compris alors, pour le jeune homme comprit alors.

Voici une série de fautes mêlées, prise dans un article de quatre pages dont la *composition* a été faite au Canada, non pas sur manuscrit, mais sur le texte imprimé, qui était parfait.

Lithurgique, pour liturgique.

Saint-Thomas, pour saint Thomas.

Vestutatem, pour *vetustatem*.

Sumbtionis, pour *sumptionis*.

“ Que nos louanges retentissent avec éclats. ” — Certes !

Præter rerum ordinum, pour *præter rerum ordinem*.

Fracta demum sacramento, pour *fracto demum sacramento*.

Epitre, pour épître.

“ Vous avez daigné vous asseoir sur les toits de chaume. ” — Cela devient sérieux !

Nous en omettons et de jolies.

Le genre de fautes que nous venons de signaler a rapport à la langue ; nous passons à celles qui regardent plus particulièrement l'art typographique.

3^o *Emploi des lettres majuscules.*

Au Canada, on fait un usage immodéré des majuscules. Peut-être a-t-on emprunté cette manière de nos compatriotes anglais. Nous savons bien, comme le font observer les grammairiens, “ qu'en cette matière les principes ne sont pas fixes ” et que “ la fantaisie, le caprice, et même la flatterie, président souvent à la distribution de la majuscule. ” Mais s'ensuit-il qu'il faille dépasser toutes les bornes ?

Il vous prend envie de relever tel mot par une majuscule ; mais enfin pourquoi ? Pour lui donner, dites-vous, de l'importance. — Alors, mettez-la partout, car il y a toujours plusieurs mots importants dans une phrase. Et où s'arrêtera cette manie ? Vous avez mis une grande lettre ici, pourquoi pas là ? pourquoi pas plus loin ? pourquoi pas partout ?

Lisez les meilleures revues européennes, les journaux les mieux soignés, et vous verrez qu'ils sont, relativement à l'emploi des majuscules, beaucoup plus avarés que nous.

Là, on n'écrit pas invariablement *Providence* avec une grande lettre, mais seulement quand ce mot est synonyme de Dieu ; les noms de mois ne la prennent jamais ; chez nous presque toujours : on écrit le 22 Novembre, le 30 Octobre, tandis qu'il faudrait le 22 novembre, le 30 octobre.

Là, les adjectifs se contentent d'une petite lettre ; chez nous, souvent, ils en prennent une grande. Ainsi, on écrit l'Église Catholique, au lieu de l'Église catholique ; on écrit le Pontife Suprême, au lieu de le Pontife suprême ; on écrit Saint Bernard, Saint François de Sales, au lieu de saint Bernard, saint François de Sales. Partout ailleurs, ces adjectifs, et en particulier l'adjectif *saint*, quand il est écrit tout au long, ne prennent jamais qu'une minuscule.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais à quoi bon ?

4^e *Usage du point ou du trait d'union dans les abréviations.*

Quand une abréviation se termine par la dernière lettre du mot qu'elle représente, on n'y ajoute pas de point.

Ainsi on n'écrit point *Mgr. l'évêque de ...*, mais *Mgr l'évêque de ...* ; on n'écrit point *M. le Dr. N.*, mais *M. le Dr N.* ; on n'écrit point *Mde. de Maintenon*, mais *Mde de Maintenon* ; on n'écrit point *St. Bernard*, *Ste. Ursule*, mais *St Bernard*, *Ste Ursule*.

Voilà une faute que l'on retrouve presque partout, dans nos livres et nos journaux ; dans les livres ou les journaux français, jamais. Que l'on y fasse attention et l'on verra que nous n'exagérons aucunement.

Assurément, il y a sur ce point, chez les correcteurs d'épreuves, plus que de la négligence ; car la négligence, qui n'est ni générale ni continuelle, n'amène pas ainsi invariablement la même faute.

L'on emploie le point, si l'abréviation ne se termine pas par la dernière lettre du mot abrégé. Dans ce cas, le point est de rigueur. Ainsi, on écrira avec raison *M. le maréchal, S. Bernard*.

Quand le mot *saint* s'applique, non pas à un bienheureux, mais à une place, à une institution, à un homme vivant, etc., que ce mot soit écrit tout entier ou en abrégé, on l'unit toujours par un trait d'union au mot auquel il est joint, sans aucun autre signe.

On écrira donc St-Hyacinthe et non pas St. Hyacinthe, ni St.-Hyacinthe, ni St Hyacinthe; on écrira Sainte-Thérèse ou Ste-Thérèse, et non pas Ste. Thérèse, ni Ste.-Thérèse, ni St^e Thérèse. En général, à part la première lettre de l'abréviation, toutes les autres doivent être des lettres qu'on appelle *supérieures*, qui sont très-petites. Exemple: S^{te} Sophie.

A propos du trait d'union, les uns ont conservé l'habitude de l'employer pour unir *très* avec l'adjectif qui le suit; d'autres s'en dispensent. Quelques revues françaises ne le mettent plus, bien que la plupart le conservent. Nous'avions nous-même cru pouvoir suivre de préférence l'exemple des premières. Il nous semblait que les remarques de Bescherelle à ce sujet devaient l'emporter sur l'usage, d'autant plus que c'eût été un signe de moins à écrire. Mais les meilleurs dictionnaires, les éditions les mieux soignées n'omettent jamais ce trait d'union. Le plus sage est de les imiter et décrire, par exemple, *très-bien*, *très-juste*. Ajoutons "qu'une espace fine avant et après le trait d'union est d'un bon effet, surtout dans les lignes fortement espacées."

Un autre mot, que chacun accentue à sa manière, c'est *complètement*. Beaucoup marquent le premier *e* de l'accent grave; ils suivent en cela l'autorité de Bescherelle. Nous avons consulté beaucoup de dictionnaires, nouveaux et complets. Presque tous écrivent *complètement* avec l'accent aigu. Dans les livres imprimés en Europe, dans les revues, etc., on l'écrit généralement de la même manière, avec l'accent aigu.

—A continuer.

L'abbé T.-A. CHANDONNET.

DEUX LEGENDES

DES CANTONS DE L'EST

Les cantons de l'Est étaient en 1845 bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Au lieu des ces grands villages avec leurs maisons coquettes et leurs belles églises ; au lieu de ces immenses manufactures pleines de bruit et d'activité, de ces voies ferrées sur lesquelles passent en grondant les énormes wagons, on n'avait autour de soi que la forêt vierge et son bruissement mystérieux. Ça et là, cependant, la solitude était éclairée par un petit abatis au centre duquel s'élevait une grosse cabane, première empreinte de la civilisation au milieu de la nature sauvage. Aucun chemin, mais seulement de petits sentiers, sur des espaces de plusieurs lieues, à travers le bois.

Il est facile de s'imaginer ce qu'eurent à souffrir les premiers colons, et surtout les missionnaires, qui ne craignirent pas d'aller affronter les hivers dans ces solitudes éloignées.

La triste fin du révérend Bélanger, perdu dans la forêt et mort d'épuisement avec deux de ses compagnons, est encore présente à la mémoire d'un grand nombre de mes lecteurs.

C'était une existence aventureuse et pleine d'émouvantes péripéties. Aussi, les premiers colons ont-ils légué à leur descendants une foule de traits et de légendes dont le récit remplirait des volumes.

Parmi ces légendes, j'en citerai deux où le doigt de la Providence et l'influence de l'esprit du mal apparaissent d'une manière sensible. Je les présente telles qu'elles m'ont été racontées, en omettant toutefois les noms, qui m'ont été donnés confidentiellement par la personne vénérable de qui je tiens ce récit.

Un soir du mois de janvier, M. G** était assis près de son poêle, dans la mansarde d'une maison qui servait à la fois de chapelle et de presbytère à la paroisse d'Arthabaska. Au dehors, il faisait un beau clair de lune, mais le froid était piquant.

Vers huit heures et demie, M. G** entendit les sabots d'un cheval crier sur la neige en face du presbytère, et, un moment après, on vint l'avertir que quelqu'un le demandait pour aller visiter le nommé F** dangereusement malade à deux lieues de l'église.

Le messenger et sa bête paraissaient tous deux exténués. Le cheval, malgré le grand froid, était trempé de sueur et l'homme était pâle et tremblant.

— Tu dois être venu très-vite, dit M. G** pour avoir mis ton cheval dans cet état.

— Pardon, M. le curé, répondit le messenger, je suis venu au pas toute la distance. J'ai quitté la maison de F** à quatre heures et je pense bien qu'il n'est pas loin de sept maintenant.

— Sept heures ! Il est huit heures et demie passées ; qu'est-ce qui a pu te retarder ainsi ?

— Je ne comprends pas cela, reprit le messenger, que nous appellerons Baptiste : mon cheval est une excellente bête ; il était frais lorsque je suis parti ; mais au bout d'un mille au plus, il s'est arrêté, s'est mis à trembler, puis est tombé sur le côté. Je l'ai fait relever et il est reparti, mais il n'y a pas eu moyen de le faire aller plus vite qu'au pas. Plusieurs fois, le long de la route, il a fait des écarts, chose qui ne lui était jamais arrivée, à ma connaissance ; par deux fois il s'est retourné et lancé à fond de train dans la direction de la maison ; j'ai eu toutes les peines du monde à le faire revenir. A part cela, M. le curé, j'ai vu bien des choses dans le bois, le long de la route, mais je ferai peut-être mieux de n'en pas parler, car vous ne me croiriez pas.

— C'est bon, c'est bon, dit le curé ; tu es fatigué et ton imagination travaille, repose-toi ici, tu repartiras au point du jour si tu veux.

— Merci, reprit Baptiste, d'autant plus que je ne voudrais pas pour cinquante piastres repasser par le même chemin, cette nuit.

M. G** fit atteler son cheval à une petite *carriole* (1) et partit accompagné de son frère, nommé Augustin, pour aller administrer le malade.

— J'espère, dit Augustin, comme ils parlaient, que nous n'aurons pas autant de *misère* que Baptiste.

(1) Au Canada, la *carriole* est une voiture d'hiver très en usage dans les districts de Québec et des Trois-Rivières.

— Allons donc, fit le curé, Baptiste est un peureux ; il a été effrayé par son ombre au clair de la lune.

— Nous verrons, nous verrons, reprit Augustin d'un air pensif ; son cheval est un des meilleurs de la paroisse, et il faut quelque chose d'extraordinaire pour l'avoir mis dans cet état.

Le curé ne répondit rien et toucha la bête, qui allongea davantage son trot sur la neige durcie.

Tout alla bien l'espace d'un mille environ, quand, tout à coup, et sans la moindre cause apparente, le cheval s'arrêta, fit un violent écart et brisa un des timons en tombant sur le côté.

Augustin, que la présence de son frère gênait, n'osa pas jurer, mais il marmotta toutes sortes de reproches à l'adresse du cheval, des chemins et même du timon.

Enfin, le cheval relevé, le timon clissé tant bien que mal, les deux voyageurs essayèrent de repartir ; mais le cheval ne voulait plus bouger. Tous les moyens de persuasion échouèrent, ses pieds étaient comme figés dans la neige. A la fin, le curé descendit de voiture et partit à pied ; aussitôt le cheval se mit à le suivre sans attendre aucun commandement. Au bout de quelques arpents, le prêtre remonta en voiture et le cheval continua sa route, au trot, jusqu'à la rivière Bécancour, que l'on passait sur la glace.

Mais, ici, un nouvel obstacle se présente. La rivière, qui est régulièrement prise en glace depuis décembre jusqu'à avril, était, par cette froide nuit de janvier, en pleine débâcle et charriait d'énormes morceaux de glace. La passer était manifestement impossible. Aussi Augustin, grognard de sa nature, profita-t-il de l'occasion pour lâcher les brides à sa mauvaise humeur. Mais grogner ne servait à rien : le fait était là ; l'obstacle était insurmontable. Il fallut donc se décider à s'engager dans un autre chemin qui remontait la rivière et conduisait à un pont que l'on avait établi, deux lieues plus haut, l'été précédent, sur un endroit où les berges sont considérablement rapprochées.

Ils ne purent avancer que très-lentement, car le cheval s'arrêtait à chaque instant et ne repartait qu'après que le prêtre avait été en avant faire le signe de la croix. A un certain endroit de la route, ils trouvèrent un énorme tronc d'arbre étendu par le travers, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés qu'ils parvinrent à le franchir. Bref, il était près de minuit lorsqu'ils arrivèrent au pont, qu'ils passèrent sans aucune difficulté.

Le cheval prit de lui-même une allure assez rapide, et ils croyaient en avoir désormais fini avec les obstacles, lorsque, au bout d'un mille environ, un nouvel écart rompit en deux le second timon. Augustin le clissa en silence. Il commençait à avoir réellement peur et à croire que "le diable devait s'en mêler."

L'accident réparé, ils se remirent en route, mais ils n'avancèrent qu'au milieu de toutes sortes d'empêchements. Tantôt, c'était quelque pièce du harnais qui cédait, tantôt, c'était le cheval qui se jetait les pieds de derrière en dehors des timons; puis, une fois remis en place, il ne voulait plus marcher. Enfin, vers une heure du matin, et après mille difficultés, ils arrivèrent à une maison située à environ trois milles de la demeure du malade.

Le curé laissa là Augustin avec la voiture, et se mit en frais de parcourir à pied le reste de la route, persuadé qu'il serait rendu plus tôt. Comme il connaissait bien le chemin et que la lune était encore haute, il partit d'un pas ferme et accéléré, espérant bien se rendre en moins d'une heure. Mais il avait compté sans l'influence de l'esprit malin. En effet, il marcha longtemps livré à ses pensées et sans trop tenir compte du temps écoulé; cependant, rendu à un certain endroit, ayant levé les yeux, il crut s'apercevoir qu'il n'était pas dans le bon chemin. En effet, après avoir examiné les environs, il constata avec stupeur qu'il avait dépassé de plus d'une lieue l'embranchement de chemin conduisant à la maison du malade.

Il lui fallut revenir sur ses pas; et il était près de six heures du matin lorsqu'il arriva, brisé de fatigue, à sa destination.

En entrant, il vit avec douleur que son voyage était inutile: le malade venait d'expirer. Un second messenger, envoyé au-devant du prêtre, avait eu le temps de se rendre jusqu'à la chapelle et de revenir chez le malade, avant que M. G** fût arrivé. Il assura que la rivière était parfaitement glacée et qu'il n'y avait aucune apparence de récente débâcle; que, de fait, il avait traversé sur la glace en allant et en revenant.

Le prêtre avait pu se reposer quelque temps lorsqu'Augustin arriva avec la voiture. Ils remontèrent donc dans la carriole pour revenir par le chemin le plus court.

Arrivés à la traverse, ils trouvèrent la rivière couverte de glace et de neige, avec la trace du chemin qui servait depuis plus d'un mois. Il était donc évident que la glace ne s'était pas brisée depuis l'automne, et que la débâcle dont ils avaient

été témoins n'était qu'une hallucination produite par l'esprit malin, dans le but d'empêcher le prêtre d'arriver assez vite pour recevoir la confession du pécheur mourant.

— Il faut que nous ayons eu la vue trouble hier soir, dit Augustin, en constatant l'état de la glace.

— *Desiderium peccatorum peribit* : le désir du pécheur périra avec lui, prononça gravement le prêtre.

Et ils continuèrent leur route en songeant aux terribles effets de la vengeance du Tout-Puissant.

Tel est le récit que me fit M. G**, lui-même

— Mais, ajouta-t-il, j'ai un autre fait qui va vous consoler de cette lugubre histoire. Cette fois, "le bon Dieu s'en est mêlé."

Voici comment la chose est arrivée. Une belle matinée de printemps, un de mes paroissiens irlandais arriva au presbytère, dans une carriole à laquelle était attelé un misérable petit cheval dont vous n'auriez pas donné cent sous. L'Irlandais était un vieillard du nom de Mooney ; il venait me chercher en toute hâte pour administrer une de ses parentes très-âgée, qui demeurait à quinze milles du presbytère. Je savais que la vieille ne parlait pas un mot de français et j'ignorais complètement la langue anglaise. Je partis, néanmoins, à la grâce de Dieu, non sans faire remarquer à Mooney que son cheval ne nous rendrait probablement pas à mi-chemin.

— Pourtant, monsieur, répondit-il, s'il nous mène du train qu'il m'a amené ici, j'ai lieu de croire que vous n'aurez pas à vous plaindre.

En effet, et toute singulière que la chose puisse paraître, le petit cheval partit à fond de train, sans avoir besoin ni des guides ni du fouet.

Mooney me dit pourtant que sa bête n'avait mangé que de la paille pendant tout l'hiver, malgré un travail constant, et que, d'ordinaire, tous les coups de fouet du monde n'auraient pas pu lui faire quitter son allure habituelle, qui était le pas le plus lent possible.

— Ce cheval, ajouta-t-il, est la plus triste rosse que j'aie encore rencontrée ; et, cependant, aujourd'hui, voyez comme il nous emporte. Je n'y comprends plus rien du tout.

Nous arrivâmes à une rivière qu'il fallait franchir, à un endroit où un grand nombre d'hommes étaient occupés à couper du bois. En nous voyant arriver, ils se mirent à crier et à courir vers nous. Mais nous n'eûmes pas le temps d'entendre ce qu'ils disaient : le petit cheval filait comme un trait. Il passa la

rivière sur la glace, et, en un temps relativement très-court, j'arrivai au chevet de la malade. Je la confessai, et, à mon grand étonnement, je compris parfaitement tout ce qu'elle me dit, tandis qu'elle semblait saisir facilement le sens de mes paroles, quoique je lui parlasse le français, qu'elle ignorait, et qu'elle me répondit en se servant de l'anglais, que je n'avais jamais compris.

J'avais à peine fini de lui administrer les derniers sacrements, qu'elle mourut de la mort des justes, en me jetant un dernier regard rempli de reconnaissance.

Je remontai alors en voiture pour revenir chez moi ; mais au bout d'un mille, nous fûmes obligés de prendre un autre cheval : notre coursier de tout à l'heure avait repris ses anciennes allures, et nous aurions passé la semaine en route.

Lorsque nous fûmes rendus à la rivière que nous avons traversée quelques heures auparavant, je constatai, à mon grand désappointement, qu'elle était entièrement libre de glaces. On ne voyait pas même ces glaçons flottants qui continuent à passer pendant les trois ou quatre jours qui suivent une débâcle. Il fallut faire un détour de plusieurs milles pour trouver un bac et venir reprendre le chemin vis-à-vis du même point, à l'endroit où était le chantier dont j'ai parlé un peu plus haut.

A notre arrivée, les hommes du chantier entourèrent la voiture et nous marquèrent leur extrême étonnement de ce que nous avions passé la rivière le matin. Ils nous assurèrent que la glace était partie depuis plusieurs jours ; qu'en nous voyant nous engager dans cet endroit, ils avaient crié de toutes leurs forces pour nous avertir ; mais que le petit cheval, lancé à toute bride, avait passé sur l'eau, avec la carriole, comme si la glace eût encore été là.

Je voulus leur assurer que j'avais passé sur la glace, mais ils me répondirent qu'il n'y avait pas moyen de s'y tromper : la rivière était libre depuis quatre jours.

Je quittai ces braves gens et poursuivis ma route en songeant aux mystérieux desseins de la Providence, qui sait châtier le coupable endurci, mais qui commande aux éléments pour qu'une âme humble et pieuse ne parte pas de ce monde sans recevoir, par le ministère de la religion, un avant-goût de ce bonheur qui doit luire sur elle pendant toute l'éternité.

ROCLEF.

Traduit de l'anglais par N. L.

DES DOUBLES MARÉES

QUI SE PRODUISENT EN MÊME TEMPS

DES DEUX CÔTÉS OPPOSÉS DU GLOBE

On sait que, deux fois par jour, à 12 heures 25 minutes d'intervalle, les flots de l'Océan produisent en s'élevant un phénomène qu'on appelle *marée*.

Les astronomes sont d'accord pour reconnaître que ce déplacement d'une partie du volume des eaux, est dû à l'influence de la lune, ou de la lune et du soleil, dont les forces d'attraction s'unissent ou se contrarient, pour produire, selon leur position respective, les *marées ordinaires* ou les *grandes marées*. Les mêmes influences, mais développées par la situation du globe à l'écliptique, à l'époque des équinoxes, provoquent les marées encore plus considérables qui surviennent alors.

Tout cela est rationnel. Les anciens l'avaient constaté sans l'expliquer, puisqu'on rapporte qu'Aristote se jeta dans l'Euripe et se noya de désespoir, en se voyant incapable d'expliquer le *flux* et le *reflux* de la mer.

Mais Kepler pressentit et émit jusqu'à un certain point le principe que Newton développa plus tard, nous voulons parler de cette grande loi de la gravitation universelle, qu'on retrouve partout.

Peut-être même que cette loi est la seule que le Créateur ait faite. Nous sommes induit à le croire par l'idée que nous nous faisons de la grandeur de Dieu, et par tout ce que nous voyons ; car on la reconnaît dans la révolution des astres, dont elle prescrit la marche et l'équilibre ; dans les entrailles de la terre, où elle forme les minéraux, sous le nom d'*attraction* ou d'*affinité des corps* ; au fond des mers, où la perle et la nacre s'élaborent lentement sous son influence ; dans le mariage des plantes ;

dans les réactions produites par la chimie, réactions dans lesquelles on voit les *contraires* s'isoler et les *semblables* se rechercher et s'unir, avec les apparences d'un mouvement *vital*. On retrouve encore cette loi dans le cerveau de l'homme, car, sans nier l'intervention de Dieu dans la création des éléments de la pensée, on ne peut méconnaître que nos vices et nos qualités ne dépendent, jusqu'à un certain point, de tendances physiques enfantées par cette loi qui engendre ailleurs l'*attraction*, l'*affinité*, la *gravitation*, le *niveau* ou l'*équilibre* — c'est-à-dire la même chose, les mêmes actes, sous divers noms, dans différentes circonstances — mais qui est toujours *cause* de ce qui fait l'*ordre*, c'est-à-dire l'*harmonie* dans toute la nature.

Nous désirons qu'on ne voie pas, dans ce qui précède, une tentative philosophique fort loin de notre pensée. Ce que nous venons de dire n'est que le préambule naturel, et presque obligé, de la démonstration d'un phénomène qu'on déclare très-complexe, et qui nous semble, au contraire, *essentiellement* simple, si on le rapporte à la loi dont nous venons de parler ; et c'est pour cela que nous avons dû commencer par dire que cette loi est générale, peut-être même unique.

Sir John Herschell, qu'il importe ici de ne pas confondre avec son père, sir William Herschell, s'exprime ainsi :

“ Les marées sont un sujet d'étrange difficulté de compréhension pour un grand nombre de personnes. Que la lune, par son attraction, rapproche d'elle les vagues de l'Océan, cela semble tout naturel ; mais que la même attraction provoque les mêmes effets sur le côté opposé de la terre, et au même moment, cela paraît matériellement impossible et d'une absurdité palpable ! Pourtant, rien n'est plus vrai. ”

— Rien n'est plus faux, au contraire, et la suite de cet article le démontrera.

Or, c'est ce phénomène parfaitement défini, que nous croyons inexplicable jusqu'à ce jour.

En effet, nous croyons que sa simultanéité dans deux hémisphères différents, n'est pas due à l'attraction de la lune s'exerçant en même temps aux deux côtés opposés du globe, ni à la force centrifuge produite par la rotation de la terre, ni aux autres causes présentées jusqu'à présent — qui nous paraissent de véritables aberrations — mais uniquement à la loi de gravi-

tation dont nous avons parlé ; et cette loi nous paraît s'exercer ici de la façon la plus élémentaire, la moins complexe, et la plus évidente.

La conscience que nous avons de notre infériorité, au double point de vue de la science et du génie, nous empêche de citer les noms des auteurs des systèmes que nous allons résumer, parce que nous aurons à ajouter que ces systèmes sont faux. Pourtant, il est difficile de n'être pas frappé de l'inconséquence ou de l'incohérence des raisonnements, comme des différences radicales qui existent entre les opinions émises sur ce sujet par des hommes qui sont également illustres. Et si, sur dix théories présentées, il y en a neuf qu'on doit nécessairement rejeter, il ne nous semble pas impossible que la dixième ne soit pas plus vraie que les neuf autres, fût-elle signée par Herschell, puisqu'elle est en opposition avec celle qui est signée par de Laplace.

Aujourd'hui, l'on ne discute plus sur cette question, mais les auteurs des meilleurs traités n'en diffèrent pas moins entre eux. Chacun d'eux a sa théorie et la présente comme un acte de foi que nous sommes invités à répéter dévotement, sans examen et sans discussion : *Magister dixit*, ça suffit !

Les uns nous disent : " Au lieu de n'y avoir qu'une marée directement sous la lune, comme le raisonnement devrait suggérer de le croire, il existe une autre marée qui se produit en même temps, du côté de la terre directement opposé. Cette agglomération des eaux, dans le même temps et sur deux points diamétralement opposés l'un à l'autre, détermine aux points justement intermédiaires un abaissement de la masse, qu'on appelle, par opposition au phénomène de soulèvement, marée basse.

" Ces quatre marées quotidiennes, dont deux basses et deux hautes, en passant chaque jour d'est en ouest, provoquent le flux et le reflux, tous les 12^h 25^m, sur les mêmes rivages.

" La cause de cette élévation simultanée des flots, de l'un et de l'autre côté de la terre, est due à l'influence de la lune et du soleil sur les eaux, mais plus spécialement à celle de la lune. — La principale cause des marées du côté de la terre qui est opposé à la lune, vient de la différence d'attraction de la lune sur les divers points du globe. Cette différence s'ex-

plique facilement (!). Le diamètre de la terre est d'à peu près un trentième de la distance qui sépare la lune de notre planète ; il en résulte que la différence d'attraction lunaire qui s'exerce d'un côté de la terre, est d'environ $\frac{1}{3}$ de l'attraction exercée de l'autre côté. Ce qui suffit pour donner à la terre cette élongation qui fait prendre à cette immense goutte d'eau la forme ovoïde, qu'on lui voit quand deux marées se produisent de deux côtés opposés ; c'est-à-dire que c'est cette élongation, produite par la lune aux dépens des eaux, qui cause les deux marées simultanées que nous avons deux fois chaque jour."

Cette théorie est fautive ; nous prétendons le prouver ci-après, notamment par une observation que nous ferons à propos des tempêtes au temps des équinoxes ; et de plus, elle est ambiguë et équivoque.

D'autres savants ont supposé ceci : " La révolution de la terre autour du centre de gravité qui lui est commun avec la lune (on estime que ce point se trouve à 3,200 milles de la terre), augmente la force centrifuge de ce côté de la terre, et motive le soulèvement des vagues et l'agglomération des flots sur le point diamétralement opposé à la lune. De là les secondes marées."

En logique et en physique, ce serait précisément le contraire qui devrait avoir lieu ; cependant nous citons textuellement la théorie d'un homme justement célèbre, mais à d'autres égards.

Plusieurs astronomes attribuent la marée antipodique de la lune à la seule force centrifuge produite par la rotation de la terre. On lit dans la *Géographie Physique* de Maury, ouvrage que l'on estime fort en Amérique, et avec raison : " Quand ont lieu les marées, l'eau qui entoure la terre est plus attirée par la lune que la terre elle-même, mais seulement du côté de la lune ; du côté opposé, c'est le contraire qui a lieu. D'où il semblerait résulter que la lune exerce sur les eaux une influence attractive d'un côté de la terre, et une action répulsive de l'autre côté."

Au résumé de ces théories, les seules qui méritent d'être rappelées, nous ajouterons certains faits sur lesquels nous prétendons appuyer la démonstration de la nôtre ou qui doivent servir, selon nous, à en prouver la vérité.

1^o L'océan Pacifique est plus profond, trois fois plus large que l'océan Atlantique, et pourtant les marées y sont moins hautes.

2^o Dans la baie de Fundy, la marée s'élève quelquefois au-dessus de 71 pieds anglais ; elle s'élève de 11 pieds et demi à Boston, et seulement de 5 pieds à New-York.

3^o Les principaux détroits, surtout dans le voisinage du pôle nord, tels que le détroit de Davis, le détroit de Behring, la mer ou la baie de Baffin, etc., ont des courants inférieurs d'une grande étendue et d'une force irrésistible. Le lieutenant de Haven, cité par Burritt, rapporte que dans le voyage qu'il fit à la recherche de sir John Franklin, il fut arrêté dans le détroit de Davis par un courant qu'il ne pouvait vaincre ; mais il vit passer près de lui l'un de ces gigantesques glaçons qu'on nomme *icebergs*, qu'un courant inférieur entraînait au nord. Il eut la pensée d'y attacher son vaisseau et, suivant son expression, il fut aussitôt entraîné " like a shot. "

4^o On évalue à 1,000 milles par heure la vélocité du flot qui passe d'est en ouest ; ce qui coïncide à peu près avec la marée qui fait le tour de la terre en 24 heures 50 minutes. Il y a une trentaine d'années, l'amirauté anglaise établit un système d'observations sur toutes les mers du globe ; il fut constaté alors qu'une vague qui était partie de l'océan Arctique, était passée 12 heures plus tard à 50 degrés au sud des îles Falkland. Cette vague avait 7,000 milles de longueur ; son élévation moyenne était de 2 pieds, et sa vélocité, en raison de ce qui précède, dut être de 600 milles à l'heure.

Revenant maintenant aux doubles marées et aux systèmes résumés ci-haut, nous dirons que l'attraction de la lune, qui n'est pas niabile, ne peut cependant pas s'exercer dans le sens nécessaire pour provoquer, de l'autre côté de la terre, une augmentation du volume des eaux égale ou à *peu près* égale à celle qu'elle engendre au-dessous d'elle-même. Si nous nous trompions, cette puissance d'attraction devrait être suffisante pour attirer toutes les vagues de l'Océan du même côté ; ce serait la négation de la seconde marée au lieu d'en être l'explication ! Pour que cela ne fût pas, il faudrait que cette influence attractive traversât les zones des marées basses sans y exercer son action, et que cette action s'exerçât ensuite

dans un sens opposé à son foyer, soit à la lune elle-même ; ce qui constituerait, en effet, à celle-ci, une puissance attractive d'un côté de la terre et répulsive de l'autre. Mais cette double propriété n'est possédée par aucun corps. L'illusion qui peut y faire croire dans certains cas, n'existe que lorsque la force centripète est victorieusement combattue par une force centrifuge, que rien ne peut engendrer dans l'espèce. Enfin, si la lune pouvait exercer ce pouvoir au point qui nous occupe, et comme on le dit, cela ne pourrait être que par un phénomène de résorption, que le raisonnement repousse ici, et qui serait une découverte, s'il pouvait être prouvé ; découverte d'autant plus étonnante et grande, que le phénomène qu'on verrait se produire là, serait contraire à toutes les lois admises sur la gravitation ou l'attraction. Enfin, il faut tenir compte de l'attraction de la terre et se rappeler que, si elle peut être modifiée ou atténuée à la surface et sur un point du globe, elle a sur celle de la lune une supériorité qu'on évalue à 21,777 en moyenne, c'est-à-dire que l'attraction terrestre est à l'attraction lunaire comme 1 est à 21,777.

On dira peut-être que la lune agit sur un corps fluide seulement à sa surface, par conséquent sur les points les plus distants du centre de gravité de la terre.

Cette observation est juste si on ne parle que de l'hémisphère où se trouve la lune. Mais comme *le poids est en raison inverse du carré des distances*, si la lune, moins volumineuse que la terre, placée à une distance soixante fois plus grande que celle qui sépare les eaux du centre de gravité du globe, peut modifier l'attraction que ce centre exerce, jusqu'au point d'attirer au-dessous d'elle un volume d'eau considérable, il nous paraît inadmissible qu'elle jouisse du même pouvoir perturbateur de l'autre côté de la terre et dans un autre hémisphère que celui qu'elle occupe, où sa puissance d'attraction ne peut s'exercer que bien faiblement, s'il est vrai qu'elle puisse s'y faire sentir.

A l'appui de cette opinion, nous rappellerons ce que savent tous les marins et tous les astronomes, à savoir, qu'à l'époque des équinoxes les tempêtes sont terribles, abstraction faite du rôle qu'y jouent les vents, considérés comme *causes*. Or, si leur action comme *agents* est plus développée et se fait sensiblement plus sentir, c'est-à-dire si les vagues sont plus hautes et les abîmes plus profonds, c'est parce que les flots sont devenus

plus légers, c'est-à-dire que l'eau a perdu de sa pesanteur spécifique par son agglomération au-dessous de la lune, et par l'éloignement (qui en résulte) du centre de gravité de la terre.

On sait aussi que les tempêtes sont plus fréquentes quand le soleil et la lune se trouvent dans le même hémisphère, soit à l'époque des *grandes marées*, qui sont formées par l'attraction combinée de la lune et du soleil. Ajoutons que cette influence de la lune et du soleil ne s'exerce que dans l'hémisphère qu'ils occupent, et ne peut pas se faire sentir dans un hémisphère dont ils sont absents. Cela étant, nous en concluons que si leur pouvoir ne peut pas s'exercer sur les eaux de l'autre hémisphère pour augmenter la perturbation des flots pendant une tempête, ils ne peuvent pas, pour les mêmes raisons, former une marée aux antipodes du point où leur attraction directe en forme une autre.

Nous présentons les objections qu'on peut faire à cet argument. Nous le croyons bon, et nous pourrions invoquer beaucoup de choses à son appui ; mais nous trouvons superflu de le discuter ici, parce que ce n'est qu'un argument *de plus* en faveur de la théorie que nous allons exposer.

L'opinion qui invoque la force centrifuge comme agent unique, ou même comme auxiliaire d'une certaine valeur, ne nous semble pas plus autorisée que la force attractive et répulsive supposée à la lune.

Si la force centrifuge pouvait l'emporter sur la force centripète de la terre, cette force, fût-elle très-atténuée, déterminerait dans l'hémisphère occupé par la lune une marée d'une telle hauteur, qu'elle serait hors de proportion avec l'autre marée, tandis qu'il est établi que la hauteur de ces deux marées n'est pas sensiblement différente. Laplace voyait dans l'atmosphère une mer ayant de nombreuses analogies avec l'Océan. Ce n'était qu'une opinion, que lui-même, croyons-nous, n'a pas essayé de justifier autrement qu'en disant que cela devait être ; mais ce qui est certain, c'est que l'atmosphère, malgré son élasticité, présente une force de résistance, une densité, et un poids positif qui s'opposent, dans une certaine mesure, à l'érection des eaux. Comment expliquer, alors, que ces forces de compression soient annihilées par une force d'expansion ou centrifuge, qui ne prévaudrait contre elles qu'à de certaines heures, sous des latitudes particulières, et exactement limitées aux dimensions et surtout au volume de la marée sublu-

naire? Si cela pouvait s'expliquer (et nous croyons qu'on l'expliquerait à l'aide d'hypothèses admissibles), cette action centrifuge devrait s'exercer d'une façon, sinon permanente, au moins le plus souvent, avec plus d'intensité dans l'océan Pacifique, parce qu'il est aussi fluide que l'océan Atlantique, et parce qu'il est plus profond et considérablement plus large. Dans ce cas, le Pacifique devrait avoir, dans des proportions mathématiques qu'on pourrait déterminer, des marées beaucoup plus hautes que l'Atlantique, attendu que l'exercice de cette force centrifuge tendrait à diminuer les différences qui résultent de la configuration des côtes, des vents et des autres causes étrangères au flux lui-même qu'on constate dans l'Atlantique et qui en grossissent les marées, surtout dans certains parages. Mais c'est précisément le contraire que nous voyons.

Pendant cette seconde marée existe.

C'est incontestable, et pour qu'elle n'existât pas, il faudrait que la grande loi révélée par Newton fût changée, car on la retrouve ici, comme dans le ciel; elle se manifeste partout, inévitable et suffisante.

C'est toujours la loi de l'attraction ou de la gravitation, mais, contrairement à tout ce qui a été dit, la loi de la gravitation ou de l'attraction terrestre agissant peut-être uniquement, mais en tous cas, d'une façon souveraine, sur cette partie des eaux qui est en dehors de l'attraction lunaire, c'est-à-dire, dans tout l'hémisphère opposé à la lune.

Nous nous expliquons.

L'intervention d'un pouvoir étranger était nécessaire, pour donner à la mer le mouvement perpétuel que les besoins de la nature entière sollicitaient. Ceci n'a pas besoin de démonstration. De là la mission ou l'influence de la lune; mais cette influence est restreinte à l'hémisphère qu'elle occupe: si son pouvoir s'étend plus loin, il est dominé par un autre pouvoir plus grand; et c'est de l'exercice de ces deux pouvoirs que résulte l'équilibre.

Cette pondération de pouvoirs divers se retrouve partout dans le système planétaire, et il serait étrange qu'elle manquât dans le voisinage immédiat de notre globe, où son application semble devoir être plus nécessaire. Quand Dieu a fait notre monde, il a dit: Que l'ordre soit, et l'ordre fut. Or l'ordre, c'est l'équilibre.

En effet, au lieu des phénomènes succédant aux phénomènes, des abstractions et des anomalies qu'offrent les systèmes que

nous avons indiqués, nous croyons que le mouvement des eaux a la même cause que celui de la terre et de tous les astres, et que c'est de ce principe unique que résulte un équilibre (soit la formation d'une marée antipodique à la première) sans lequel l'économie de notre globe et sa marche à l'écliptique seraient rompues ou compromises.

Voici notre théorie :

La lune agit exclusivement dans l'hémisphère qu'elle occupe, et son action est d'autant plus énergique, qu'elle s'exerce plus directement (ce qui n'est pas détruit par cela que son influence ne se fait sentir que plus ou moins longtemps après son passage au méridien sous lequel le phénomène de la marée est appelé à se produire). La preuve qu'elle agit plus ou moins énergiquement, à raison de son action plus ou moins directe, se trouve dans ce que la *haute marée* la suit, plus haute ici, moins élevée là, jusqu'à ce que, de proche en proche, on arrive au point où la marée est dite *marée basse*. Et c'est là que finit la puissance de la lune, puissance qui s'étend ainsi presque à tout un hémisphère, mais pas plus loin.

Nous n'en voulons pas conclure que sa force d'attraction est bornée à cette limite ; nous ne mesurons ici son action que par rapport aux marées.

Il s'ensuit que l'élévation des flots au-dessous de la lune, au centre de l'hémisphère oriental, par exemple, provoquera nécessairement un abaissement des eaux aux frontières de cet hémisphère, abaissement qui sera en proportion directe de l'élévation qui se produira au centre. A cette hauteur, qui détermine une ligne comparable à la *méridienne*, les eaux de l'autre hémisphère s'abaisseront dans la même mesure ; parce que le niveau est obligé ; et ces eaux, qui ne peuvent rester perpendiculaires quand les eaux attirées par la lune les abandonnent, couleront et s'épandront dans une direction opposée à celle qu'ont suivie les premières. Ce qui revient à dire que des *périeci* — nous entendons les deux points opposés l'un à l'autre qui marquent le centre de la marée basse — les eaux, entraînées par leur propre poids, se dirigeront vers le point équidistant du centre physique de la marée basse, qui fait le tour du globe.

En d'autres termes, si nous supposons que la lune exerce son influence et son attraction la plus directe en 0° de longitude, le point culminant de la marée, pour cet hémisphère, sera en 0° de

longitude, et il se formera nécessairement une autre marée haute en 180° de longitude dans l'autre hémisphère, parce que, en 90° et en 270°, on aura le point inférieur des marées basses qui résultent de l'agglomération des eaux en 0° et en 180° — agglomération provoquée en 0° par l'attraction de la lune, et imposée en 180° par l'*obligation de niveau*, soit par la loi de gravitation, s'exerçant alors, dans toute sa simplicité et toute son intégralité; car ce niveau est impérieusement ordonné par le poids de l'atmosphère et l'attraction du centre de gravité de la terre.

Mais ici se présentent plusieurs objections.

Si le poids de l'onde et celui de l'atmosphère prescrivent le niveau, pourquoi les eaux s'écouleront-elles en s'abaissant plutôt vers l'autre hémisphère que vers celui que la lune influence? Il semblerait que c'est le contraire qui devrait avoir lieu, et que les eaux, qui ne peuvent pas, en effet, rester perpendiculaires, quand celles qui les précèdent du côté de la lune les abandonnent, devraient s'épandre dans le même sens. Mais si cela arrivait, toutes les eaux de la terre passeraient du même côté, et ça n'est pas ce qui arrive.

Une autre observation fort judicieuse est celle-ci.

Lorsque la marée se forme au-dessous de la lune, le poids de la terre augmente nécessairement de ce côté, et il doit en résulter que le centre de gravité de la terre se déplace; or, comme il se déplace pour se diriger du côté de la lune, c'est-à-dire du côté où celle-ci par son attraction augmente le volume des eaux et par conséquent le poids de cet hémisphère, il devient encore plus vraisemblable que les eaux qui sont en dehors de l'influence lunaire devraient suivre celles qui subissent cette influence; mais c'est le contraire que nous voyons.

Eh bien! c'est précisément la cause de cette anomalie *apparente* que nous croyons avoir pénétrée.

D'abord, le centre de gravité de la terre est-il déplacé par l'élongation du globe au-dessous de la lune, au moment où se produit une marée? Et s'il est déplacé, de combien peut-il l'être, c'est-à-dire dans quelle proportion, par rapport à sa position normale au centre du globe, et par rapport à la surélévation des flots ou à l'élongation qui résulte de la formation d'une marée? S'il y a une différence au profit du centre de gravité, c'est-à-dire, si son déplacement est géométriquement

inférieur à la mesure dans laquelle les flots sont grossis, il y aura perte de poids pour ceux-ci ; l'attraction du centre de gravité l'emportera dans l'autre hémisphère, et la formation d'une seconde marée deviendra obligée, s'il est toujours vrai " que la gravité spécifique des corps est en raison inverse du carré de la distance."

Nous allons le démontrer.

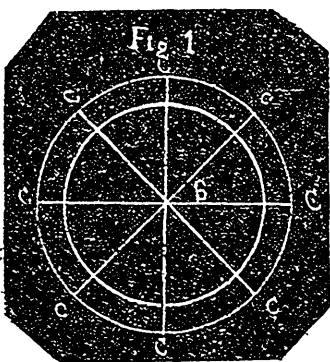
Les mouvements sidériques des eaux ne modifient que la surface mais ne changent pas le niveau, et la périphérie du globe n'est modifiée que lorsqu'une marée a lieu. Cette marée étant produite par l'attraction de la lune, il y a élongation de la terre au dépens de ses eaux, au-dessous de l'astre qui cause ce phénomène. Cette élongation est plus ou moins considérable, en raison de ce que la marée est plus ou moins haute, ce qui dépend, comme on le sait, des phases de la lune, de sa position à certaines dates du mois par rapport au soleil, surtout à l'époque des équinoxes ; mais quelle que soit la hauteur atteinte par la marée, le déplacement du centre de gravité ne peut jamais être aussi considérable (*en mesure*) que la surélévation des flots au-dessous de la lune, parce que celle-ci ne peut exercer son influence d'une façon effective qu'à la surface des eaux. A mesure que l'agglomération d'un certain volume d'eau forme une marée au-dessous de la lune, marée qui augmente le poids de la terre de ce côté, le centre de gravité, qui est un point imaginaire, mais très-positif et d'une sensibilité exquise, doit nécessairement se déplacer ; mais on comprend que ce déplacement doit être loin d'égaliser la hauteur accidentelle des flots.

Si l'on suppose arbitrairement que la marée atteigne à une hauteur de 30 pieds, le déplacement du centre de gravité aura lieu dans la même direction, non pas de 30 pieds, mais d'une longueur proportionnée à l'influence qu'une proéminence de 30 pieds, réduite à une zone d'une étendue déterminée, pourra exercer sur le poids d'un corps solide dont le diamètre est d'environ 3,000 lieues. Ce qui est vrai pour une marée de 30 pieds, le sera de même pour une marée de 100 pieds, de 10 pieds ou de 10 pouces, car rien n'est exact et rigoureux comme les phénomènes que des causes physiques déterminent.

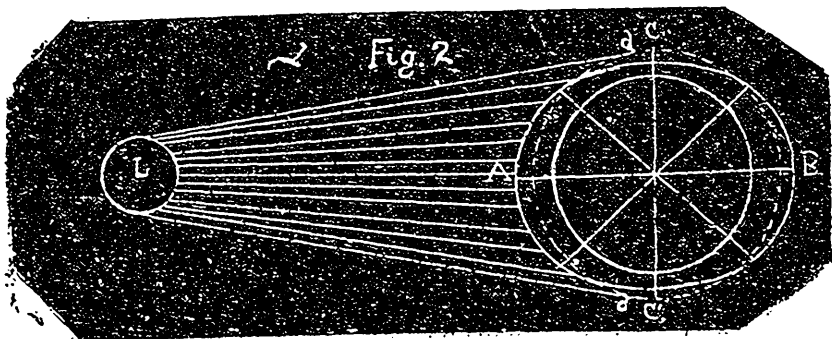
Si cela est vrai, et nous ne croyons pas qu'on puisse le nier, une marée simultanée est prescrite aux antipodes de la première marée. En effet, si la mer grossit de 30 pieds sous la lune, et

si le centre de gravité de la terre ne se déplace que d'une façon insensible, il doit en résulter (l'équilibre terrestre étant parfait avant la marée) qu'en s'agglomérant sous la lune, les eaux tendront à s'éloigner de plus en plus du centre de gravité du globe, et deviendront, par conséquent, d'autant moins pesantes que la marée atteindra à une plus grande hauteur, c'est-à-dire, d'autant moins lourdes qu'elles s'éloigneront davantage de ce centre générateur de la pesanteur spécifique des corps. Mais si, au contraire, les flots sont abandonnés à eux-mêmes, ceux qui sont en dehors de l'influence de la lune ayant conservé leur pesanteur, ou, plus exactement, leur pesanteur n'ayant pas été atténuée dans la même proportion, puisqu'ils sont demeurés plus voisins du centre de gravité, s'écouleront nécessairement dans la direction où les attirera ce centre.

Les figures suivantes rendront peut-être notre théorie plus facilement compréhensible.



La fig. 1 montre le globe entouré d'eau dont le niveau est partout égal, parce qu'aucune influence étrangère ne les trouble; les mouvements sidériques qui en agitent perpétuellement la surface étant sans pouvoir pour en modifier la situation relativement au centre de gravité de la terre, b. — C'est pour quoi les rayons C C sont tous égaux.



La fig. 2 montre la lune, L, et indique de quelle façon sa puissance d'attraction s'exerce à la surface du globe, et de

quelle manière se produit la double marée, que nous indiquons en A et en B. — Les lettres C et C' sont les eaux, qui, en prenant leur niveau, formeront la marée antipodique B, quand les eaux d d les abandonneront, sous l'attraction lunaire, pour former le renflement en A, qui formera la marée fomentée par la lune.

Nous avons dit qu'une élongation pareille à celle que produit la marée sublunaire devait se manifester aux antipodes de cette marée, et nous croyons avoir raison en attribuant ce phénomène à l'attraction terrestre, en dehors de toute autre influence :

1^o parce que les eaux placées en dehors de l'influence de la lune ne peuvent pas rester perpendiculaires, telles qu'on les voit en C C', quand les eaux qui obéissent à cette influence (d d) les abandonnent ;

2^o parce que, si elles ne peuvent pas rester perpendiculaires, il faut nécessairement qu'elles s'épandent, pour descendre au niveau qui est impérieusement ordonné par la pression atmosphérique, d'une part, et par l'attraction terrestre, d'autre part ; d'où il résulte qu'elles se dirigeront vers le point qui les rapprochera davantage du centre de gravité de la terre : c'est-à-dire qu'entraînées par leur propre poids, les eaux qui se trouvent en C C' s'abaisseront en refoulant les eaux voisines dans l'hémisphère opposé à la lune, de façon à former en B une agglomération pareille à celle que la lune a formée en A.

Et cela doit être. En effet, les eaux les plus pesantes (C C') ne peuvent pas suivre les eaux que la lune attire, parce que cela les éloignerait du centre de gravité, qui agit souverainement sur elles. Si les principes qui prescrivent leur abaissement pour arriver à un niveau obligé les forcent à s'épandre, elles s'épandront évidemment dans la direction qui les éloignera le moins du centre de gravité ; sinon elles agiraient évidemment de la façon la plus contraire aux lois de la gravitation, ce qui est inadmissible.

La science et le raisonnement semblent donc justifier notre opinion.

Mais il doit encore en être ainsi que nous le supposons, parce que s'il en était autrement, c'est-à-dire, si le centre de gravité se déplaçait dans la même mesure géométrique que

les eaux, la terre pèserait sensiblement plus en A que dans l'autre hémisphère — ce déplacement considérable en serait une preuve — et, dans ce cas, la terre quitterait l'orbite qui lui est tracé, car la ligne de l'écliptique passe évidemment par son centre de gravité, et, si ce centre se déplaçait avec les marées, la terre suivrait dans sa révolution autour du soleil une voie tortueuse ; elle aurait une espèce de marche titubante, contraire à la régularité des jours et des nuits suivant les saisons. Cette irrégularité dans sa marche n'a jamais été constatée, ni même supposée ; et, si elle existait, fût-elle insensible lors des marées ordinaires, elle deviendrait manifeste à la date des grandes marées, et notamment à l'époque des équinoxes, dont la périodicité ainsi que la parité des jours et des nuits seraient modifiées ; car il y a des marées plus considérables les unes que les autres, et elles influenceraient le mouvement du globe de façon à provoquer des variations qui ne pourraient nous être échappées jusqu'à aujourd'hui.

Si, en dehors des raisonnements basés sur l'astronomie et la physique, on considère ce qui se passe depuis le temps où les bergers de la Chaldée ont fait des remarques astronomiques, on voit que la terre et toutes les planètes de notre système suivent une marche invariable, car à des époques qui forment des périodes bien connues, les mêmes phénomènes astronomiques se renouvellent dans des circonstances absolument identiques ; et cet ordre est prescrit par la combinaison des attractions de tous les corps célestes. La terre intervient comme les autres dans l'harmonie universelle et dans l'économie du système auquel elle appartient, pour la part que lui assignent son volume et la distance qui la sépare du soleil ou de Jupiter.

Est-il possible que l'influence de la lune l'emporte sur celle de tout le système qui trace à notre globe l'écliptique qu'il suit ? Ce serait pourtant ce qui aurait lieu, nous le répétons, si l'élongation du globe produite par la marée sublunaire déplaçait sensiblement le centre de gravité de la terre. D'un autre côté, si elle n'a que peu d'influence sur ce point, comme l'élévation des flots est certaine quand la lune agit sur eux dans l'hémisphère qu'elle occupe, il s'ensuit *nécessairement* que les flots de l'hémisphère opposé sont plus voisins du centre de gravité, par conséquent plus lourds, et qu'ils doivent s'épandre, quand leur expansion devient obligée, du côté où ils pèsent davantage. Ce qui produit une seconde marée dans le même temps, mais un

peu moins considérable que la première, parce qu'elle n'en est que la conséquence, et parce que la terre tournant avec la lune, il y a toujours une marée sublunaire en train de se former, qui fait, heure par heure, tout le tour du globe chaque jour.

Or, c'est précisément là ce que nous voyons. Les secondes marées suivent les marées sublunaires et sont un peu moins considérables, bien que toujours en rapport avec elles ; ce qui est nécessaire si notre théorie est vraie, et ce qui ne serait pas, si les marées antipodiques étaient seulement formées par la force centrifuge ou même par la force centrifuge et l'attraction lunaire, fussent-elles combinées.

On peut encore objecter que les points les plus voisins du centre de gravité sont précisément dans la zone des marées basses, et qu'il paraîtrait devoir en résulter, bien qu'on voie le contraire arriver, que les flots devraient affluer dans cette zone au lieu de l'abandonner.

Mais ils ne l'abandonnent pas ! Quand la retraite des eaux en d prescrit l'affaissement des eaux en $C C'$, ces eaux plus lourdes, parce qu'elles sont en effet les plus voisines du centre de gravité, refoulent en s'abaissant les eaux qui leur succèdent en s'éloignant du centre d'attraction, ce qui explique leur retraite, puisqu'elles sont, à cause de cela même, plus légères, et c'est ainsi que se produit en B un renflement un peu moindre, mais presque aussi considérable qu'en A .

Cela doit être, parce qu'une quantité d'eau égale à celle que la lune aura attirée pour produire au-dessous d'elle la première marée, devra, en s'abaissant pour prendre son niveau, produire le refoulement d'un volume d'eau pareil, afin de se loger elle-même. N'étant pas libres de s'éloigner, parce que leur poids les retient, ces eaux repousseront, avec l'impassibilité et la précision qui se manifestent dans toutes les œuvres de la nature, les eaux moins lourdes, qui le deviennent de moins en moins, à mesure qu'elles s'éloignent des points $C C'$; et comme c'est en B qu'elles sont et deviennent à chaque instant plus légères, c'est là qu'on verra le point culminant de cette seconde marée, qui se trouvera être directement opposée au point culminant de la première marée, pour des raisons purement physiques, mais dont la conséquence est admirable.

Ainsi, deux marées simultanées sont prescrites aux antipodes l'une de l'autre, par la seule action de la lune, bien que l'in-

fluence de cet astre ne s'exerce que dans l'hémisphère qu'il occupe, parce que l'équilibre ne peut pas ne pas s'établir *pour les raisons physiques* que nous croyons avoir suffisamment exposées.

A la place des théories que nous avons indiquées, et de celles dont nous n'avons pas cru devoir parler, tant elles nous ont paru étranges et invraisemblables, on devrait donc, selon nous, substituer cette formule, qui se recommande au moins par sa simplicité :

“ La marée est causée par l'attraction de la lune ; mais comme en attirant et en agglomérant les eaux au-dessous d'elle, elle les éloigne du centre de gravité, les eaux de l'autre hémisphère, que leur voisinage du centre de gravité de la terre fait plus pesantes, s'épandent dans une direction opposée et forment une seconde marée aux antipodes de la première.”

Si cette opinion est juste, tout s'explique :

1^o Infériorité des marées dans l'océan Pacifique, parce que le refoulement des flots s'exerçant sur une plus vaste étendue, l'élevation qui doit en résulter est nécessairement moindre que dans l'Atlantique, dont les rivages sont plus rapprochés.

2^o Différence de hauteur dans certains parages, à raison des passages plus ou moins larges, ouverts à des eaux que repousse en les éloignant pour se loger, un volume d'eau considérable, que la loi de la pesanteur spécifique des corps oblige à s'affaisser : ce qui a pour résultat de rétablir un équilibre qui ramène le centre de gravité à la place qu'il doit occuper, pour que la marche de la terre à l'écliptique ne soit jamais modifiée.

3^o Les courants puissants des mers du nord, que ni le vent, ni la configuration des côtes, ni la topographie du fond de l'Océan ne justifieraient suffisamment sous les masses de glace qui recouvrent ces mers pendant neuf mois de l'année, et dans de vastes régions pendant l'année entière, deviennent explicables, car ils sont obligés en dehors de toutes circonstances étrangères, y compris l'attraction de la lune.

4^o La vélocité des flots passant d'est en ouest, devient aussi un facteur mathématique dans le calcul de ce problème, si nous l'avons résolu.

Nous ne croyons pas devoir parler ici de l'attraction solaire combinée ou opposée à celle de la lune, ni du retard qu'apportent les plus grands fleuves à restituer le flux que la marée leur

apporte chaque jour, ainsi qu'on le constate pour l'Amazone, le Mississipi et le St-Laurent ; non plus, que des vents et de certaines circonstances qui ont une influence certaine sur les marées, parce que nous n'entendons parler ici que des causes auxquelles nous croyons dues les marées antipodiques ou secondes marées.

Nous n'avons peut-être pas su le faire avec toute la clarté que le sujet nécessite, bien que nous soyons entré dans beaucoup de détails inutiles ou superflus pour les hommes compétents ; mais si nous avons cru devoir entrer dans ces détails, peut-être trop minutieux, et si nous avons présenté notre théorie et nos raisonnements sous plusieurs formes, quand une seule eût pu suffire, il ne faut l'attribuer qu'à la défiance de nous-même, qui nous fait craindre de n'avoir pas suffisamment expliqué ce que nous croyons si vrai, que nous n'hésiterions pas à accepter la discussion avec qui que ce soit pour soutenir notre théorie.

Nous terminerons cet article en disant que tout ce qui entoure le système des marées, tend à leur donner, selon nous, la cause simple que nous leur attribuons, et nous fait répudier, comme des aberrations astrologiques du moyen âge, la force en même temps attractive et répulsive de la lune, la force centrifuge et le rôle qu'on lui assigne dans des circonstances exceptionnelles et dans un milieu particulier, enfin l'espèce de torpeur où toutes ces théories laissent la terre, pendant que sa surface est incessamment modifiée en forme et en poids ; il nous semble que cette passivité est en même temps repoussée par le raisonnement, par la vue de tout ce qui s'accomplit, et par les enseignements des astronomes et des mathématiciens⁽¹⁾.

COMTE A. DE VERVINS.

(1) Il est à peine nécessaire de dire ici que nous laissons à l'auteur tout l'honneur comme toute la responsabilité de son écrit.

(*Note de la Réd.*)

REVUE EUROPÉENNE

Il s'est passé plus d'événements graves en Europe depuis ma dernière revue qu'il n'en était arrivé depuis plus d'un an.

La chute de Kars en Asie et, en Europe, celle de Plewna ont décidé le sort de la guerre en faveur des Russes, malgré tout le courage et l'habileté qu'ont montrés les généraux et les armées du Sultan.

Si, d'un côté, les Russes s'étaient avancés en Europe avec trop peu de prudence, et s'ils ont eu pour cette raison à perdre tant d'hommes et un temps si précieux devant cette forteresse de Plewna, qui sera désormais célèbre dans l'histoire, d'un autre côté, c'est un semblable excès de confiance qui, en Asie, a poussé les Turcs trop loin du côté de la Russie et leur a fait perdre Kars, où s'était illustré un homme bien connu au Canada, sir Fenwick Williams (1).

Mouktar pacha, enivré de ses succès, avait commis l'imprudence de laisser un de ses lieutenants, Ismaïl-Pacha, pénétrer à une grande distance sur le territoire russe, tandis qu'il allait lui-même camper au-delà de Kars menaçant Alexandropol. Pendant qu'il s'établissait ainsi dans une position qu'il croyait inattaquable, les Russes se remettaient rapidement de leurs défaites, recevaient chaque jour des renforts considérables, et une nouvelle armée appuyée par une puissante artillerie se mettait en mouvement dès les premiers jours d'octobre. Elle enlevait d'abord quelques positions avancées, ce dont le général turc ne s'effraya pas assez, puis, par une série d'opérations vigoureuses habilement conçues, elle s'emparait d'Awliar; le corps d'armée commandé par le général Heymen perçait les centres des lignes ennemies, tandis que celui du général Lazaref tournait les positions des Turcs au sud et à l'ouest, les enveloppait, et les soldats de l'une et de l'autre colonne arrivaient à la fois à Vozinkoi sur

(1) Sir Fenwick Williams a été commandant des forces au Canada et même pendant quelque temps administrateur du gouvernement. Il commande aujourd'hui à Gibraltar.

les derrières de l'armée turque. La déroute était complète avant le soir. Mouktar-Pacha s'arrête à peine à Kars, où il rassemble les débris de son armée, et se dirige sur Erzeroum. Pendant ce temps, Ismaïl, poursuivi à son tour par le général russe qu'il avait suivi si loin, parvenait à grand'peine à s'échapper et à rejoindre Mouktar-Pacha. Obligée de faire face au général Heymen et au général Tergoukasof (celui qui poursuivait Ismaïl), l'armée turque, affaiblie et réduite à 20,000 hommes, a vu son arrière-garde coupée, et, malgré quelques succès près d'Erzeroum, elle a vu Kars emporté par l'ennemi et il est probable qu'à l'heure où j'écris Erzeroum, la capitale de l'Arménie a eu le même sort. La campagne d'Asie est donc pour bien dire terminée en faveur des Russes.

La résistance de Kars a été, du reste, comme celle de Plewna, non-seulement vigoureuse mais héroïque. C'est le samedi, 10 novembre, à huit heures du soir, que l'attaque commençait ; à huit heures du matin, le dimanche, les Russes entraient dans la place et prenaient possession de la ville et de la forteresse après un très-grand carnage. Une partie de la garnison, qui avait essayé à se frayer un passage du côté d'Erzeroum, a été interceptée par la cavalerie russe et faite prisonnière. Le nombre des prisonniers est porté en tout de sept à dix mille. On prétend qu'un général russe avait proposé de marcher de suite sur Scutari et Constantinople, laissant une force suffisante pour tenir en échec les troupes massées à Erzeroum ; mais ce plan hardi n'a pas été suivi.

Plewna, qui vient d'avoir le sort de Kars, avait été déjà, le 31 juillet et le 11 septembre, le théâtre de deux sanglants assauts qui resteront célèbres dans l'histoire. Dans le premier, les Russes perdirent presque un tiers de leurs combattants. Entre Plewna et Tirnova, il ne restait que peu de troupes en état de faire une résistance sérieuse, mais Osman Pacha préféra se retrancher plus fortement à Plewna, que de pousser ses avantages dans cette direction. Il comptait peut-être trop sur les diversions que pouvaient faire les autres généraux turcs. Le Czar, persuadé qu'il fallait à tout prix s'emparer de Plewna, concentra toutes ses forces autour de cette place de guerre. De nombreux renforts qui ne cessèrent de lui arriver, et l'habileté du général Tottleben, le plus grand stratéliste de l'armée russe, lui permirent d'investir complètement la place ; l'étendue et la solidité des ouvrages jetés tout autour d'elle à une assez grande

distance, feront époque, paraît-il, dans l'histoire des sièges. Le grand assaut du 11 septembre a été le résultat d'un mouvement d'impatience de la part du czar. Douze bataillons avaient donné l'assaut à la redoute de Grivitza, mais avaient été forcés de se retirer sous une grêle de projectiles qui les décimait. Toute une après-midi ce fut un feu d'enfer, et les Moldo-valaques, dont les Russes n'avaient pas jusque-là apprécié le courage, se couvrirent de gloire sous les yeux de l'empereur. Tandis que dans la soirée, deux brigades de renfort emportèrent deux redoutes, mais le lendemain elles furent reprises par les Turcs. Le nombre total des troupes russes et roumaines (moldo-valaques) était de 57,000 hommes, celui des Turcs, de 50,000. La perte des Russes était estimée à 7,000 hommes, celle des Turcs à 2,000. Depuis cette mémorable et néfaste journée, le Czar n'a plus songé qu'à pousser le siège et à affamer la garnison. Lorsqu'enfin Osman Pacha vit qu'il était à bout de ressources, que les diversions qu'il espérait et les secours qu'il attendait lui faisaient également défaut, plutôt que de capituler, il fit une brillante et courageuse sortie, dans laquelle il fut blessé et fait prisonnier. Les Russes ont pu prendre Plewna, et cette grande et décisive victoire a été immédiatement célébrée à St-Petersbourg et dans tout l'empire. Ajoutons que l'on a su rendre hommage au courage malheureux, et qu'Osman Pacha n'a eu qu'à se louer du respect qui lui a été témoigné par les vainqueurs.

La question est maintenant de savoir si l'armée russe va passer les Balkans et marcher sur Andrinople, ou si elle va attendre que la Porte négocie, ou que les puissances interviennent, ce que celles-ci doivent faire sans perte de temps, si elles veulent sauver l'empire ottoman d'une ruine complète.

Ces graves événements rendent plus probables que jamais un conflit européen et un remaniement de la carte de l'Europe. Déjà l'on prétend que la Russie exigerait l'abandon de l'Arménie, qui deviendrait une province russe, l'indépendance de la Bulgarie, et l'indépendance complète de la Serbie, de l'Herzégovine et du Monténégro, en même temps qu'une extension de leurs frontières, et pour elle-même le libre passage des Dardanelles; l'Autriche et l'Italie recevraient des compensations, et l'Allemagne étendrait une sorte de protectorat sur la Belgique et la Hollande, qu'elle finirait par absorber. Il est tout naturel que ces divers projets, qui ont déjà été plusieurs fois discutés, reparassent à la surface des choses dans un pareil moment.

Il est heureux que dans des conjonctures aussi critiques la crise si dangereuse qui se prolongeait en France ait pu se terminer sans coup d'État et sans révolution. — Il y a eu un moment où la démission du maréchal MacMahon paraissait presque inévitable. Ce fut celui où M. Dufaure et M. Bathie ayant tous deux renoncé à la formation d'un cabinet, le maréchal refusait de former un ministère de gauche. Le sort du ministère *d'affaires*, solution qui n'en était réellement pas une, était bien fait pour effrayer tous les faiseurs de cabinets. Ce ministère, présidé par le général Grimaudet de Rochebouet, était composé d'hommes capables et honorables, de chefs ou d'anciens chefs de départements tous plus ou moins étrangers à la politique active. Il s'est présenté avec assez de résolution et de modestie à la fois devant les chambres, qui immédiatement, par un ordre du jour motivé, lui ont fait subir l'échec de ce que nous appelons ici un vote de *non-confiance*. Ce fut M. de Marcère, l'ancien ministre de l'intérieur dans le ministère de M. Jules Simon, qui se chargea de la proposition de ce vote, au moyen d'un ordre du jour motivé dans lequel la chambre déclarait qu'elle ne pouvait entrer en rapport avec les ministres. M. Welche, le ministre de l'intérieur, et M. Baragnon se sont efforcés de prouver que rien dans la constitution n'obligeait le président à choisir ses ministres dans les chambres, et que le refus de la chambre de se mettre en rapport avec les ministres serait inconstitutionnel. L'ordre du jour motivé a été adopté par 322 voix contre 207. On pouvait dire, en faveur de la position prise par la majorité de la chambre, que si aucun article de la constitution ne prescrivait que les ministres dussent faire partie de l'une ou de l'autre chambre, la chose était de l'essence même du gouvernement constitutionnel et représentatif. En effet, si l'on peut tolérer que quelques portefeuilles soient tenus pendant quelque temps par des ministres en dehors du parlement, la formation de tout un gouvernement dont pas un seul membre n'aurait reçu la sanction de l'élection populaire, ne serait endurée dans aucun pays constitutionnel.

Mais il n'en est pas de même de la conduite de la chambre des députés au sujet de la validité de l'élection du baron Reille. Pour se venger de l'adoption par le sénat d'un ordre du jour qui paraissait mettre en question le droit de la chambre à faire l'enquête qu'elle a ordonnée, sur la pression gouvernementale, on a ajourné l'examen de l'élection de M. Reille, que les électeurs de Tarn avaient envoyé à la chambre par l'énorme majorité de

8,000 voix. Simplement parce que M. Reille était sous-secrétaire d'État, on l'a privé, lui et ses électeurs, de leur droit jusqu'à ce que les espèces d'inquisiteurs que la chambre envoie dans toutes les provinces aient fait leur enquête. Il n'y avait aucune plainte, aucune *contestation*, comme nous disons ici ; mais sous le prétexte qu'un haut fonctionnaire *devait avoir été élu* par la pression gouvernementale, on l'a tenu dans les limbes où restent tous les députés dont les pouvoirs n'ont pas encore été vérifiés.

Un abus d'autorité aussi monstrueux est si contraire aux maximes d'omnipotence populaire formulées chaque jour par les libéraux, il répugne tellement à toutes les notions de droit parlementaire, que les journaux anglais, en général si hostiles aux conservateurs, n'ont pu faire autrement que de le blamer sévèrement. C'est une preuve de plus que les deux partis en France ignorent ou méprisent complètement tout ce qu'il y a de plus élémentaire dans les notions constitutionnelles. Depuis les jours de Louis-Philippe où pendant un certain temps on a vu fonctionner cet étonnant système de bascule qui est au moins un gage de paix et de tranquillité publique, toutes sortes de doctrines plus impossibles les unes que les autres ont été appliquées au gouvernement de la France, et si d'un côté certains conservateurs en sont encore au régime du bon plaisir, d'un autre côté les libéraux laissent voir trop souvent qu'ils sont animés de l'esprit révolutionnaire de la vieille convention.

Dans une série d'articles remarquables que M. Saint-René-Taillandier publie dans la *Revue des Deux-Mondes* et dont j'ai eu occasion de parler ailleurs, cet habile écrivain va plus loin, et il démontre qu'un homme d'État anglais, à la place de M. Guizot, aurait évité la catastrophe de 1848, bien que ce grand ministre ait été tout à fait dans les limites du strict droit parlementaire en refusant la réforme électorale, puisqu'il avait pour le maintenir une forte majorité. Mais le duc de Wellington et sir Robert Peel ne se sont pas seulement demandé s'ils avaient ou non une majorité, lorsque de grandes questions comme celles-là agitaient l'opinion publique : ils se sont demandé où étaient la véritable opinion de l'Angleterre et les intérêts de la nation. Ce sont ces conservateurs éclairés qui ont accepté, malgré le plus grand nombre de leurs partisans, l'émancipation des catholiques, la réforme électorale, la liberté du commerce des céréales. Leur parti a pu se croire sacrifié, pour se venger il a pu les sacrifier à leur tour ; mais ils avaient

pour eux-mêmes le témoignage de leur conscience, qui leur disait qu'ils avaient épargné à leur pays ces luttes sanglantes dans lesquelles s'épuisent les nations du continent. En France, en 1848 comme en 1830, on n'a rien voulu concéder à l'opinion que lorsqu'il était trop tard.

Le maréchal MacMahon a poussé très-loin l'esprit de résistance et il était en cela justifiable par les excès de ses adversaires, qui, on vient de le voir, n'étaient pas au fond plus constitutionnels, ni plus disposés à se soumettre au verdict du peuple que les monarchistes. Le maréchal avait en outre presque engagé sa parole en faveur des fonctionnaires publics, préfets, sous-préfets et autres, qui, suivant l'usage en France, s'étaient immiscés dans la bagarre électorale, et il ne voulait point les livrer aux vengeances d'un ministère libéral. De là tous les tiraillements, toutes les tentatives plus ou moins avortées qui ont rendu quelque temps la situation si menaçante. A part du ministère Grimaudet, qui a vécu ce que vivent les roses, il y a eu un ministère Pouyer-Quertier et un ministère Batbie, qui tous les deux sont restés à l'état d'embryon. Des négociations avec M. Dufaure, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Grévy et avec plusieurs autres hommes politiques du groupe constitutionnel de la droite et du centre gauche, avaient également échoué. On en était d'un côté à parler d'une seconde dissolution, de l'autre on se préparait à se déclarer en permanence et, s'il le fallait, à aller établir un parlement ou une convention dans quelque grande ville de province. Lille avait même été désignée, et des gens qui ne sont pas très-admirateurs de M. Gambetta prétendaient qu'après ne s'être guère exposé, lorsqu'il était à la tête du gouvernement de la *défense nationale*, il aimerait bien à établir son nouveau gouvernement dans une ville assez rapprochée de la frontière pour se mettre à l'abri en cas d'insuccès. Enfin les choses en étaient rendues à un tel point de surexcitation, que les troupes étaient consignées dans leurs casernes et que les étrangers commençaient déjà à quitter Paris.

D'un autre côté, le duc d'Audiffret-Pasquier et le groupe constitutionnel du sénat paraissent s'effrayer de plus en plus d'une seconde dissolution, et le président put s'en convaincre dans de nouvelles entrevues qu'il eut avec eux. De plus, comme la chambre était bien décidée à ne point voter le budget, le maréchal MacMahon, plutôt que de plonger la France dans les horreurs de la guerre civile, avait offert aux conservateurs mo-

dérés de donner sa démission. On lui a persuadé qu'il plongerait également par là la France dans l'anarchie, qu'il avait poussé la résistance aussi loin que l'honneur l'exigeait, et qu'il devait tenter encore de former un ministère acceptable par la majorité de la chambre et du sénat. Les négociations avec M. Dufaure et les républicains ont été reprises et le quatorze décembre un ministère qui paraît viable a pu être enfin gazeté. M. Dufaure y a la présidence du conseil, M. de Marcère est ministre de l'intérieur, M. Waddington, le ministre de l'instruction publique sous Jules Simon, est ministre des affaires étrangères, et M. Léon Say, ministre des finances ; les autres sont des hommes moins connus. Il paraît que les membres du cabinet du général de Rochebouet, presque tous chefs de départements, retournent à leurs bureaux, heureux de s'être tirés à si bon marché d'une aussi périlleuse aventure !

La formation de ce cabinet et le message du président, modéré et conciliant, mais dans lequel l'omnipotence du corps électoral est très-explicitement reconnu, ont obtenu l'approbation très-générale du parti républicain. Les journaux les plus avancés se sont contentés de faire leurs réserves, tout en admettant que le ministère était composé d'hommes sincèrement républicains.

Le maréchal peut se dire qu'il n'a cédé qu'aux nécessités les plus évidentes et du moins, s'il s'est soumis, ce n'est pas à M. Gambetta. Plusieurs des membres de son nouveau cabinet avaient déjà été ses ministres. M. Léon Say a demandé le vote d'une partie du budget comme marque de confiance, ce à quoi les chefs du parti légitimiste et ceux du parti bonapartiste ont répondu qu'ils voteraient les subsides demandés dans l'intérêt du pays, mais qu'ils réservaient leur entière liberté d'action à l'égard du nouveau cabinet. Celui-ci est donc appuyé seulement par les orléanistes et par les républicains modérés, et simplement toléré par l'extrême droite et par l'extrême gauche. Mais c'est toujours un grand apaisement, comparé à l'état de choses qui existait il y a seulement quelques jours. Dans un pays comme la France le calme ne peut être que provisoire.

Le succès on peut dire définitif des armées russes, place toutes les grandes puissances de l'Europe dans un tel embarras, que la France est dans une certaine mesure heureuse d'échapper à la nécessité de jouer un rôle dans la prochaine solution de la question d'Orient. L'Allemagne, qui jusqu'ici avait joué

le rôle du sphinx, viendrait, assure-t-on, de sortir de sa réserve et de déclarer qu'elle ne croit point que la Russie puisse négocier autrement qu'avec la Porte directement, et elle paraît disposée à appuyer le czar dans toutes ses exigences.

Il en est une cependant que l'Angleterre ne saurait guère admettre, c'est le libre passage des Dardanelles. Le télégraphe nous apprend au moment même la convocation du parlement pour le 17 de janvier, ce qui est plus à bonne heure qu'à l'ordinaire. La gravité de la situation explique facilement cette mesure, et c'est une des choses qui font le plus d'honneur aux hommes d'État anglais que de soumettre si volontiers à la représentation nationale les questions de politique étrangère, et de les discuter loyalement et publiquement, même dans les plus grandes crises.

Si l'Angleterre doit être attirée enfin dans la lutte gigantesque qu'elle s'est efforcée jusqu'ici de retarder, mais qui menace aujourd'hui plus que jamais d'éclater, elle aura besoin du bon vouloir et du concours actif de tous les éléments divers qui forment le vaste empire britannique. Parmi ces éléments, un des plus importants, peut-être relativement parlant le plus important au point de vue religieux, si l'on prend la Grande-Bretagne et ses colonies dans leur ensemble, c'est l'élément catholique. Si l'on faisait le dénombrement des croyances religieuses de tout l'empire, on trouverait probablement que les catholiques, s'ils sont loin d'égaliser toutes les sectes protestantes réunies, sont cependant plus nombreux que les membres de chacune de ces sectes prises séparément.

Or, tandis qu'en bien des endroits il se manifeste de temps à autre une recrudescence de fanatisme anti-catholique, il y a aussi des symptômes tout différents, procédant surtout du gouvernement et de l'aristocratie anglaise. Tels sont, par exemple, le consentement de la reine au rétablissement de la hiérarchie catholique en Écosse et la présence de la princesse Louise, du marquis de Lorne et du premier ministre, le comte de Beaconsfield (d'Israëli) au mariage du duc de Norfolk avec lady Flora Hastings, descendante des nobles familles de Hastings et de Loudoun. Quant au duc de Norfolk, on sait qu'après les princes du sang il est le premier pair du Royaume-Uni, ce qui ne l'a pas empêché, ainsi que le feu duc son père, de se montrer catholique fervent et d'être un des soutiens de la cause catholique, non-seulement en Angleterre, mais partout dans le monde.

Toute œuvre catholique a toujours pu compter sur sa libéralité. Les journaux anglais ont été pendant plusieurs jours remplis des détails du mariage auquel assistaient tout l'épiscopat catholique et toute l'aristocratie anglaise.

On se souvient sans doute que d'Israëli, comme son adversaire Gladstone, a donné, pour se rendre populaire aux yeux des sectaires, quelques coups de griffe à la papauté, et notamment dans son fameux roman de "Lothair." C'est une singulière coïncidence que, tandis que l'auteur du "Concile du Vatican" et de plusieurs autres pamphlets anti-catholiques vient de faire le tour de la catholique Irlande, où il a été bien reçu, parce qu'on a tenu plus de compte de ses mesures libérales que de ses pamphlets fanatiques, l'auteur de "Lothair" assiste à un mariage où se trouvent monseigneur Capel, le marquis de Bute, et plusieurs autres des personnages de son roman. C'est là un de ces piquants contrastes, un de ces retours des choses humaines, qui sont aussi instructifs que les plus gros traités de philosophie.

P. C.

Montréal, 19 décembre 1877.

COLBERT ET LE CANADA

Vie de Colbert, par Jules Gourdault. — *Notice sur Colbert*, par Eugène Forcade. — Autre *Notice* par Villenave. — *Histoire de Colbert et de son administration*, par Pierre Clément, membre de l'Académie, 2 vol. in-8°. — *Lettres et papiers de Colbert*, par P. Clément, 6 vol. in-4°. — *Old regime in Canada*; Parkman, Boston.

Dans une notice précédente, nous avons résumé quelques faits de l'histoire nationale, empruntés aux recherches de M. l'abbé Faillon ⁽¹⁾. Nous aurions voulu compléter ce travail en exposant ce qui se rapporte aux hommes les plus considérables de France dont le nom se trouve lié à l'histoire du Canada ; mais comme les études publiées en ces derniers temps sur la plupart de ces personnages ne sont pas encore terminées, nous ne parlerons maintenant que de Colbert, dont on s'occupe beaucoup en ce moment.

M. Villenave et M. E. Forcade ont donné les renseignements les plus précieux sur Colbert. On trouve en M. Pierre Clément, auteur de sa vie et éditeur de ses travaux, le biographe le plus compétent et le plus complet.

Plus tard nous présenterons Philippe de Chabot, grand amiral de France, qui a eu le mérite insigne, après avoir désigné Jacques Cartier au choix du souverain, de le soutenir en toutes ses entreprises ; le président Jeannin, protecteur et ami de Champlain ; le grand Condé qui a eu quelques rapports avec le pays ; le cardinal de Richelieu, dont la correspondance et l'histoire montrent l'intérêt qu'il portait au Canada ⁽²⁾ ; enfin le cardinal Mazarin, qui a eu sa part d'influence, et qui d'ailleurs avait une grande idée de l'importance des co-

(1) *Revue de Montréal*, 1877, pages 239, 278, 363, 440.

(2) Correspondance du cardinal de Richelieu, 8 vol. in-4., publiée par le ministère de l'Instruction publique en France.

lonies. Rien ne nous semble plus intéressant que d'exposer cette galerie des ancêtres du pays, et commencer par Colbert, c'est l'ouvrir par le plus illustre de tous.

Il y a un intérêt particulier à parler de Colbert, parce que dans son œuvre l'on trouve toute l'exposition des origines administratives de la Nouvelle-France.

L'histoire de l'administration d'un pays est le meilleur complément que l'on puisse ajouter à l'exposition des faits. L'esprit de cette administration et de ses développements est la raison de tout ce qui est arrivé et le secret de tout ce qui arrivera. C'est en étudiant ces bases de l'histoire que l'on se rend compte des accroissements et des développements d'une contrée, et que l'on peut avoir la prévision de ses espérances et de ses destinées (1).

Le fondateur de l'organisation de la Nouvelle-France fut un homme éminent, et pour le bien comprendre, il est utile de voir comme il avait déjà fait ses preuves dans les circonstances les plus graves et les plus difficiles. Avant de s'occuper du Canada, Colbert avait tout renouvelé autour de lui par les seules ressources de l'administration. Il avait exercé une influence telle qu'il avait décuplé les richesses du pays confié à ses soins, et qu'il lui avait donné une puissance commerciale et industrielle qui le met encore au premier rang, après deux siècles de fonctionnement (2).

Nous montrerons d'abord quel était cet organisateur de la Nouvelle-France, et nous rappellerons les résultats merveilleux qu'il avait déjà conquis dans la mère-patrie. Ce sera une introduction convenable à l'exposition de ses institutions coloniales.

(1) L'économie politique, par ses enseignements, peut donc rendre les plus grands services aux données de l'histoire, et l'étude des faits économiques a communiqué un caractère important aux travaux entrepris dans les derniers temps.

M. Boeck et M. Dureau de la Malle, avec leurs études administratives, ont éclairé d'un jour nouveau ce que l'on savait déjà de la civilisation grecque et romaine. M. de Savigny nous a fait pénétrer plus avant encore dans cette connaissance, en exposant la constitution de l'impôt et le colonat chez les anciens. M. Laboulaye, en donnant l'histoire du droit de propriété, nous a montré ce que les principes de l'économie ajoutent à la connaissance de l'histoire politique. (Eugène Forcade : Notice sur Colbert.)

(2) Gelfroy : Introduction à l'histoire de Colbert, de M. P. Clément.

Enfin nous terminerons en répondant à quelques critiques adressées à Colbert par M. Parkman, dans son ouvrage, d'ailleurs très-remarquable, intitulé : *THE OLD REGIME IN CANADA*.

Colbert est né à Rheims le 29 août 1619. Il reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste, nom qui est cher — à un autre titre encore — au Canada. Il fut élevé dans un collège ecclésiastique, et c'est là qu'il prit ces habitudes de travail, de modération et de simplicité dont il ne se départit jamais. Son père, le destinant au commerce, l'envoya à l'âge de 16 ans chez des banquiers florentins, à Lyon, qui était dès lors la ville la plus commerçante de France (1). On vit plus tard comme il avait profité de ce premier apprentissage. A 18 ans il vint à Paris où il avait un oncle, chef de division au ministère de la guerre, lequel augura bien de son aptitude et le fit entrer dans ses bureaux. Pour un homme ordinaire, c'eût été l'introduction à une impasse, mais pour Colbert, ce fut le commencement d'une fortune. Bientôt Michel Le Tellier, chef du ministère et allié aux Colbert, reconnaissant dans ce jeune commis des qualités rares pour le travail, l'enleva à son oncle et l'attacha à sa personne. Colbert en effet s'était fait remarquer déjà par une pénétration extraordinaire pour les affaires, par une application que rien ne pouvait lasser, et, en même temps, malgré sa jeunesse, par un ton de gravité et de sérieux qui l'ont distingué si particulièrement toute sa vie.

On voit comme en ces temps de privilèges, le vrai mérite pouvait se faire apprécier ; on le verra encore mieux, lorsque Colbert se trouvera en rapport avec les plus hauts dépositaires de l'autorité gouvernementale.

D'ailleurs, il était impossible de répondre mieux à ces commencements heureux, que ne le fit Colbert. Ce n'était pas un homme à se reposer sur le succès, quel qu'il fût, ni à se confier aux promesses de la faveur. Il s'imposait un travail continu ; il ne reculait devant aucune occupation, et comme il savait ce qui lui manquait sous certains rapports, il y suppléait par une persévérance infatigable ; enfin il n'abandonnait jamais ce qui lui avait été confié, sans l'avoir amené au plus haut point de perfection qu'il pouvait lui donner. Il voyait dans chaque étude un moyen d'étendre ses connaissances et de les rendre plus complètes. S'il avait attiré l'attention du ministre par ses

(1) Ozanam : Discours au Cercle commercial de Lyon.

qualités, il gagna ensuite toute sa confiance par le zèle avec lequel il répondit à sa bienveillance. Du reste, il ne se refusait pas tout repos, mais il l'appliquait à des choses utiles. Il étudiait la science financière des étrangers — science dont il avait pris connaissance chez ses premiers patrons, les banquiers florentins de Lyon — ; il se mettait au courant de la situation industrielle et commerciale des différentes provinces. Enfin, pour bien faire connaître Colbert, il faut encore signaler le goût prononcé qu'il eut dès sa jeunesse pour les sciences et pour les arts : il les étudiait avec soin dans ses moments de loisir, et c'est ce penchant naturel qui explique tout un côté de son administration, lorsqu'il fut arrivé à la tête des affaires. Nul premier ministre ne protégea plus que lui les savants, les lettrés, les artistes, et l'on sait comme il les fit combler de faveurs par le souverain (1).

Il était donc devenu l'homme de confiance du ministre Le Tellier. Ce n'était que le prélude de bien d'autres faveurs. Colbert rédigeait les notes que le ministre envoyait au cardinal Mazarin ; plus tard il fut chargé d'aller les présenter lui-même et de donner au premier ministre les explications nécessaires. Or le cardinal, se connaissait en hommes comme personne au monde : il apprécia bientôt le mérite du jeune commis ; il lui confia plusieurs missions importantes, ensuite il le fit nommer conseiller d'État et enfin il l'attacha à son cabinet particulier. Colbert avait alors vingt-sept ans et se montra digne, plus que jamais, de l'estime des hommes éminents qui l'employaient.

Quatre ans après, c'est-à-dire en 1651, de graves circonstances signalèrent en Colbert des qualités encore plus précieuses que tous les dons du talent et de l'intelligence. Mazarin avait à lutter contre de redoutables oppositions : les grands n'aimaient pas un gouvernement qui diminuait leurs anciennes prérogatives, le peuple souffrait impatiemment le joug d'un étranger. Mazarin, voyant l'irritation au comble, malgré la sagesse de ses mesures et le succès de sa politique à l'extérieur, crut devoir céder à l'orage, et il se déroba par la fuite aux attentats de ses ennemis.

Pendant cette disgrâce, son secrétaire lui demeura entièrement fidèle, et par sentiment de reconnaissance, et par l'intelligence qu'il avait de la futilité des reproches que l'on faisait à son protecteur. Il resta en correspondance avec Mazarin, qui

(1) P. Clément : Histoire de Colbert, chapitre Ier.

s'était réfugié à Cologne ; il l'aida de ses informations et de ses avis ; enfin, il se chargea des communications que le cardinal lui envoyait pour les personnages les plus importants de la cour (1).

Mazarin, vif et sensible comme il l'était, fut très-touché de ces marques de fidélité ; aussi dès qu'il eut reconquis, l'année suivante, c'est-à-dire en 1652, sa première position à la cour, il sut reconnaître le dévouement de Colbert, qui devint plus que jamais son confident intime. Il l'employait dans les affaires délicates et le consultait ; il se plaisait à reconnaître ses notions sûres et profondes sur le commerce et sur la situation des finances ; enfin il le choisit pour travailler avec lui, en présence du jeune monarque. Louis XIV, qui avait alors 15 ans, était d'un esprit sérieux et appliqué, et il voulait déjà se rendre compte de tous les rouages de l'administration de son royaume. Colbert soumettait à son appréciation les mémoires que le cardinal lui demandait sur différents sujets de commerce, d'industrie ou de finances. Nous en avons sous les yeux un qu'il rédigea à cette époque, qui est un chef-d'œuvre d'informations et de sagesse sur les réformes à introduire dans la répartition, la perception et l'emploi des impôts (2).

Dans ces réunions, Colbert, interrogé, exposait avec une entière liberté ses idées sur l'administration financière et sur les traitants qui ruinaient le pays par leurs exactions. Il revenait souvent à ses idées d'organisation, et il montrait au roi que l'ordre dans les finances est une base essentielle de la puissance et de la prospérité des empires. Ces idées rencontraient d'autant mieux l'adhésion de Louis XIV, que dans ce moment il était au dernier degré de mécontentement contre le surintendant des finances. Le fameux Fouquet avait d'abord mérité la confiance par de brillantes qualités, mais depuis, entraîné par l'enivrement de la prospérité, il semblait conduire la France à la ruine, par le désordre de son administration, par son défaut de vigilance et par des profusions insensées.

Ces précédents nous font comprendre pourquoi le roi, à la mort du cardinal Mazarin, ne voulut pas remettre l'administration du royaume entre les mains du surintendant Fouquet, malgré ses talents extraordinaires, et le prestige qu'il

(1) Villenave : Article Colbert, Biographie universelle.

(2) P. Clément, chapitre XI.

exerçait sur les plus grands esprits, comme sur la multitude ; il préféra prendre Colbert, dont il avait apprécié les connaissances, la modération et l'austère probité. D'ailleurs, Mazarin avait su le recommander. On assure que le cardinal mourant au le dit à Louis XIV : "Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter en vous donnant Colbert." Ce qui est certain, c'est que l'on voit dans le testament du cardinal la clause suivante : "Je donne à Colbert la maison où il demeure... et je prie le roi de se servir de lui, étant fort fidèle" (1).

Le premier service que Colbert rendit au roi, ce fut de le débarrasser de Fouquet. Il en était temps pour prévenir de vraies catastrophes. Le surintendant, livré à l'ambition et aux plaisirs, imposait des taxes excessives, dépensait presque tout en frais de perception, faisait des emprunts ruineux, accordait des privilèges à tous ceux qui avaient sa faveur, retranchait tout sur les services les plus nécessaires, et faisait en même temps des dépenses extravagantes (2).

"Fouquet, dit M. Clément, avait un goût pour le luxe et le faste qui touchait à la folie." Il avait rasé trois villages pour étendre sa propriété de Vaux, où les bâtiments étaient de LeVau, l'architecte des Tuileries ; les jardins, de Le Nôtre ; les décorations, de Lebrun ; les ameublements, de Boule, et le reste de l'ornement composé des plus riches bronzes, marbres et tableaux de l'Italie. A la dernière fête qu'il donna, l'on vit figurer au repas trente-six douzaines d'assiettes d'or et un service également en or. Qu'on juge de l'irritation de Louis XIV, qui savait son peuple ruiné, ses armées négligées, ses palais en ruines et l'avenir sans issue.

Quelques jours après, Fouquet était arrêté et traduit devant parlement. Colbert était libre désormais de réformer les abus suivant ses longues méditations et ses informations.

"Colbert a été un administrateur de génie," nous dit le plus complet de ses historiens. Il est des temps où les intérêts de l'État ne demandent qu'à être surveillés avec sollicitude ; tout marche régulièrement. Si les circonstances le demandent, la sécurité publique permet de préparer avec lenteur les perfectionnements nécessaires. Voilà où en sont arrivés presque tous les États contemporains. Colbert n'a pas rencontré une tâche

(1) P. Clément : Vie de Colbert, tome Ier, chapitre V.

(2) Eugène Forcade : Notice sur Colbert. Etudes historiques.

si facile, l'administration moderne a été créée par lui, il n'a rien trouvé de semblable.

D'abord, il eut à livrer un rude combat contre les bénéficiaires des abus existants (1). Fouquet n'était pas le seul à redouter. Paris était rempli de percepteurs et de sous-percepteurs des taxes, qui avaient des agents par toute la France. On prenait les impôts à ferme, on pressurait les populations, presque tout se dissipait en frais de perception. Louis XIV parle de ces trafiquants dans ses mémoires : " D'un côté ils couvraient leurs malversations par toutes sortes d'artifices, et ils les découvraient de l'autre par un luxe insolent et audacieux ; mais ces hommes étaient puissants, nombreux, reliés ensemble par l'intérêt, sachant gagner la complaisance des dépositaires de la justice ; il n'était pas facile de les déposséder." LaBruyère les signale dans un passage qui est célèbre : " Sosie, de la livrée a passé par une sous-ferme, et par l'abus qu'il a fait de ses pouvoirs, il s'est, enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade ; devenu noble par une charge, il ne lui manque que d'être homme de bien."

Massillon désigne aussi ces traitants dans son sermon sur *le mauvais riche* : " Sortis d'une des moindres villes de Juda, venus à Jérusalem pauvres et dépourvus de tout...c'est par le trafic le plus vil et des voies suspectes qu'ils sont arrivés à l'abondance et à la prospérité." . Guy Patin, le chroniqueur souvent trop sévère et injuste, se rencontre ici avec le moraliste chrétien : " Tout le secret de ces gens-là, dit-il, est, tandis qu'ils ont bonne main, de prendre de tous côtés force argent, et enfin de faire banqueroute, non pas seulement à leurs créanciers, mais aussi à Dieu, à leur conscience et à leur honneur." Ces traits peuvent donner une idée des ennemis que Colbert eut à combattre, et ils montrent aussi la liberté que le grand ministre avait pu conquérir pour les censeurs et les détracteurs du vice. Il n'est pas toujours permis d'en dire autant.

La tâche était difficile à entreprendre, mais Colbert était fait pour la lutte ! En vue de ce combat, il développa une énergie dure et opiniâtre, qui a paru aller parfois jusqu'à l'excès, mais qui annonce une nature vigoureusement trempée.

Pour pouvoir tout réformer, il fallait d'abord qu'il se rendit compte de tout ; aussi il s'entoura de commis capables, dévoués,

(h) Eugène Forcade : Etudes historiques.

laborieux et il leur donna l'exemple avec une "constance formidable." Il s'imposait un travail accablant, quatorze heures par jour, et parfois seize heures. Ses commis devaient arriver à 5½ heures, ils le trouvaient déjà occupé et il en était ainsi toute l'année. Il était aussi sévère pour ses enfants que pour lui-même. Dans ses lettres, lorsqu'ils sont au collège, il s'attache à dompter leur caractère, à bannir les passions énevantes, à exalter et à commander le travail. Il leur dit "qu'ils doivent toujours se souvenir qu'ils ne seraient rien, s'il ne se s'était pas imposé à lui-même la loi constante du travail et d'un travail extrême." Dans une autre lettre: "Vous m'interrogez, mon fils, sur la question de savoir s'il vaut mieux travailler le soir ou le matin; je vous réponds qu'il faut travailler le matin et le soir..."

C'est grâce à cette application extraordinaire au travail qu'il a accompli tant de choses. Quand on examine ce qui subsiste de ses papiers originaux, on se demande avec étonnement comment cet homme a pu trouver le temps de penser et d'écrire en de telles proportions. Il était arrivé à la direction des affaires à l'âge de 42 ans, et jusqu'à sa mort il ne se ralentit pas. Pendant vingt-deux années, il n'est peut-être pas un jour qui n'ait laissé au moins une pièce composée ou revue par lui, et cela est vrai probablement de plusieurs services publics à la fois, finances, marine, commerce, etc.

Si l'on est désireux de savoir ce qui pouvait maintenir un pareil genre de vie, on répond que ce qui animait Colbert était la confiance du roi, la haute intelligence qu'il avait des résultats à obtenir, enfin une organisation de fer. Mais cette âme si fortement trempée était susceptible de sentiments élevés et tendres. Il remerciait Dieu chaque jour du succès qu'il lui avait accordé, et il paraît certain qu'il disait le bréviaire et qu'il lisait tous les jours quelques chapitres de la Bible. Il aimait ses enfants avec passion. Il était dévoué aux intérêts du peuple; il créa mille moyens d'occuper les travailleurs. Il gémissait lorsque ses entreprises ne réussissaient pas au gré de sa charité. On le surprit pleurant de ce qu'il n'arrivait pas, autant qu'il l'aurait voulu, à améliorer le sort des malheureux.

Il détestait les dépenses inutiles, mais il était disposé à tout sacrifier quand il s'agissait de conserver l'honneur de la France. Il disait au monarque: "Il faut épargner cinq sols aux choses

non nécessaires et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. Un repas inutile de 3,000 livres me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir" (1).

Voyons comment il réalisa ses desseins si longtemps médités à l'avance. •

Il commença par réformer les finances. Sully n'avait pu réussir à débrouiller ce chaos. Richelieu, distrait par d'autres soins, y avait renoncé. Mazarin s'était dissimulé le mal et le danger. Colbert tenta d'y remédier et de les atténuer autant que possible. En arrivant au pouvoir, il trouva le trésor vide, deux années de revenus consommées d'avance, le peuple accablé d'impôts, les frais de perception absorbant le revenu, les domaines royaux aliénés, les charges multipliées, les recettes sans règle, les dépenses sans mesure. Partout fraude ou désordre, malversation ou incapacité. Il recourut à des réformes radicales. Il diminua les gages des employés, qui étaient arbitraires; il régla les frais de perception; il supprima un grand nombre d'avantages qui étaient accordés à des favoris; il consacra une partie du revenu à racheter toutes les rentes qui étaient à un taux onéreux; il engagea les riches familles à renoncer à leurs privilèges pendant un certain temps; il fit contribuer plusieurs communautés religieuses qui avaient un revenu plus que suffisant pour leurs charges; enfin, il fit exclure de l'exemption d'impôts tous ceux qui s'étaient attribué faussement des titres de noblesse; il y en avait un grand nombre (2). Il organisa ensuite les dépenses, il supprima une quantité d'emplois inutiles; il réduisit l'intérêt de l'argent; il créa une caisse d'emprunt pour abattre l'usure; enfin il s'occupa de chacun des éléments qui demandaient à être améliorés (3).

Nous ne saurions, dans le cadre que nous nous sommes assigné, énumérer toutes les mesures prises par le grand ministre, mais nous pouvons compléter cet exposé de ses œuvres en montrant les résultats merveilleux.

Quand il arriva au pouvoir, les impôts étaient de 134 millions,

(1) Extrait du plan tracé par Colbert en 1666.

(2) On sait qu'en France les nobles ne payaient pas d'impôts, ils y suppléaient par le service militaire.

(3) Eugène Forcade. Villenave. P. Clément, etc., etc.

et à sa mort ils n'étaient que de 122 millions, ce que l'on regardera comme une énorme réduction, si l'on considère que la France avait augmenté son territoire de plusieurs provinces; que l'argent avait accru de valeur, et que les denrées avaient haussé de prix. Mais ce n'est pas tout, il faut encore tenir compte à Colbert de ce qu'il avait créé ou amélioré plusieurs services très-onéreux, tels que ceux des troupes, de la marine, etc., ce que nous verrons tout à l'heure.

Enfin, à son entrée au ministère, la dette était de 52 millions et les revenus de l'État de 80 millions; à son décès la dette était réduite à 32 millions, les revenus étaient portés à 115 millions.

Or, pour apprécier la valeur de ces réductions d'une part, et de ces accroissements de revenus, d'autre part, il faut considérer les dépenses que Colbert avait eu à soutenir pour tous les départements dont il était chargé. Il avait eu à entretenir trois fois plus de troupes de terre et de mer que son prédécesseur; il avait construit cent vaisseaux de ligne et il avait mis la marine sur un pied qu'elle n'a jamais dépassé depuis; il avait couvert les frontières de la France d'un réseau de fortifications qui avait demandé pendant dix ans une armée d'ouvriers et d'ingénieurs. Il avait soutenu la guerre contre trois puissances étrangères et il avait acquis, mais non pas sans quelque compensation pécuniaire, plusieurs villes et trois grandes provinces, la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, par les armes. Il avait renouvelé toutes les routes, négligées depuis longtemps; il avait fait exécuter plusieurs canaux, entr'autres celui du Languedoc, qui unissait deux mers; il avait bâti Versailles, Marly, renouvelé les châteaux de Chambord, de Blois, de Fontainebleau et d'Amboise. Enfin il avait embelli les grandes villes du royaume. A Paris, il avait bâti les Invalides, terminé le Val-de-Grâce, les Tuileries et le Louvre; ouvert et planté les grands boulevards depuis la porte St-Honoré jusqu'à la Bastille. L'énumération de toutes ces choses, accomplies en vingt années, est si considérable, que, lorsqu'on se les représente, on peut à peine croire qu'elles aient demandé si peu de temps. Cependant ce n'est pas tout: il faut encore rappeler combien il a protégé les sciences et les arts, pour lesquels il avait un attrait particulier, et qui devaient donner une si grande illustration au règne de Louis XIV.

— *A continuer.*

A MON AMI T. F.

Vois, le jour s'est éteint derrière le bocage,
Et la brise du soir gazouille dans les bois.
Allons tous deux, ami, nous asseoir au rivage,
Pour parler à loisir des beaux jours d'autrefois.

Tu te souviens encor de ces jours du jeune âge
Où des regrets cuisants nous ignorions le poids,
Où la vie était douce et le ciel sans orage,
Où nous avons aimé pour la première fois.

Hélas ! bien vite a fui ce temps de poésie :
Nous nous sommes hâtés d'épuiser l'ambrosie,
De jeter à tous vents les roses — sans pitié.

Un matin, nous avons trouvé la coupe amère ;
Mais quoi qu'il arrivât dans la vie éphémère,
Rien ne brisa jamais notre vieille amitié.

W. CHAPMAN.

Août 1877.

VERCINGETORIX

NOUVELLE HISTORIQUE DEVANT SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE
ROMANTIQUE DES FRANÇAIS

PAR

ALFRED DE VERVINS

IX

CÉSAR DEVANT GERGOVIA (1)

Vercingétorix, rentré en possession de Gergovic, s'occupe activement de l'organisation de l'armée nationale.

Il a été proclamé *Grand-Brenn*, c'est-à-dire chef suprême de vingt nations, qui lui envoient des otages en garantie de leur foi. Ce sont : les valeureux Carnutes (2), les Sénon (3), les Parisiens (4), les peuples aulerkes (5), les Turons (6), les Andes (7), les Lemoviques (8), les Cardukes (9) et tous les peuples armoricains (10), y compris les Pictons (11) et les Santons (12), qui, naguère alliés de César, détruisirent la flotte de leurs frères les Vénètes (13) ; car, comme le dit le grand ennemi des Gaules, il a vaincu les Gaulois à l'aide de leurs propres armes, parce qu'ils étaient invincibles autrement.

(1) Ce chapitre et le suivant sont presque tout entiers tirés de Titè Live, de Césàr, de Plutarque et d'Henri Martin ; car ils sont essentiellement historiques, et nous nous appliquons à présenter le héros arverne tel que son ennemi lui-même et les plus grands historiens des temps anciens nous le dépeignent, nous gardant de rien ajouter au portrait qu'ils en font, par crainte d'en atténuer la grandeur et la beauté.

(2) Pays blaisois, orléanais ; capitale *Autrike*, Chartres. — (3) Champagne, Brie, Gâtinais, Auxerrois ; capitale *Agendike*, Sens. — (4) Ile-de-France ; capitale *Lutèce*, Paris. — (5) Aulerkes-Cénomans et Aulerkes-Diablintes, haut et bas Maine ; capitales le Mans et Jublains. — (6) Touraine. — (7) Anjou. — (8) Limousin. — (9) Le Querci. — (10) Peuples bretons. — (11) Poitou. — (12) Saintonge, Aunis, Angoumois ; capitale *Mediolaun*, Saintes. — (13) Pays de Vannes, en Bretagne.

Il commença en même temps d'immenses préparatifs avec une célérité et un génie dignes de César, leva des contingents, fit fabriquer des armes, organisa une puissante cavalerie, fit marcher les braves par enthousiasme, les lâches ou les indifférents par la terreur ; on brûla vifs les traîtres ; on mutila les réfractaires. Dans les temps anciens, on n'eût pas eu besoin de ces terribles expédients.

Une grande armée est sur pied en quelques semaines... mais César est accouru !

Vercingétorix se dirige vers le nord, afin d'aller assaillir les légions romaines dans leurs cantonnements et soulever les Belges ⁽¹⁾, tandis que son lieutenant, le carduke Lucter, marche au sud, pour ramasser les Gaëls méridionaux, les Rutènes ⁽²⁾, les Gabales ⁽³⁾, les Nitibriges ⁽⁴⁾, et les jeter sur la Province romaine — la Narbonnaise — afin de retenir César loin de ses légions.

Les premiers pas de Vercingétorix sont signalés par l'adhésion d'un peuple célèbre. Les Bituriges ⁽⁵⁾, clients des Édues, étaient restés d'abord immobiles, à l'entrée du Grand-Brenn sur le territoire biturige ; les Romains pressent les Édues de secourir leurs clients. Les milices éduennes s'avancent sur la Loire, s'arrêtent, puis se replient en déclarant qu'elles ont eu peur d'être abandonnées par les Bituriges. En effet, ceux-ci se joignent à l'armée nationale.

Lucter avait également réussi à entraîner les peuples près desquels il avait été envoyé. Il fallut l'activité et le génie surhumains de César pour déjouer un projet si bien combiné.

Le proconsul vola, comme la foudre, des Apennins sur le Rhône, improvisa une armée avec les milices provinciales réunies à des cohortes de réserve qu'il avait ramenées d'Italie, jeta dans les places menacées, du Rhône à Toulouse, des garnisons, entre lesquelles Lucter n'osa pas s'engager ; puis, avec le reste de ses troupes, se porta dans les Cévennes par le pays des Helves (Vivarais), franchit à travers six pieds de neige ces montagnes que les Arvernes eux-mêmes regardaient comme un rempart inexpugnable, et tomba en Arvernie par des sentiers que les habitants ne croyaient pas praticables, en hiver, pour un seul homme.

(1) Haut et bas Languedoc, Roussillon, vallée de l'Ariège, de l'Aude et de la Garonne. — (2) Rouergue. — (3) Gévaudan. — (4) Agénois. — (5) Pays de Bourges ; capitale *Avarike*, Bourges.

Cette diversion ne réussit que trop. Au bruit de leur patrie ravagée par le fer et par la flamme, les Arvernes poussèrent de tels cris vers leur chef, qu'il lui fallut suspendre ses projets et revenir en Arvernie. César, alors, quittant brusquement ses troupes, regagna le Rhône, près de Vienne ; il prit, en y passant, un corps de cavalerie et traversa le territoire des Édues à marches forcées, pour aller rejoindre sa grande armée chez les Lingons et les Sénons.

Vercingétorix, informé de cette jonction, changea ses combinaisons, s'attaqua aux alliés des Romains, pour les obliger à revenir au parti national, et mit le siège devant la Gergovie des Boïes (1), qu'il ne faut pas confondre avec la Gergovie des Arvernes. César, craignant de perdre ce qui lui restait d'alliés en Gaule s'il abandonnait les Édues et leurs clients, rouvrit la campagne, malgré la rigueur de la saison et l'incertitude des subsistances. Il laissa une réserve dans Agendike (Sens), capitale des Sénons, qui était restée au pouvoir d'une garnison romaine, prit en trois jours, par capitulation, Vellannodun (2), autre place sénonaise, et alla fondre sur Genabe (3) avant que les Carnutes eussent le temps d'y jeter des secours. La population voulut s'enfuir de nuit par le pont de la Loire ; mais, tandis qu'elle s'entassait aux abords de cet étroit passage, les Romains pénétrèrent dans la ville ; tout fut égorgé ou traîné en esclavage, et la ville fut brûlée.

Après ce nouvel exemple des vengeances romaines, César entra chez les Bituriges et attaqua l'une de leurs villes, nommée *Noviodun*. Vercingétorix laissa la cité des Boïes et marcha au secours des Bituriges. Un combat de cavalerie eut lieu en vue de Noviodun. La cavalerie romaine pliait, quand un gros de cavaliers germains à la solde de César chargèrent et renversèrent les Gaulois, grâce à leur façon de combattre : à chaque cavalier germain était attaché un fantassin agile et robuste, qui le défendait et qu'il défendait, qui chargeait avec lui en se suspendant à la crinière de son cheval, et se glissait entre les chevaux ennemis pour les éventrer et renverser les cavaliers.

(1) Colonie établie chez les Édues six ans plus tôt ; on croit que c'était Moulins-en-Bourbonnais.

(2) Château-Landon.

(3) On croit que c'est Nouan-le-Fuzelier, entre Orléans et Bourges.

Les deux grands ennemis des Gaules se réunissaient donc contre elle.

Noviodun capitula.

Vercingétorix comprit que le succès à force ouverte était impossible, qu'il fallait éviter les batailles rangées et les sièges, et il fit adopter aux siens une résolution qui prouve de quels sublimes élans, de quels immenses et magnifiques sacrifices cette grande race pouvait se retrouver capable, même aux jours de sa décadence. Sur la proposition du Grand-Brenn, le conseil suprême de la confédération décida, à l'unanimité, qu'afin d'affamer l'ennemi, on réduirait en cendres, dans les pays qui étaient le théâtre de la guerre, toutes les habitations, tous les villages et toutes les villes que leurs fortifications et la nature des lieux ne mettraient pas hors de tout péril. — Plus de vingt villes furent brûlées dans un seul jour !

Les places des régions voisines eurent le même sort, et les Romains se voyaient avec stupeur enfermés dans un cercle de flammes. Le sacrifice, malheureusement, ne fut pas consommé jusqu'au bout. Quand il fut question d'incendier aussi Avarike, l'une des plus belles villes de la Gaule, le cœur faillit aux Bituriges. Leurs chefs se jetèrent aux pieds des autres chefs gaulois, les suppliant de ne pas les obliger à détruire de leurs mains la force et l'ornement de leur nation ; ils affirmaient aussi pouvoir facilement défendre leur cité, protégée par la rivière (l'Auron) et par les marais, qui l'entouraient presque de toutes parts. Tout le conseil intercéda pour eux, et Vercingétorix finit par céder à leurs prières, mais en leur communiquant ses sinistres pressentiments.

Les Bituriges firent cependant de leur mieux pour tenir parole. Avarike fut héroïquement défendue. La grande armée gauloise, campée à six lieues de là, dans une position que César essaya vainement d'attaquer, fit beaucoup de mal aux Romains, leur coupa les vivres, tailla en pièces maintes fois leurs fourrageurs, et jeta un renfort de dix mille hommes dans la place. La nature des lieux rendait le blocus impraticable, et les assiégés étaient pourvus de tout, pendant que les assiégeants enduraient la faim et les froides pluies d'une sévère fin d'hiver ; la garnison de la ville opposait machines à machines ⁽¹⁾ ; les Bituriges, habitués aux travaux des mines de fer, faisaient

(1) " Les Gaulois . . . race d'une souveraine adresse, et très habiles à imiter tout ce qu'ils voient faire aux autres." — *César*, VII, 22.

ébouler par des galeries souterraines les terrasses qu'élevaient les Romains. Dix fois ceux-ci furent obligés de recommencer leurs travaux. Mais rien ne lassa la constance des légions. César leur offrit de lever le siège ; elles refusèrent, s'estimant "deshonorées si elles abandonnaient une entreprise commencée." Cette armée, où l'on ne connaissait plus les vertus de l'homme ni du citoyen, possédait à un degré inouï les vertus conventionnelles du soldat. Sa patrie et ses dieux, c'étaient ses chefs et ses aigles. Comme les Gaulois, elle marchait par le *point d'honneur*, mais par un point d'honneur collectif et plié à la plus formidable discipline.

La terrasse et les tours des Romains furent enfin achevées. Dans la vingt-cinquième nuit du siège, la garnison tenta une sortie furieuse pour détruire les tours ; elle fut repoussée. Elle perdit l'espérance, et sur l'ordre de Vercingétorix, elle s'apprêta à évacuer la place et à se retirer la nuit suivante, par les marais. Mais les femmes de la ville, épouvantées à l'idée qu'on allait livrer Avarike à la merci de l'ennemi, avertirent les Romains par d'horribles clameurs. Il fallut renoncer au départ. — Le lendemain, à la faveur d'une pluie violente, durant laquelle les assiégés se relâchèrent un peu de leur surveillance, les Romains escaladèrent le rempart et s'emparèrent de l'enceinte. La garnison et la population, enfermées comme dans un immense amphithéâtre, furent tout entières passées au fil de l'épée. — "On n'épargna, dit César, ni vieillards, ni femmes, ni enfants à la mamelle" (1). La garnison fut entièrement détruite, et, sur quarante mille habitants, huit cents personnes gagnèrent le camp de Vercingétorix.

Les munitions trouvées dans Avarike rendirent inutile la destruction de tant d'autres villes. Les légions purent se refaire de leurs fatigues et attendre le printemps, qui approchait.

Cependant, on ne vit pas chez les Gaulois ce découragement qui leur était ordinaire après les revers : l'autorité de Vercingétorix s'accrut par les malheurs qu'il avait prévus, qu'il avait prédits, et qu'il avait voulu prévenir. Personne n'avait

(1) César, rendant hommage au courage de ses victimes, raconte "qu'un guerrier gaulois, chargé de lancer des boules de suif et de poix enflammées sur une tour romaine, ayant été percé d'un trait, le Gaulois le plus proche prit sa place, jusqu'à ce qu'il tomba sous un second trait ; un troisième succéda, puis un quatrième, et ainsi de suite, jusqu'à la fin du combat." — *César*, VII, 25.

encore obtenu sur les armées gauloises un pareil ascendant. — Ces hommes indociles, turbulents, ennemis de tout travail, parce qu'ils le trouvaient indigne de guerriers, apprenaient à se fortifier à la romaine, s'exerçaient sans murmurer aux durs labeurs des légionnaires. Les nouvelles levées se faisaient avec régularité. Les armées gauloises avaient toujours failli par les armes de jet ; Vercingétorix manda au camp tout ce qui, dans la Gaule entière, savait manier un arc (1).

La grande question était d'entraîner les peuples indécis, ou encore alliés à l'ennemi. Le chef ou roi des Nitiobriges amena au camp un gros de cavalerie gaëlique et aquitanique ; mais, c'étaient surtout les Édues que se disputaient Vercingétorix et César. Ce peuple, si important par sa position territoriale et par son antique influence, balançait entre la vieille amitié romaine et les sentiments de nationalité et de religion réveillés dans tous les cœurs. Il s'agitait violemment, et il était sur le point d'entrer en guerre civile pour l'élection d'un *vergobreith* (2). Les principaux du sénat recoururent à la médiation de César. Le proconsul manda à Decetia (3), à l'entrée du territoire éduen, les prétendants et tout le sénat. L'un des candidats, Convictolitan, avait été légalement constitué par les druides ; l'autre, Cott, n'était que l'élu irrégulier d'une fraction de l'aristocratie. César, quoiqu'il se défilât de Convictolitan, n'osa pas décider contre le bon droit : le parti de la loi n'eût pas manqué d'appeler Vercingétorix. Le proconsul installa donc Convictolitan ; mais, en même temps, il demanda aux Édues toute leur cavalerie, dix mille fantassins et des vivres, puis il entra en campagne.

La situation du Nord l'inquiétait. Bien que les Romains tinsent deux des places des Sénons, tout le pays sénonais était insurgé contre eux : les Parisés et les populations de la basse Seine (la Normandie) étaient en armes ; les Bellovakes (4) s'agi-

(1) "Les Gaulois, méprisant les armes qui frappent de loin, ne combattaient que corps à corps, et tombaient en rugissant, sans pouvoir se défendre, sous les javelots romains, comme on voit des lions renversés sous les traits que les chasseurs leur lancent de loin." — *Strabon*.

(2) *Ver-go-breith*, en gaëlique, l'homme du jugement ; il avait la haute justice criminelle. La loi l'entourait de précautions soigneusement combinées, pour l'empêcher d'aspirer à la royauté. — *César*, VII, c. 33 — I, c. 17.

(3) Decize, sur la Loire.

(4) Habitants du Beauvoisis, du Vexin français, d'une partie de l'Amiénois et du Lanteret ; capitale *Brotuspian*, aujourd'hui le village de Gratepenche.

taient, et la Belgique, sous le coup des désastres des Éburons et des Trévirs, qui avaient été anéantis, flottait entre la crainte et la vengeance.

César fit son plan de campagne en conséquence. Il donna quatre légions à Labiénus, outre des renforts arrivés d'Italie, et l'envoya contre les Sénon et les Parisis. Avec les six autres légions, il marcha contre Gergovie, la Gergovie des Arvernes. Il surprit le passage de l'Allier du côté de Vichy, mais il ne put contraindre Vercingétorix à combattre en plaine, et quand il arriva devant la place, il le trouva établi sur la montagne même de Gergovie, protégeant la ville de ses nombreux bataillons.

Le mont de Gergovie, avons-nous dit ailleurs, ressemble à un énorme bastion naturel, forme anguleuse qu'affectent souvent les grandes collines calcaires de ces contrées ; sa masse, vue du haut du Puy-de-Dôme, fait le centre de l'un des plus beaux paysages du monde, et commande toute la riche plaine de l'Allier ainsi que l'entrée des monts Arvernes.

Le camp des Gaulois, divisé en autant de quartiers qu'il y avait de nations confédérées, couvrait toutes les pentes, tous les mamelons de la montagne, dont la crête était couronnée par les murs de la ville. Un immense retranchement de six pieds de haut, en blocs de pierre bruts, élevé à mi-côte, enfermait dans ses replis le camp et la montagne entière. César ne put voir sans émotion cet aspect imposant et terrible, car il dit : "*Horribilem speciem præbebat*" (1). Il assit toutefois son camp vers le sud, dans la plaine, où chaque jour Vercingétorix envoyait ses cavaliers, entremêlés d'archers, s'essayer contre les Romains.

Un premier succès raffermait les espérances de César. Il enleva par surprise, la nuit, une des collines adossées à la montagne, et dont la position lui permettait de couper en partie l'eau et le fourrage aux Gaulois (2). Il y établit deux légions, et joignit ce petit camp au camp de la plaine par une double tranchée de douze pieds de profondeur.

Cependant Vercingétorix tournait les yeux avec anxiété vers la frontière éduenne. Le corps d'armée promis à César par les Édues était en route, et Vercingétorix en attendait l'approche avec plus d'espoir que de crainte. La cavalerie arriva au camp

(1) *César*, VII, 36.

(2) On croit que c'est la colline qui est auprès et au sud de *Prat*.

romain ; l'infanterie suivait à quelque distance. Le commandant en chef, Litavic, l'arrêta à trente milles de Gergovie et lui dit que les cavaliers venaient d'être taillés en pièces par les Romains, sous prétexte d'intelligences avec les Arvernes. Les milices éduennes, exaspérées, massacrent les pourvoyeurs romains dont les convois marchaient sous leur escorte, enlèvent les convois et se disposent à joindre Vercingétorix ; en même temps, des courriers sont envoyés dans tous les cantons éduens.

Le fait dénoncé était faux : c'était une combinaison concertée entre le nouveau vergobreith, le chef Litavic et les principaux de la jeunesse éduenne, qui craignaient que le sénat ne s'opposât à la rupture de l'alliance romaine. Mais tandis que Litavic mettait le complot à exécution, un autre des conjurés, Éporédorix (1), révélait tout à César. Le proconsul part à la hâte, au milieu de la nuit, avec quatre légions et sa cavalerie, court au-devant de l'infanterie éduenne, lui montre sains et saufs Éporédorix et Virdumar, les chefs de cette cavalerie dont Litavic a annoncé le massacre. A cette vue, les fantassins, stupéfaits, mettent bas les armes, demandent grâce, et suivent docilement César, pendant que Litavic et ses dévoués (2) s'enfuient à Gergovie.

César n'eut pas le temps de respirer. A peine fut-il en chemin pour regagner ses positions, que des cavaliers accoururent à toute bride pour lui annoncer que les deux camps avaient été assaillis par les Gaulois ; que les deux légions laissées à la garde du camp, accablées par une pluie inaccoutumée de traits, n'ont dû leur salut qu'à la puissance des machines de guerre, et qu'elles ne pourront pas soutenir un second assaut. Le prompt retour et le génie de César les sauvèrent.

Cependant, le proconsul commençait à mal augurer de son entreprise.

A la vérité, l'échec de Litavic fit cesser les mouvements violents qui avaient éclaté contre les Romains à Cabillon (Chalon-sur-Saône) et dans divers autres lieux ; le vergobreith désavoua Litavic, mais César ne pouvait plus douter du mauvais vouloir des Édues. Partout entouré d'ennemis, il regrettait d'avoir séparé ses forces en deux armées.

(1) *Or-kedo-righ*, en gaëlique, le chef dompteur de poulains.

(2) " Ses dévoués, pour qui, suivant la coutume gauloise, c'eût été un crime de l'abandonner, même dans les dernières extrémités." — *César*, VIII, 40.

Sur ces entrefaites, un jour que, de son petit camp, situé à l'est de la montagne, il regardait les positions gauloises, il s'aperçoit que les quartiers qui lui font face sont presque déserts ; il s'informe et apprend, de transfuges, que Vercingétorix, craignant que les Romains ne s'emparent d'une colline située à l'ouest (1), comme ils l'ont fait de celle de l'est, et n'enferment ainsi le camp et la ville, emploie la plus grande partie de ses troupes à fortifier hâtivement ce poste. Le lendemain matin, César dirige une fausse attaque contre les travailleurs avec une légion et de la cavalerie ; il attire de ce côté toutes les masses gauloises, fait passer à couvert tout le reste de son armée dans le petit camp, et lance sur les quartiers ennemis trois légions, qu'il soutient avec deux autres. En peu d'instants, le retranchement des Gaulois est forcé et leur camp est envahi. Déjà les légionnaires sont au pied des murailles et aux portes de la ville ; un immense cri d'épouvante s'élève ; les Romains y répondent par un cri de victoire et commencent à escalader les remparts peu élevés. Mais la muraille se couvre de défenseurs : ce sont les jeunes filles et les femmes de Gergovie, conduites par la mère de Vercingétorix !

La veuve, avec ses vêtements noirs, ses cheveux blancs épars sur les épaules, les yeux étincelants de courage et de patriotisme, exalte par son exemple et ses discours toutes ces âmes gauloises ! Elle leur crie qu'elles défendent leur honneur et leur foyer ; elle leur rappelle les massacres d'Avarike, et leur dit qu'en ce moment la mort est devenue un devoir !... Les vaillantes créatures se précipitent sur les légionnaires, avec l'impétuosité et l'aveugle fureur de lionnes défendant l'ancre où dorment leurs petits, et les Romains sont rejetés en bas du retranchement ; mais la muraille est teinte de leur sang généreux, car elles combattent sans boucliers : elles n'ont pour égide contre les farouches soldats de César, que leur héroïque mépris de la mort. Aussi voit-on de nombreux cadavres sur l'étroite banquette qu'elles viennent de reconquérir, tandis qu'un plus grand nombre encore, appuyées au parapet, pâles sous leurs longs cheveux, comme si elles aussi allaient mourir, étanchent le sang qui coule de leurs poitrines. La veuve de Celtill est blessée mortellement.

Pendant que celles-ci combattaient, d'autres, toutes les mères,

(1) Cette colline se trouve entre Prat et Romagnat, à l'ouest de la ville.

suivent Octavia, qui doit bientôt donner un fils à Vercingétorix ; elles courent au mur de l'ouest, et, debout sur le rempart, élevant leurs petits enfants dans leurs bras, elles appellent leurs défenseurs !... Ils les voient... ils les entendent... ils viennent !

La scène change bientôt. La cavalerie de Vercingétorix, conduite par lui-même, revient à toute bride par la pente la moins escarpée de la montagne ; tout le reste suit. On les voit remonter comme les flots sans fin d'une mer soulevée. Non-seulement les Romains ont renoncé à l'escalade, mais, sous l'effort d'adversaires dont le nombre va toujours croissant, les légions plient. En ce moment les Édues apparaissent sur le flanc des Romains. " Ils avaient *le bras droit nu*, en signe d'amitié." Mais les légions n'y voient qu'un piège : elles sont saisies d'une terreur panique, sont précipitées du haut de la montagne et conduites, l'épée dans les reins, jusque dans la plaine. César ne peut arrêter la poursuite qu'à grand'peine avec les deux légions de réserve, elles-mêmes très compromises, et il fait rentrer l'armée dans le petit camp, tandis que Vercingétorix, victorieux, l'âme pleine d'espérance et le front rayonnant de bonheur, remontait à Gergovie, où l'attendait l'une des plus grandes douleurs que le ciel ait infligées à l'humanité, l'annonce de la mort de sa mère ! — Nous avons dit que le Grand-Brenn avait conservé pour sa mère l'amour tendre de son enfance. Ce sentiment est pour ainsi dire la pierre de touche des bons cœurs, et personne plus que Vercingétorix ne devait l'éprouver, mais ce fut un malheur pour les Gaules.

L'effet moral de cette journée était immense : Vercingétorix avait prouvé que l'*Invincible* pouvait être vaincu ! La fortune des Gaules semblait renaître. César fit tout pour relever le cœur de ses soldats et pour effacer son affront. Par deux fois, il offrit la bataille en plaine aux Gaulois. Vercingétorix, absorbé dans son chagrin, ne descendit pas de la montagne. César leva son camp, Vercingétorix ne le poursuivit pas ! César résolut alors de rejoindre Labiénus et de réunir toutes ses forces.

Doit-on accuser Vercingétorix ? Nous ne le pensons pas ; car il était supérieur à tous les hommes, et s'il tenait à l'humanité, c'était par le cœur ! S'il fit une faute, elle était issue d'une vertu !...

César repassa l'Allier, entra sur le territoire éduen et se dirigea vers le confluent de l'Allier et de la Loire. Il apprit en route que Vercingétorix était rendu aux Gaules, qu'il agissait ! Ce même Éporédorix, qui lui avait révélé le complot de Litavic,

l'informa que le généralissime avait lancé Litavic avec toute la cavalerie gauloise chez les Édues. Éporédorix et l'autre capitaine, Virдумar (1), demandèrent à partir en avant pour aller empêcher Litavic d'entraîner leur gouvernement.

César n'osa pas les retenir de force, et bientôt il apprit, coup sur coup, que Litavic avait été reçu en triomphe dans Bibracte ; que le vergobreith et la moitié du sénat étaient allés à sa rencontre ; que les Édues traitaient avec Vercingétorix ; qu'Éporédorix et Virдумar étaient entrés à Noviodun, le port éduen de la Loire et la place de dépôt des Romains ; qu'ils en avaient surpris et massacré la garnison, les trafiquants et les voyageurs romains, enlevé les blés, la caisse, les remontes, les gros bagages de César et de ses six légions, envoyé à Bibracte les otages des nations gauloises retenus à Noviodun, enfin mis le feu à ce qu'ils ne croyaient pas pouvoir défendre contre l'armée romaine.

César était enfermé entre l'armée gauloise et les Édues, ayant devant lui un large fleuve grossi par la fonte des neiges. — Reculer vers la Province était aussi dangereux que honteux ; jeter un pont sur la Loire eût été donner le temps aux Édues de se masser sur l'autre bord et de rendre le passage impossible. Il chercha un gué, le trouva, et les légionnaires traversèrent le fleuve, ayant de l'eau jusqu'aux épaules et tenant leurs armes au-dessus de leur tête ; la cavalerie passait en amont pour rompre la force du courant. César gagna rapidement ensuite le pays sénonais pour rejoindre Labiénus.

Mais la position de celui-ci n'était pas meilleure que celle du proconsul. Il s'était porté sur Lutèce (Paris), dont la belle position entre la Seine, l'Oise et la Marne, avait frappé les Romains. Il avait trouvé les Sénons, les Parises et leurs alliés de la basse Seine, retranchés derrière des marais, qu'on croit être ceux de l'embouchure de l'Orge, près de Juvisy. Jugeant la position inabordable, il l'avait tournée, en allant surprendre le passage de la Seine à Melodun (Melun), et en revenant sur Lutèce par la rive droite. Le général des tribus de la Seine, Camulogène (2), vieux guerrier aulerke, brûle Lutèce, coupe les deux ponts qui réunissent l'île lutécienne aux deux rives, et vient camper en face de Labiénus, ayant la Seine entre eux.

En ce moment arrive la nouvelle de la défaite de César à

(1) *Ver-du-mar*, en gaëlique, le grand homme noir.

(2) *Camul-ken*, en gaëlique, tête de Camul, ou tête de Mars.

Gergovie ; les Bellovakes se mettent en mouvement et Labiénus va être pris entre eux et Camulogène. Il se tire d'affaire comme l'eût pu faire César lui-même. A la faveur d'une nuit orageuse, il repasse la Seine ⁽¹⁾ avec des bateaux qu'il a pris à Melodun ; il s'ouvre le chemin de la retraite en passant sur le ventre de Camulogène et de son armée. L'aile droite des Gaulois, que le vieux brenn commandait en personne, enveloppée par l'ennemi, ne perdit pas un pouce de terrain, rapporte Tite Live ; elle mourut toute entière autour de son général. — Labiénus opéra sa jonction avec César sur la rivière Yonne.

La guerre allait toujours grandissant. Cette victoire ne compensait pas pour les Romains la défection des Édues et n'empêcha pas la levée de boucliers de la Belgique. Entre les otages trouvés à Noviodun, les Édues avaient mis à mort ceux des nations qui, telles que les Rèmes, s'obstinaient dans le parti de l'étranger. Mais le zèle des Édues était plus violent que désintéressé. Ils disputaient la suprématie à Vercingétorix et aux Arvernes. Vercingétorix fut blessé, pour sa nation autant que pour lui-même, d'une prétention que rien ne justifiait, puisque les Édues étaient encore naguère les alliés les plus dévoués de l'ennemi national. Cependant il se déclara prêt à résigner le commandement, si les nations le désiraient.

Une assemblée générale fut convoquée à Bibracte ; toutes les nations de la Gaule y comparurent, à l'exception des Rèmes ⁽²⁾ et des Lingons ⁽³⁾, honteusement enchaînés à l'alliance romaine, et des Trévirs, absorbés par leur résistance aux attaques des Germains.

La Gaule mutilée retrouve son unité, après avoir été décimée en détail, pendant tant d'années ! après que le plus pur de son sang a coulé dans des efforts isolés ! après que tant de généreuses nations, dont l'épée eût dû lui assurer la victoire, se sont successivement immolées et ont péri sans secours ! — L'assemblée, d'une voix unanime, confirma le commandement à Vercingétorix ; les Édues cédèrent, mais avec mauvaise grâce.

(1) Probablement vers Ivry. — M. Quicherat, dans une intéressante dissertation, place le camp de Labiénus vers Creteil et celui des Gaulois vers Ivry et Vitry.

(2) Pays rémois, Laonnois, Thiérache, Réthelois ; chef-lieu *Duro-cortore*, Rheims.

(3) Pays de Langres, de Bassigny et de Dijon ; chef-lieu *Aulorile*, Langres.

X

CÉSAR ET VERCINGÉTORIX

Vercingétorix, acclamé comme chef suprême par soixante-dix nations, c'est-à-dire par tous les peuples des Gaules, reprit ses premiers plans.

Il poussa trois colonnes d'attaque contre la Province romaine, et il s'avança en personne contre César, avec la principale armée. Il avait jugé suffisante l'infanterie qui avait combattu à Gergovie, et qui comptait quatre-vingt mille hommes ; mais il avait convoqué la chevalerie entière de la Gaule, environ quinze mille cavaliers, nombre bien réduit, et qui attestait les immenses pertes des nations.

César, privé d'une partie de ses ressources et vivement alarmé pour la Province, déjà entamée en ce moment par les bandes arvernes et gabaies, qui avaient taillé en pièces les milices provinciales et envahi le territoire des Helves, n'avait pas cru devoir essayer de se maintenir dans la Gaule centrale, même à la tête de ses dix légions réunies.

Il marcha par le midi du territoire de ses alliés, les Lingons, vers la Séquanie, afin de se rapprocher du Rhône et de rouvrir ses communications avec la Province. Vercingétorix le rejoignit avant qu'il eût atteint la Saône.

Le généralissime gaulois convoqua en conseil tous les chefs de sa brillante cavalerie et leur expliqua ainsi son plan : " Voici le moment, leur dit-il ; il ne faut ni laisser échapper l'ennemi, ni l'attaquer en bataille rangée. Harcelez-le en marche, attaquez-le à toute heure, en tête, en flanc et en queue, et évitez toujours les engagements généraux. Embarrassée par ses bagages, si l'infanterie tient ferme, elle ne pourra continuer sa route ; et, comme elle manque de vivres, nous l'affamerons. Si elle abandonne ses bagages pour fuir, elle perd à la fois sa gloire, son honneur et ses ressources les plus nécessaires. Quant à la cavalerie romaine, elle n'osera pas seulement paraître en plaine contre vous. Allez hardiment ; je montrerai en lignes, derrière vous, la masse entière de notre infanterie."

Tous les colliers-d'or répondirent en jurant de ne pas coucher sous leur toit, de ne revoir ni femme, ni enfants, ni parents, avant d'avoir chevauché deux fois à travers la ligne ennemie.

Le lendemain matin, les Romains aperçurent deux gros escadrons sur leurs flancs, et un troisième en front, qui leur barrait le passage. César partagea également sa cavalerie en trois corps, et la lança contre les assaillants. La cavalerie romaine eût été absolument hors d'état de soutenir le choc ; mais, pendant la nuit, le proconsul avait reçu un renfort considérable de ces fantassins légers et de ces cavaliers qui combattaient mêlés ensemble. Ces mercenaires étaient arrivés par la basse Meuse, puis par les terres des Rèmes et des Lingons, ce qui n'avait pas permis à Vercingétorix d'en recevoir avis.

Cependant, malgré le nombre, la valeur et l'étrange tactique de ces farouches auxiliaires, les escadrons de César eussent été rompus et accablés, si les masses compactes des légions ne se fussent incessamment portées au secours de la cavalerie, là où elles la voyaient plier. César était partout au fort du danger. Un moment, il fut enveloppé et saisi par des cavaliers gaulois ; il y perdit son épée (1) et ne dut son salut qu'à la folle magnanimité gauloise. Un colosse arverne l'avait enlevé et l'emportait sur son cheval ; un autre guerrier le reconnaît et crie à son camarade avec un geste dédaigneux : *Cecos Cesar — Cecoz Kaisar* — lâche César. Là-dessus, le premier le laisse aller (2).

Cependant les Gaulois se lassent de rencontrer toujours devant eux une barrière de piques, quand ils veulent poursuivre leurs avantages.

Enfin, les Germains, gagnant une hauteur qui était sur le flanc droit de l'armée romaine, en débusquèrent l'une des trois divisions gauloises, la renversèrent, et la poursuivirent avec un grand carnage jusqu'à la rivière, sur le bord de laquelle Vercingétorix avait mis son infanterie en bataille.

A cette vue, les deux autres corps de cavalerie, craignant d'être tournés, se mirent à fuir à vau-de-route, poursuivis et sabrés par ces cavaliers romains qu'ils étaient près d'anéantir tout à l'heure.

Vercingétorix, l'âme navrée, fait rentrer son armée dans un triple camp qu'il avait assis sur la rivière ; puis, jugeant à l'éboulement des troupes qu'il ne pourrait tenir dans ce poste,

(1) Longtemps après, César retrouva cette épée suspendue en trophée dans un temple (némède) arverne. Il sourit ; et comme ses compagnons voulaient l'enlever : " Laissez-la, leur dit-il, elle est sacrée ! — *Plutarch., in Cæsare, 720.*

(2) César, dans ses *Éphémérides*. — Servius, *Comment. Æneid., XI, c. 8.*

il se replia sur Alezia ⁽¹⁾, la grande ville des Mandubes, qui était à quelques lieues en arrière. César le suit en toute hâte, poussant et sabrant son arrière-garde, et arrive devant Alezia le lendemain, quelques heures après lui.

Le mont d'Alezia présente à peu près le même aspect que le mont de Gergovie : un immense bastion naturel dominant un vaste horizon. Le paysage formé par le bassin accidenté de la Brenne, centre du pays des Mandubes, et borné à l'ouest par les lignes granitiques du Morvan, est moins splendide, mais la montagne (le mont Auxois) est plus élevée et d'un plus vaste développement qu'à Gergovic. Elle est entourée de trois côtés par des vallées profondes, qui la séparent des hauteurs voisines ; du quatrième côté, une plaine d'une lieue de long s'étend entre les racines du mont et la rivière de Brenne. L'antique cité des Gaëls couvrait tout le plateau calcaire qui forme le couronnement de la montagne. Le camp de Vercingétorix, fortifié d'un fossé et d'un mur de pierres sèches de six pieds de haut, occupait le versant oriental, au-dessous de la ville et au-dessus du vallon de la Loze.

César assit son camp du côté opposé, sur une hauteur en pente douce, séparée du mont d'Alezia par la vallée d'où sort l'Ozerain.

Les deux armées se trouvaient à peu près dans la même situation matérielle qu'à Gergovie ; mais, pour l'armée gauloise, la situation morale était changée : l'impression de la victoire était effacée par celle d'un revers imprévu ; d'autre part, chez les Romains, on n'était pas disposé à combattre deux fois la même faute. César se garda cette fois d'attaquer ouvertement ; il conçut le gigantesque projet d'enfermer à la fois la ville et l'armée dans une circonvallation de onze milles, défendue par vingt-trois forts.

Vercingétorix le devina et résolut de rompre la chaîne dont son rival voulait l'enserrer. Il insinua aux cœurs de ses chevaliers le désir de venger leur honneur et les lança dans la plaine. "On combattit, dit César, avec une souveraine vigueur." Les escadrons romains plièrent comme de coutume et furent culbutés par les phalanges gauloises, entre lesquelles on voyait ces lourds chariots, armés de faux, que les Gaulois

(1) Capitale des Mandubes, la principale ville des Gaules et milieu sacré des Gaulois, avant qu'une révolution religieuse le fit transporter à Evreux — *Méodhon-lan*.

manœuvraient avec une adresse surprenante (1); mais les Germains arrivèrent au secours de la cavalerie, suivis des légions, et leur fatal concours l'emporta de nouveau : les Gaulois furent refoulés jusqu'à leur camp, avec une grande perte d'hommes et de chevaux.

Vercingétorix ne vit plus de ressources que dans un effort immense, universel, qui arracherait la Gaule à ses fondements pour la précipiter sur l'envahisseur. — "Partez, dit-il aux chefs de sa cavalerie, tandis que le passage ne vous est pas encore fermé, retournez chacun dans votre nation; levez tout ce qui peut tenir une arme, et revenez délivrer vos frères. J'ai des vivres pour un mois; en épargnant rigoureusement, nous pourrions attendre un peu plus longtemps... Allez donc, nous vous attendrons!..."

La cavalerie passa de nuit entre les lignes ennemies; Vercingétorix fit rentrer l'infanterie dans la ville.

Ce cri de détresse, poussé par la grande voix de la patrie expirante, fut entendu. L'assemblée générale de la Gaule, réunie à la hâte, recula devant l'idée colossale d'une levée en masse, qu'elle se sentit impuissante à diriger et à nourrir; mais elle fixa des contingents à tous les peuples gaulois.

Tous répondirent d'un seul élan, d'un seul cœur! Toutes les anciennes dissidences s'étaient effacées; on voyait des hommes longtemps tyrans subalternes sous le conquérant, revendiquer le droit d'expier leur passé en allant mourir les premiers pour la patrie! Ainsi, l'atrébate Comm, que César avait imposé pour roi aux Atrébates et aux Morins, et qui avait été son instrument le plus actif, était maintenant le plus ardent organisateur de la guerre sainte.

Les magnanimes débris des Nerviens, des Vénètes, des Boïes parurent au rendez-vous; la petite nation des Parises, qui venait d'éprouver des pertes si cruelles, voulut généreusement fournir huit mille hommes!

Les Bellovakes, par un sentiment d'orgueil insensé, les Rèmes et les Lingons, furent les seuls qui désobéirent à l'assemblée nationale.

(1) "On les voyait arrêter les chevaux lancés sur les pentes les plus rapides, les faire tourner de court, courir sur le timon, se tenir debout sur le joug, et de là se rejeter dans le char, aussi prompts que l'éclair." — *César*, Bell. gall., IV, 43.

Les Bellovakes prétendirent faire la guerre aux Romains pour leur propre compte et n'avoir d'ordre à recevoir de personne ; cependant ils envoyèrent deux mille hommes, mais à la prière personnelle de leur allié, Comm l'atrébate. L'ensemble des contingents se monta à deux cent-quarante mille hommes d'infanterie, mais seulement à huit mille cavaliers. La cavalerie gauloise avait fondu dans ces longues et terribles campagnes.

Il fallut longtemps pour rassembler et organiser cette armée sur le territoire des Édues, rendez-vous général assigné. Les semaines se succédaient, le terme fixé par Vercingétorix était dépassé ; un blocus vigoureux ne laissait arriver aucune nouvelle aux assiégés, dont les vivres étaient épuisés.

Vercingétorix convoqua le conseil. Quelques-uns parlèrent de se rendre ; la plupart crièrent qu'il fallait se jeter en désespérés sur l'ennemi. — “ Vous voulez donc donner une victoire assurée aux Romains et aux Teutons, dit l'arverne Critognat ; faites comme vos pères au temps de la grande invasion germanique : nourrissez-vous de la chair de ceux que leur âge rend impropres à la guerre, et attendez. ”

Cette terrible proposition ne fut pas rejetée, mais l'exécution en fut ajournée. On prit en gémissant un parti non moins inhumain : on expulsa, comme bouches inutiles, les habitants d'Alezia, qui allèrent en vain implorer de l'ennemi des fers et du pain. L'armée gauloise voyait du haut des murs les infortunés Mandubes se trainer, expirants de faim, entre la ville et les lignes romaines, dont César leur fermait impitoyablement l'accès.

Un autre spectacle apparut enfin aux yeux des défenseurs de la Gaule. Un matin, un cri de joie retendit dans la ville : Les voilà !

Un flot de cavaliers débouchait dans la plaine, au nord-ouest d'Alezia.

Les Romains voyaient de leurs quartiers un spectacle plus formidable : les revers du massif où était assis leur camp, les hauteurs et le vallon voisin étaient envahis par un océan d'hommes armés. Les quatre généraux de la confédération, l'atrébate Comm, les éduens Éporédorix et Virдумar, enfin l'arverne Vergasillaun, étaient venus planter leur camp à cinq cent pas des quartiers de César.

Le proconsul ne s'était que trop bien préparé à les recevoir.

Il avait d'abord creusé sur la pente du mont d'Alezia un fossé-

à pic, de vingt pieds de large, pour entraver les sorties ; à quatre cents pieds plus bas, un second fossé de quinze pieds en largeur et en profondeur ; puis, un troisième semblable dans le fond du vallon, celui-ci était rempli par les eaux détournées de l'Ozerain. Derrière ce troisième fossé s'élevaient une terrasse et un rempart de douze pieds, avec revêtements et parapets surmontés de créneaux et hérissés, à la base, de ces pièces de bois fourchues que l'on nommait *cerfs*, et que nous appelons *chevaux de frise*. Des tours fortifiaient le rempart de quatre-vingts pieds en quatre-vingts pieds. Mais ces ouvrages n'avaient pas paru suffisants pour la partie des fortifications qui s'étendait en plaine. Là, en avant du rempart, dans une tranchée profonde de cinq pieds, était planté un quintuple rang de troncs d'arbres, attachés entre eux, dont les branches, taillées en pointe, rayonnaient au-dessus de la tranchée. Plus avant encore, huit rangs de fosses de trois pieds de profondeur, disposées en quinconce, à trois pieds les unes des autres, et cachées par des ronces et des broussailles, recélaient des pieux aigus, dont la pointe ne dépassait le sol que de quatre doigts. On n'arrivait à ces fosses qu'à travers une multitude de *chausse-trappes* ou *aiguillons*, espèces d'étoiles en fer, fichées en terre. Ces travaux étaient doubles. A la circonvallation de onze milles correspondait une contrevallation de quatorze milles de développement, toute pareille. César avait répété contre l'armée de secours ce qu'il avait fait contre la ville. Ces travaux, qui confondent l'imagination, avaient été exécutés dans l'espace de six semaines par les légionnaires constamment harcelés par les assiégés ⁽¹⁾.

La lutte suprême s'engagea par un combat de cavalerie dans la plaine, arène où plongeaient comme des degrés d'un immense amphithéâtre les regards des deux camps et de la ville.

Les Gaulois, imitant la tactique des Germains, avaient mêlé à leurs cavaliers un certain nombre d'archers et de fantassins légers. A l'aspect des escadrons romains mis en déroute par cette manœuvre nouvelle, une grande clameur s'élève de la ville et du camp gaulois. Les Romains se rallient, soutenus par les Germains. Les charges se succèdent sans interruption et sans avantage décisif, depuis midi jusqu'au coucher du soleil. Une dernière charge des Germains, en colonne serrée,

(1) M. Élie de Beaumont a expliqué comment la nature friable des argiles et des marnes de ce pays, a rendu possibles ces prodigieux ouvrages.

enfonce la ligne gauloise sur un point; le reste plie. Les archers, abandonnés de leurs cavaliers, sont sabrés; la cavalerie est refoulée jusqu'au camp.

Les Gaulois restèrent immobiles toute la journée du lendemain; mais, au milieu de la nuit, un grand cri monte de la plaine vers la ville: c'est l'armée de secours qui attaque les fortifications romaines. Les troupes de Vercingétorix répondent. L'armée de secours franchit le premier fossé de la circonvallation avec des fascines, et s'avance vers le rempart, en faisant pleuvoir sur ses défenseurs une grêle innombrable de flèches et de pierres. Les machines des Romains ripostent. Des décharges meurtrières s'échangent au hasard dans les ténèbres. De loin, les Gaulois ont l'avantage, grâce à leur nombre; mais, à mesure qu'ils avancent, ils s'enferment dans les chausse-trappes, tombent dans les fossés et s'y empalent, ou sont criblés par les balistés des remparts et des tours. Au point du jour, comme l'armée de Vercingétorix, après avoir comblé de son côté le premier fossé de circonvallation, approche du rempart opposé, elle reconnaît que l'assaut extérieur a cessé, et que l'armée de secours se replie sur son camp.

Les généraux de la grande armée changèrent leur plan d'attaque.

Il y avait au nord-est, entre la Loze et la Brenne, une colline que son vaste circuit n'avait pas permis d'enfermer dans les lignes romaines. César avait assis sur le versant de cette colline un petit camp de deux légions. Les chefs gaulois jugèrent que, s'ils réussissaient à enlever cette position, les Romains ne pourraient plus tenir dans l'étroit vallon de la Loze, entre cette colline et les murs d'Alezia.

Vergasillaun, le paren. le Vercingétorix, se mit à la tête de cinquante-cinq mille hommes, l'élite de l'armée, tourna la hauteur par une longue marche de nuit, s'embusqua sur le versant opposé, et tout à coup, vers midi, déboucha au-dessus du petit camp romain. En même temps, la cavalerie reparut dans la plaine, et le gros de l'infanterie se déploya en avant du camp gaulois.

Vercingétorix en personne sort de la ville, et un assaut furieux, acharné, désespéré, commence. Des deux côtés, on sent que l'heure suprême a sonné. Cette fois l'attaque a été mieux combinée.

César, planant d'un poste élevé sur tout le champ de bataille,

voit, de moment en moment, ses formidables défenses entamées ou éludées. Les pièges et les fossés qui protègent les abords du petit camp, disparaissent sous les monceaux de terre que jettent devant eux les bataillons gaulois, qui touchent au rempart. Les deux légions résistent, mais s'épuisent; César envoie un renfort qui ne peut qu'à peine prolonger la résistance. Pendant ce temps, Vercingétorix, au lieu d'assaillir les gigantesques fortifications de la plaine, se porte contre la partie des lignes où la nature des lieux n'a pas permis d'aussi grands travaux. Son armée accable de traits les tours romaines, se fraie un chemin à force de terre et de fascines, entame avec d'énormes faux le rempart et le parapet. Deux corps de troupe, envoyés en aide par César, sont impuissants contre l'élan des assaillants. La journée semble aux Gaulois !

César accourt avec la réserve. Le combat se rétablit; Vercingétorix est repoussé. César sort de ses lignes avec quelque infanterie et toute sa cavalerie, et marche au secours du petit camp. Il arrive sur la hauteur au moment où, le fossé étant franchi et le rempart forcé, les deux légions du petit camp viennent de se masser en un seul corps avec les garnisons des forts voisins, pour se frayer une retraite l'épée à la main.

Les Romains se reportent en avant, les Gaulois chargent; on s'aborde à l'arme blanche... Tout à coup les Gaulois aperçoivent derrière eux la cavalerie ennemie, qui a tourné la colline. La panique les saisit; assaillis en tête et en queue, ils se rompent. Vergasillann, qui ne veut pas battre en retraite, est pris avec soixante-quatorze enseignes; le combat n'est plus qu'un massacre !

A la vue des fuyards échappés au carnage, la masse de l'armée, déployée au loin sur les hauteurs, se débande dans toutes les directions, et se dissout pour ne plus se réunir " Toute cette grande armée s'évanouit comme un rêve!" s'écrie Plutarque.

Les défenseurs d'Alcizia rentrèrent à la nuit dans l'antique cité qui avait été le berceau des Gaules, et qui allait en être le tombeau; car Vercingétorix et les siens étaient abandonnés sans retour !...

Qui pourrait dire les douleurs de cette horrible nuit, pour toute cette foule infortunée ! Qui pourrait dire, surtout, ce qui se passa au fond du cœur de l'homme qui était devenu, en quelque sorte, la Gaule incarnée, et qui sentait défaillir en lui l'âme de toute une race humaine ! Ce grand peuple, cette

grande religion, ces hautes traditions des premiers âges, tout ce monde glorieux prêt à s'abîmer devant un monde de matière et de corruption ! Les génies de la Liberté, de l'Infini et de l'Immortalité remontant dans les sphères étoilées, et laissant la Terre aux "*dieux d'en bas*," aux puissances aveugles et fatales du paganisme grec ou latin !

C'étaient là, sans doute, les signes précurseurs de l'une de ces destructions périodiques du monde, annoncées par les *voyants* ou par les druides inspirés, au moment du sacrifice ! "Le Trépas, père de la Fatalité (1)," allait replonger dans la nuit de l'*abîme* notre globe condamné !...

Quand le Grand-Brenn rentra dans la maison qu'il occupait, il déposa ses armes ensanglantées, car il s'était prodigué comme un simple collier-d'or pendant la bataille, puis il s'assit et resta longtemps abîmé dans sa douleur. Luern, qu'il traitait et qu'il affectionnait comme son fils, depuis qu'il avait sauvé Octavia, était debout devant lui, appuyé à l'une des colonnes qui soutenaient le toit de l'immense salle où ils se trouvaient.

Bathanat, son valeureux père, avait été tué deux jours auparavant, lors du premier combat livré par les assiégés ; et son chagrin, les fatigues excessives et les privations qu'il avait endurées, avec la force et l'impassibilité d'un chef, lui avaient donné une fièvre ardente, qui dans ce moment faisait trêve, mais dont l'éclat de ses yeux et la rougeur de ses joues amaigries annonçaient le retour prochain.

A la lueur des torches, fixées ça et là aux piliers et aux murs, on voyait des guerriers — c'étaient des colliers-d'or, des dévoués du Brenn — assis ou couchés sur le sol. Les uns étaient blessés, les autres étaient mourants ; les premiers parlaient à ceux qui allaient quitter la terre, de compagnons ou de parents tombés dans de précédents combats, et les chargeaient d'un souvenir ou d'un message pour eux, quand ils les rejoindraient dans Gwynfyd, le cercle du bonheur. Un barde, célèbre dans l'armée, composait un chant sur sa harpe brisée, sur sa harpe qui ne devait plus avoir d'accords joyeux !... On entendait quelquefois un blessé dire : j'ai soif ! D'autres fois, c'était une voix sombre qui disait : j'ai faim !... Et sous les panaches de fumée qui se tordaient au-dessus des torches et s'étendaient au plafond comme de funèbres tentures, dans les angles ténébreux

(1) *Ankou tad ann auken*, chant des séries, Barzaz-Breiz, t. I, p. 8. — La Villemarqué.

d'où sortaient des râles d'agonie, où s'entendaient les hoquets de la mort, dans la zone empourprée de la lumière, partout dans la grande salle, on respirait un air épais et chaud, imprégné de ces senteurs âcres et fades qu'exhale le sang. Cette lugubre pièce était plus triste et plus sinistre qu'un champ de bataille, où les armes brisées ou abandonnées, où les cadavres mêmes parlent de luttes héroïques et font tressaillir de colère ou d'enthousiasme, tandis qu'ici, l'âme ne pouvait être émue que de douleur et de pitié profonde.

Au dehors, dans la rue, on entendait quelquefois passer une troupe ou un guerrier, mais l'une et l'autre étaient silencieux ; leurs pas semblaient pensifs. Plus loin, au-delà des fortifications, dans la plaine et sur les coteaux, c'était la rumeur sourde, le bruit lointain et indescriptible de la double armée romaine et germane ; mais, si grande qu'elle fût, la victoire était sans joie pour les vainqueurs : dans la ville, comme dans la campagne jonchée de cadavres, cette nuit était solennelle et surtout lugubre !...

Enfin, Vercingétorix releva la tête ; son regard fit le tour de la sombre salle où les Gaules agonisaient, et s'arrêta sur Luern. Ses sourcils contractés, ses grands yeux noirs, perdirent leur expression douloureuse ; son visage demeura triste, mais ses traits exprimèrent comme une pensée tendre, et il dit affectueusement : — Comment es-tu, pauvre enfant ?

Luern saisit l'une de ses mains, la pressa avec une effusion reconnaissante, et lui répondit : Bien, si je peux te servir ! ... Mais ne t'occupe pas de moi, pense pense encore ! ...

Le Brenn comprit le sentiment d'humilité et de dévouement absolu du jeune Volke, et lui dit avec un sourire d'une amertume navrante : C'est mon égoïsme qui me dicte ma question, Luern, car j'ai besoin de toi.

— Je suis prêt ! que faut-il faire ? ...

— Tout est perdu ! répartit Vercingétorix ; moi, je n'ai plus qu'à mourir ; j'ai fait pour notre patrie tout ce que j'ai pu ; si j'ai été au-dessous de ma mission, je n'en suis pas coupable, car j'ai toujours apporté dans l'accomplissement de ma tâche un dévouement absolu. Je ne crois pas avoir commis de faute, mais il était peut-être trop tard : les Gaules ne pouvaient peut-être plus être sauvées. Il eut en disant cela un soupir déchirant. — Quoi qu'il en soit, poursuivit-il, tout est fini, et je dois mourir avec l'indépendance de mon pays ; mais je voudrais sauver mon enfant et ma noble Octavia ! En parlant de ces

êtres chers, il ne put retenir une larme. — Luern attendit qu'il se remit et qu'il achevât. — Entre tous mes dévoués, tu es de beaucoup le plus jeune, reprit Vercingétorix ; cependant, c'est toi que j'ai choisi pour remplir cette mission sainte, de protéger la femme de ton chef, de sauver ce qui reste du sang de Celtill et de Vercingétorix, de dérober au glaive de César ou à la corruption de Rome le fils du dernier Brenn des Grandes-Gaules ! Veux-tu l'essayer ? ...

— Dis-moi ce que je dois faire, dit Luern, je le ferai, et puis j'irai te rejoindre et rejoindre mon père avant que vous quittiez *Boc-an-anaou* ⁽¹⁾, la baie des Trépassés.

Non, dit Vercingétorix en caressant affectueusement les cheveux de l'adolescent, je te défends de venir nous rejoindre, parce que ceux que je te confie auront longtemps besoin de toi. Mais Bathanat, qui a déjà quitté *abred*, mais moi-même, qui t'aime comme un fils, quand je serai rentré dans le cercle de lumière, nous t'inspirerons et nous veillerons sur toi. Tu te rendras donc à Gergovie. Tu raconteras à Octavia les événements qu'elle ignore, puisque depuis deux mois je n'ai pu lui envoyer aucun message, et puis tu la conduiras avec mon fils au seul parent qui nous reste, à Taliésin, le Grand-Druide, qui réside dans la forêt de Méadhon-lan, chez les Aulerkes. Parle souvent de moi, ajouta-t-il encore avec émotion, à celle que j'ai tant aimée ! et sois dévoué au fils, comme tu l'as été au père ! Me le promets-tu ?

— Je mourrai pour t'obéir, si c'est nécessaire ; et dussé-je les tuer tous les vôtres, ni ta femme, ni ton fils, ne tomberont aux mains des Romains, je te le jure ! répondit Luern avec une solennité pleine de grandeur.

Le serment du jeune Volke et la pensée qu'il exprimait spontanément, comme une conséquence naturelle de sa protection,

(1) A l'extrémité du continent européen, en face de l'île de Sein, au pied du gigantesque promontoire de Plogoff, à la côte de Bretagne est la *baie des Ames* ou la *baie des Trépassés* ; c'est son nom encore aujourd'hui. C'était là, selon les druides, que se réunissaient les âmes pour aller se faire juger le 1^{er} novembre ; d'où notre *fête des morts*, actuellement. — “ Le peuple de ces côtes, dit le poète Claudien, entend les gémissements des ombres, volant avec un léger bruit .. il voit passer les pâles fantômes des morts.” — “ A minuit, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, les pêcheurs, les navigateurs de ces rivages, entendent heurter à leur porte ; ils se lèvent, et trouvent sur la plage des barques inconnues, qu'ils sentent s'appesantir sous le poids d'hôtes invisibles ; ils font voile au couchant, emportés sur les flots avec une vitesse étourdissante ; lorsqu'ils touchent aux côtes de Bretagne — *Albion*, Gde-Bretagne — les barques s'allègent, les âmes sont parties ! ” — Procop., *De bello gothico*, IV, 20.

glissèrent sur le cœur du grand patriote comme un rayon de soleil sur une fleur aux pétales inondés : le rayon boit les gouttes de plaie sous le poids desquelles la fleur penche, et la plante redresse sa tige plus vivace et plus forte ; telle l'âme de Vercingétorix se releva, car il se dit que le peuple où les jeunes hommes pensaient ainsi, était le peuple élu ! la tribu de la lumière ! la nation privilégiée d'Hésus ! un peuple immortel ! Et quelque chose comme une lueur d'espérance illumina son âme.

Il pressa le jeune homme contre sa poitrine et lui dit : — Merci ! Maintenant laisse-moi songer à mes frères : la lutte est, hélas ! finie pour moi ; mais eux, je puis peut-être les sauver de la mort ou de la servitude personnelle...

La nuit s'écoula, l'une des plus terribles nuits qu'ait enregistrées l'histoire !

Quand vint le jour, Vercingétorix convoqua ses compagnons et " leur proposa de satisfaire aux Romains par sa mort, ou de le livrer vivant (1) : il poussait le dévouement jusqu'à renoncer à mourir !

On envoya savoir les volontés de César. Le proconsul ordonna qu'on lui livrât les chefs et les armes, et vint siéger, pour les recevoir, sur un tribunal élevé entre les retranchements et la ville.

"Tout à coup un cavalier de haute taille, couvert d'armes resplendissantes, monté sur un cheval magnifiquement caparaçonné, arrive au galop, droit au siège de César. Vercingétorix s'était paré comme la victime pour le sacrifice ! Sa brusque apparition, son imposant aspect excitent un mouvement de surprise, presque d'effroi. Il saute à terre, jette ses armes aux pieds de César... et se tait ! "

Devant la majesté d'une telle infortune, les durs soldats de Rome se sentaient émus. César seul ne le fut pas, et se montra au-dessous de sa fortune. Il fut implacable pour celui qui lui avait fait perdre, pour un seul jour, le nom d'*Invincible*.

Il éclata en reproches sur son amitié trahie et ses bienfaits méprisés, et il livra le héros des Gaules aux liens des licteurs.

Vercingétorix, réservé aux pompes outrageantes du triomphe, dut attendre six années, que la hache du bourreau vint enfin affranchir son âme et l'envoyer rejoindre ses pères dans le cercle céleste (2) !

(1) César, VII, 89.

(2) L'auteur croit remplir un devoir de probité en répétant qu'il a extrait la plus grande partie du précis de la guerre, de M. H. Martin et des Commentaires de César.

REVUE DES REVUES : — LA SCIENZA ITALIANA, LA REVUE DU
MONDE CATHOLIQUE ET LA REVUE DE MONTRÉAL.

II

Nous ne disons pas que l'Académie philosophico-médicale ait de tout point correspondu à l'attente du souverain Pontife, mais il est indubitable, non-seulement qu'elle a fait du bien, beaucoup de bien, mais encore que si elle a péché, c'est par excès de zèle, soutenant avec trop de confiance, sur la composition des corps en particulier, la théorie de S. Thomas, ou, du moins, la théorie qu'elle croyait être celle du grand docteur.

Cette ardeur, si elle a été un peu trop loin — et nous croyons qu'il en est ainsi en effet — se trouve aujourd'hui modérée par la lettre de Mgr Czacki, écrite par l'ordre même du souverain Pontife.

Quoi qu'il en soit, nous voudrions voir au milieu de nos concitoyens une académie de ce genre.

Il ne faut pas tarder de ramener la science médicale au devoir. Sans doute, le matérialisme n'est enseigné nulle part au Canada, mais il y a — nous le savons — énoncées ça et là, des théories qui n'en sont pas aussi éloignées qu'on pourrait le croire.

Nous sommes prêt à le prouver, si on en doute.

Pour en revenir au point d'où nous sommes parti, voici les paroles que *La Scienza Italiana* écrit à notre adresse, ou plutôt à l'adresse de nos collaborateurs. C'est dans un article bibliographique dû à la plume du savant docteur Venturoli, qu'apparaît notre humble *Revue*. Trois revues y sont annoncées : *La Ciencia cristiana*, de Madrid, la *Revue de Montréal* et la *Revue des questions scientifiques*.

“Puisque nous avons, dit la *Revue italienne*, dû combattre et déplorer, dans la livraison présente, les écrits consacrés à l'erreur, qui vont se publiant tous les jours, et les signaler au public, afin qu'il en juge avec la sévérité qu'ils méritent, nous

pouvons bien maintenant chercher une compensation en tournant nos regards d'un autre côté, pour y trouver des consolations. Et c'est une consolation, vraiment, de voir qu'à l'erreur envahissante, on ne cesse d'opposer les sains enseignements de la science. De fait, en annonçant ces nouvelles publications périodiques, lesquelles viennent se joindre au grand nombre d'autres qui, depuis longtemps, sous diverses formes, combattent, au nom de la vraie science ainsi que de la religion, les erreurs des sciences mêmes, nous ne pouvons que nous réjouir; en voyant que les phalanges de cette sainte milice vont toujours se renforçant davantage...

“ De la *Revue de Montréal* nous n'avons jusqu'ici que deux livraisons, car elle n'a paru pour la première fois qu'au mois de février (1); mais avec ces deux livraisons, nous en avons assez pour nous promettre une bonne et abondante moisson, dans cette terre lointaine du Canada, toujours française de caractère, et, par conséquent, toujours catholique par la foi.”

Nous aimons ce témoignage; il nous plaît, et aucun de nos lecteurs ne voudra qu'on l'apprecie autrement.

La *Revue du Monde catholique* a, elle aussi, depuis assez longtemps déjà, bien voulu dire un mot de nous.

Cette revue est trop connue au Canada pour que nous ayons besoin d'en faire l'histoire.

On sait qu'elle a été fondée en 1861 par M. Victor Palmé, et qu'elle fut rédigée alors par MM. Veuillot.

On connaît ses rédacteurs actuels, qui sont : MM. Léon Gautier, J. Chantrel, Henri Lasserre, Léon Aubineau, Léonce de la Rallaye, E. Loudun, Paul Féval, Arthur Loth, Poujoulat, Barbey d'Aurevilly, E. Hello, Dubosc de Pesquidoux, Rambosson, E. Charles, A. Leyret, Claire de Chandeneux, Alex. de S-Albin, Deschamps, vicaire général de Châlons, Demimuid et Durand, professeurs à l'Université catholique de Paris, Grandclaude, du diocèse de Saint-Dié, Verlaque, G. Chevallier, P. Pradié, député.

M. Victor Palmé est l'éditeur des Bollandistes.

Il publie le *Mois littéraire, artistique et scientifique*, comme annexe de la *Revue du Monde catholique*, ainsi que le *Courrier des Universités*, etc.

(1) Cet article de la *Scienza Italiana* est du mois d'avril.

La *Revue du Monde catholique* a bien accueilli la *Revue de Montréal*.

Ici, comme dans la *Scienza Italiana*, on parle de notre *Revue* dans un article bibliographique. Celui de la *Revue du Monde catholique* est intitulé : *A travers la presse*, et signé Amédée Leyret. M. Charles Buet, qui a eu l'obligeance de nous écrire, est auteur de plusieurs ouvrages ; il est aussi directeur du *Foyer*, excellente publication, que nous avons annoncée et recommandée à nos lecteurs dans notre livraison de juillet.

En reproduisant les bonnes paroles de la *Revue du Monde catholique*, nous remercions M. Leyret et M. Buet, et nous renouvelons publiquement à ce dernier ce que nous avons eu l'honneur de lui dire plus librement, quand nous avons répondu à sa bonne lettre.

Nous voudrions publier l'article de M. Leyret en entier — il est excellent — mais l'espace que nous avons est étroit, et, par un égoïsme facile à comprendre, nous réservons celui dont nous pouvons disposer pour insérer la partie de son écrit qui nous regarde spécialement.

La voici :

“ Nous recevons du Canada les premières livraisons de la *Revue de Montréal*, excellent recueil littéraire fondé par les catholiques de ce pays, qui a conservé tant de respect et d'amour pour la vieille patrie française : nous souhaitons la bienvenue à la *Revue de Montréal*, qui nous paraît unir à la solidité des doctrines un très grand mérite littéraire.

“ Nous en reparlerons prochainement. ”

De notre côté, nous prétendons faire de temps à autre, aussi souvent que nous le pourrons, une *Revue des Revues*, ou, si l'on veut, continuer régulièrement celle que nous commençons.

Cela nous fournira l'occasion de mentionner ou d'étudier plusieurs des travaux importants qui se font tous les jours : nous nous tiendrons ainsi au courant des questions actuelles, et nous suivrons le mouvement de la pensée.

L'ABBÉ T. - A. CHANDONNET.

8

PROJET DE REUNION
DES
ÉLÈVES
DU
SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE

La réunion, dans une grande fête de famille, de tous les Éléves anciens et nouveaux du Séminaire de St-Hyacinthe, depuis si longtemps désirée, va enfin recevoir sa réalisation. Avant que la présente année scolaire soit close, notre "Alma Mater" accueillera dans son sein tous ses enfants aujourd'hui dispersés aux quatre vents de la terre. Oh ! l'heureux jour pour tous les membres de notre nombreuse famille, si profondément attachés de cœur au berceau commun de notre éducation !

Le projet de cette réunion, souvent rêvé par chacun de nous, a enfin été arrêté dans une assemblée d'anciens Éléves, tenue en la paroisse de L'Ange-Gardien, le 30 octobre dernier. Le Comité nommé alors pour préparer la fête et en assurer le succès, s'est réuni le 8 novembre suivant à St-Hyacinthe. Il a complété son organisation intérieure en s'adjoignant de nouveaux membres et en élisant ses officiers. Il a décidé qu'une lettre circulaire serait au plus tôt adressée à tous les confrères et il en a déterminé les points principaux.

Les officiers du Comité sont :

Très Révd J. A. Gravel, V. G., Président.

Révd P. Leblanc, Chan., Vice-Président.

L'Hon. P.-B. de la Bruère, }
Révd A. Dumesnil, Ptre, } Secrétaires-conjoints.

Monsieur le Président ayant, au nom du Comité, soumis le projet à l'agrément des membres du Séminaire, ceux-ci répondirent, par leur Supérieur, qu'ils l'accueillaient cordialement et que la maison serait heureuse et honorée d'ouvrir ses portes à ses bien-aimés Éléves.

La présente circulaire, que le Comité fait adresser à tous ceux dont les noms et la résidence sont connus, sera, nous l'espérons, reproduite par les différents journaux de la Province, qui, tous, comptent un grand nombre de nos confrères parmi leurs lecteurs. Nous avons l'espoir que, par ce moyen, notre invitation arrivera à la connaissance de tous. Nous prions toutefois instamment tous ceux à qui parviendra la présente, de la faire *circuler* et d'en donner avis à leurs amis de Collège ; car il en est plusieurs sans doute dont les noms nous échappent, et plus encore dont la résidence ne nous est pas connue. Dans tous les cas, qu'on le sache bien, tous ceux qui ont étudié à St-Hyacinthe, soit comme Écoliers, soit comme Ecclésiastiques, ne fût-ce qu'une année, sont de la famille et de la fête.

Pour célébrer dignement cet heureux jour et en commémorer à jamais l'agréable souvenir, en même temps que pour offrir à notre cher Collège de St-Hyacinthe et à ses membres honorés un témoignage qui réponde à notre affection et à notre gratitude, le Comité est unanime à penser que tous s'empresseront d'apporter le concours de leur générosité, chacun suivant ses moyens.

Le Comité a pris, dans ce but, divers projets en considération. Mais avant de donner aucun ordre à ce sujet, de même qu'avant de régler certains autres points d'importance, le Comité a besoin de savoir *au plus tôt* le nombre de ceux qui se proposent d'assister à cette fête, ainsi que le montant approximatif de la somme qui sera mise à sa disposition. Pour atteindre plus sûrement et plus rapidement ces deux fins, on a décidé que tout Élève pourra s'adresser à n'importe quel membre du Comité. Ces messieurs accepteront avec plaisir ces fonctions temporaires de Secrétaires correspondants et trésoriers.

Nous donnons ici la liste complète des membres du Comité et leur résidence.

Très Rév. J. A. Gravel, V.-G. Évêché de St-Hyacinthe.

Révd P. Leblanc, Chan., Évêché de Montréal.

L'Hon. P. B. de La Bruère, C. L., St-Hyacinthe.

P. Bachand, M. P. P., St-Hyacinthe.

P. Marchand, M. P. P., St-Jean, P. Q.

M. Mathieu, M. P. P., Sorel.

Rév. P. Strain, P. P., Lynn, Mass., E.-U.

Rév. P. Ouellette, P. P., Maidstone, Essex Co., Ontario.

Rév. A. O'Donnell, Chan., Curé de St-Denis, Rivière-Chambly.

Rév. J. Primeau, Curé de Boucherville.

Rév. C.-A. Desnoyers, Curé de St-Pie.

Rév. C. St-Georges, Curé de St-Athanase.

Rév. F.-X. Bouvier, P. P., Salmon Falls, N.-H., E.-U.

Rév. G.-F. Chevrefils, Curé de Ste-Anne, Bout de l'Ile.

Rév. A. Dumesnil, Ptre, Prof., St-Hyacinthe.

G.-S. Leclerc, Bureau du Conseil d'Agriculture, rue St-Gabriel, Montréal.

Clément Vincelette, Asile de Beauport.

Adolphe Lévesque, Architecte, Montréal.

Henri Parent, Ing. Civil, Ottawa.

C. Bélanger, Avocat, Sherbrooke.

Ferd. Gagnon, Agent d'Immigration, Worcester, Mass., E.-U.

Ls Tranchemontagne, Marchand, Berthier en Haut.

Que chacun maintenant soit à son devoir et agisse sans retard ; que chaque Élève transmette d'ici au 1er janvier prochain, si possible, à l'un des membres du Comité et son nom et sa souscription. Il serait peu convenable, pensons-nous, de préciser un *minimum* quelconque : tous ne sont pas dans l'abondance et nous craindrions de gêner, lorsque nous voulons que tous soient à l'aise et arrivent à la belle fête le visage riant et le cœur joyeux. Quand chacun ne donnerait que quelques dollars, nous serions en mesure d'élever en face de notre Collège un monument splendide, qui dira à tous ceux qui le contempleront : " Ici se réunirent, en 1878, dans une même pensée et une même affection, les Élèves Anciens et Nouveaux du Séminaire de St-Hyacinthe."

A l'œuvre donc ! Que chacun y mette le zèle du cœur pour répandre partout la *Bonne Nouvelle*, et faire réussir la *Grande Fête*.

La réunion aura lieu la veille des vacances. L'époque précise et autres détails seront réglés plus tard et communiqués à temps aux intéressés.

Pour le Comité,

BOUCHER DE LABRUÈRE, }
A. DUMESNIL, P^{TRE}, } SECRÉTAIRES.

St-Hyacinthe, 15 novembre 1877.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME PREMIER

1^{ère} ANNÉE

LIVRAISONS DE FEVRIER A DECEMBRE 1877

LIVRAISON DE FEVRIER

*

A nos lecteurs, p. 5.

Pour un anniversaire — A Mlle Honorine Chauveau —, par L.-H. Fréchette, p. 40.

A ma femme, par L.-H. Fréchette, p. 41.

L'Expédition de l'amiral sir Hovenden Walker contre Québec en 1711, par Faucher de Saint-Maurice, p. 42.

Quelques poètes illettrés de Lotbinière — I —, par Pamphile Le May, p. 53.

LIVRAISON DE MARS

A ma belle-sœur — madame Leman —, par L.-H. Fréchette, p. 65.

La crise commerciale actuelle — I —, par J.-C. Langelier, p. 66.

L'Expédition de l'amiral sir Hovenden Walker contre Québec en 1711 —
II —, par Faucher de Saint-Maurice, p. 78.

Quelques poètes illettrés de Lotbinière — II —, par Pamphile Le May, p. 89.

De la musique religieuse — les messes de Gounod —, p. 97.

Suppression des relations de la Nouvelle-France — I —, par l'abbé H.-A. Verreau, p. 107.

Un point de contact entre la science et la foi —, lettre de M. l'abbé T.-M.-O. Maurault —, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 117.

Addition à la formule de profession de foi de Pie IV, p. 128.

LIVRAISON D'AVRIL

La cloche, par Benjamin Sulte, p. 129.

A madame Cauchon, par L.-H. Fréchette, p. 131.

Nouvelles revues, par B. Fournier, p. 132.

Les banques — I —, par John Ahern, p. 139.

La crise commerciale actuelle — II —, par J.-C. Langelier, p. 151.

Suppression des relations de la Nouvelle-France — II —, par l'abbé H.-A. Verreau, p. 162.

La sainte Écriture et la règle de foi, par l'abbé Louis-Nazaire Bégin, docteur en théologie, professeur à la faculté de théologie de l'Université Laval. Québec, typographie d'Augustin Côté et Cie 1875, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 172.

Revue européenne, par P. C., p. 180.

Bibliographie. — Popular sayings from old Hiberia, by Fieldat & Aitiaiche, p. 187.

— Biographies et portraits, par L.-O. David —, J.-O. Cassegrain, p. 187.

— Les Québécoises, par W. Chapman —, Léon Lorrain, p. 188.

Documents:—Décret relatif à la formule de profession de foi, et formule de profession de foi selon Pie IV et Pie IX, p. 193.

— Allocution adressée par Notre Très-Saint Père Pie IX aux cardinaux de la sainte Église romaine, le 12 mars 1877, dans le palais du Vatican, p. 196.

LIVRAISON DE MAI

A mon frère Achille, par L.-H. Fréchette, p. 209.

Les banques — II —, par John Ahern, p. 210.

Population de la province de Québec, par J.-C. Langelier, p. 225.

Histoire de la colonie française au Canada — I —, p. 239.

Légendes canadiennes — I —, par l'hon. P.-J.-O. Chauveau, p. 243.

Pie IX et les pèlerinages, par B. Fournier, p. 254.

Revue européenne, par P. C., p. 259.

Bibliographie. — *Histoire du Canada à l'usage des écoles et des maisons d'éducation*, par l'abbé L.-O. Gauthier — lettre de l'abbé H.-A. Verreau à l'auteur —, par T.-A. de Saint-Claude, p. 267.

LIVRAISON DE JUIN

- Un délégué du Pape au Canada, par l'abbé H.-A. Verreau, p. 273.
 Légendes canadiennes — II —, par l'hon. P.-J.-O. Chauveau, p. 280.
 La versification des anciens hymnologistes latins — I —, par l'abbé H. Martial,
 p. 289.
 Constitution physique des Canadiens-français, par Benjamin Sulte, p. 294.
 Histoire de la colonie française au Canada — II —, p. 298.
 Vercingétorix, nouvelle historique — I —, par le comte Alfred de Vervins,
 p. 303.
 Revue européenne, par P. C., p. 317.
 Étude littéraire : Pêle-mêle, Fantaisies et Souvenirs poétiques, par Louis-H.
 Fréchette. — Napoléon Legendre, p. 328.
 Chroniques, par Hector Fabre. — Léon Lorrain, p. 333.
 Une heureuse faute, p. 336.

LIVRAISON DE JUILLET

- Légendes canadiennes — III —, par l'hon. P.-J.-O. Chauveau, p. 337.
 Population de la province de Québec — I —, par J.-C. Langélier, p. 346.
 La musique dans la liturgie, par ..., p. 353.
 La versification des anciens hymnologistes latins — II —, par l'abbé H. Mar-
 tial, p. 358.
 Histoire de la colonie française au Canada — III —, p. 363.
 Constantinople et le schisme d'Orient, par M.-J. Marsile, C. St-V., p. 371.
 Vercingétorix, nouvelle historique — II —, par le comte Alfred de Vervins,
 p. 377.
 Cas de théologie morale — argent prêté à un usurier —, par l'abbé T.-A. Chan-
 donnet, p. 390.
 La *Revue Canadienne* et le *Harper's Magazine*, p. 399.

LIVRAISON D'AOUT

- Célébration du quatrième anniversaire séculaire de l'établissement de l'im-
 primerie en Angleterre — I —, par ..., p. 401.
 — Discours de l'hon. M. Chauveau, p. 406.
 La versification des anciens hymnologistes latins — III —, par l'abbé H. Mar-
 tial, p. 416.
 Vercingétorix, nouvelle historique — III —, par le comte Alfred de Vervins
 p. 428.

Histoire de la colonie française au Canada — IV —, p. 440.

Population de la province de Québec — III —, par J.-C. Langelier, p. 448.

Revue européenne, par P. C., p. 455.

Lettre de Mgr Czacki relativement à la composition des corps, p. 462.

LIVRAISON DE SEPTEMBRE

Célébration du quatrième anniversaire séculaire de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre — II —, par ***, p. 465.

— Discours de M. Dawson, p. 477.

— Discours de M. White, p. 480.

— Discours du Dr May, p. 483.

Jean-Louis — I —, par Napoléon Legendre, p. 484

Vercingétorix, nouvelle historique — IV —, par le comte Alfred de Vervins, p. 495.

Son petit nom, par Benjamin Sulte, p. 522.

Revue européenne, par P. C., p. 523.

LIVRAISON D'OCTOBRE

L'automne, par Arthur Globenski, p. 529.

Jean-Louis — II —, par Napoléon Legendre, p. 530.

L'Église catholique aux États-Unis — *Essays and Reviews*, par Mgr J.-L. Spalding —, M.-J. Marsile, C, St-V, p. 542.

Histoire d'une morte — essai philosophique —, par le comte Alfred de Vervins, p. 548.

A propos d'un manuel de géographie, ou manière d'enseigner et d'apprendre la géographie dans les collèges et les écoles, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 557.

Université Laval. — Ouverture solennelle des cours.

— Discours de M. le recteur, l'abbé T.-E. Hamel, V. G., p. 564,

— Éloge de Son Éminence le cardinal Franchi, par l'abbé Louis-H. Pâquet, p. 569.

— Discours de Son Excellence Mgr George Conroy, D. D., délégué apostolique, p. 575.

Revue européenne, par P. C., p. 583.

Lettre de W.-H. Hingston, M. D., etc. à M. Benjamin Sulte, p. 591.

Institut-Canadien de Québec — *règlement concernant le concours d'éloquence française établi par cet institut* —, p. 592.

LIVRAISON DE NOVEMBRE

- Lettre pastorale des évêques de la province ecclésiastique de Québec, p. 593.
- Réponse de Son Excellence Mgr Conroy, délégué apostolique, à M. le curé de Notre-Dame de Montréal, p. 593.
- Vercingétorix, nouvelle historique — V —, par le comte Alfred de Vervins, p. 600.
- Le libéralisme — leçons données à l'Université Laval par Mgr Benjamin Pâquet, camérier secret de Sa Sainteté Pie IX, etc. Rome, imprimerie polyglotte de la S. C. de la Propagande, 1877 —, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 618.
- La maison du Bon-Pasteur — conférence donnée par Son Excellence Mgr Conroy à Ottawa —, p. 635.
- Revue des revues — *La Scienza Italiana*, la *Revue du Monde catholique* et la *Revue de Montréal* — I —, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 646.
- Revue européenne, par P. C., p. 649.

LIVRAISON (double) DE DECEMBRE

- Notre langue, par Benjamin Sulte, p. 657.
- Poésie — M^{de} Elisa Frank à M. L.-Honoré Fréchette et M. Fréchette à M^{de} Frank, p. 669.
- Impressions des ouvrages et des journaux canadiens — I —, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 671.
- Deux légendes des cantons de l'Est — Rocleff — (traduit de l'anglais), par Napoléon Legendre, p. 679.
- Des doubles marées qui se produisent en même temps des deux côtés du globe, par le comte Alfred de Vervins, p. 685.
- Revue européenne, par P. C., p. 702.
- Colbert et le Canada, par ... , p. 712.
- A mon ami T. F., par W. Chapman, p. 721.
- Vercingétorix — nouvelle historique — V —, par le comte Alfred de Vervins, p. 722.
- Revue des revues — *La Scienza Italiana*, la *Revue du Monde catholique* et la *Revue de Montréal* —, par l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 746.
- Projet de réunion des élèves du séminaire de St-Hyacinthe, p. 749.
- Table des matières du tome premier, p. 752.